

ÉTUDES POSTSECONDAIRES
DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Portrait et analyse des enjeux

RAPPORT

préparé pour le ministère du Patrimoine canadien

2021



***Sociopol** est une firme de consultation spécialisée dans la recherche sociale appliquée, le conseil et la formation. Ses artisans reconnaissent l'importance de comprendre l'environnement des organisations et des communautés qu'ils servent afin que les gestes posés profitent au plus grand nombre et contribuent à des changements planifiés collectivement. La firme accompagne les organisations et les collectivités pour que leurs décisions et leurs actions soient soutenues par des savoirs coconstruits et profitent aux publics ciblés.*



Analyse et rédaction

Mariève Forest, Ph. D.

Guillaume Deschênes-Thériault, M. A.

Promotion du projet

Ce rapport a été préparé pour le compte du
ministère du Patrimoine canadien.

Nous remercions les personnes qui ont collaboré à cette étude, en particulier celles qui ont participé avec générosité aux entretiens, aux collectes de données et à la révision du rapport.

Table des matières

Liste des tableaux	6
Liste des acronymes.....	10
1. Introduction	11
2. Méthodologie	12
2.1. Les enquêtes et les programmes statistiques de Statistique Canada.....	12
2.2. Les données sur les programmes	14
2.3. Les entretiens.....	15
2.4. Les analyses financières.....	16
3. Données d'enquêtes: Portrait de la population anglophone et des études postsecondaires en anglais au Québec	17
3.1. L'âge : une population plus jeune chez les anglophones	17
3.2. Le sexe : une proportion plus importante d'hommes dans la population anglophone	18
3.3. Les certificats, diplômes ou grades : une proportion plus importante de diplômes universitaires chez les anglophones.....	18
3.4. Les domaines d'études : un intérêt plus marqué envers les sciences sociales, les sciences du comportement et le droit chez les anglophones	19
3.5. L'identité linguistique et la langue d'enseignement : une correspondance moins grande pour les anglophones	20
3.6. La raison du choix de l'établissement : plus d'importance accordée à la réputation de l'établissement lorsque la formation est offerte en anglais.....	21
3.7. Le changement de province : une pratique beaucoup plus répandue chez les personnes qui étudient en anglais et qui ont l'anglais comme langue maternelle	22
3.8. La dette étudiante : une dette plus élevée pour les personnes qui étudient en anglais	22
3.9. L'emploi et le programme d'étude : un lien moindre pour les personnes qui ont étudié en anglais	23
4. Données provinciales : Portrait des études postsecondaires en anglais au Québec.....	24
4.1. Les études universitaires.....	24
4.2. Les études collégiales.....	25
5. Données d'enquêtes: Portrait de la population francophone et des études postsecondaires en français au Canada à l'extérieur du Québec	27
5.1. L'âge : une cohorte plus âgée dans la francophonie	27
5.2. Le sexe : les femmes plus nombreuses.....	28

5.3.	Les certificats, diplômes ou grades : une diplomation plus répandue chez les francophones.....	29
5.4.	Les domaines d'études : plus d'études en sciences sociales et en sciences humaines chez les francophones	30
5.5.	L'identité linguistique et la langue d'enseignement : une faible correspondance du côté francophone	31
5.6.	La raison du choix de l'établissement : une proximité du domicile plus importante pour les personnes qui étudient en français.....	32
5.7.	Le changement de province : plus fréquent chez les personnes dont la langue maternelle est le français	33
5.8.	La dette étudiante : un montant plus élevé pour les personnes qui étudient en français.....	33
5.9.	Le lien entre l'emploi et le programme d'étude : une correspondance moins grande pour les personnes diplômées du collégial	34
6.	Données des établissements et bilan analytique des études postsecondaires en français au bénéfice des communautés francophones en situation minoritaire et de la francophonie	36
6.1.	Les établissements et les effectifs.....	39
6.2.	La gouvernance de l'éducation postsecondaire en français	43
6.2.1.	Les collèges francophones.....	43
6.2.2.	Les universités de langue française autonomes ou affiliées	44
6.2.3.	Les unités académiques francophones au sein d'universités anglophones	45
6.2.4.	Les universités bilingues affiliées ou fédérées	47
6.2.5.	Les universités bilingues.....	48
6.2.6.	Une entité bilingue au sein d'une grande université anglophone : le Campus Glendon	50
6.3.	La mission distinctive envers les communautés francophones en situation minoritaire, le bilinguisme et la langue française.....	50
6.3.1.	La complétude institutionnelle	52
6.3.2.	La production et l'utilisation de connaissances et de ressources	52
6.3.3.	Le codéveloppement des communautés francophones en situation minoritaire .	53
6.3.4.	Le développement économique des communautés francophones en situation minoritaire	55
6.4.	La question financière	55
6.4.1.	Le contexte canadien de financement.....	55
6.4.2.	Les exigences financières liées à la mise en place d'un milieu d'apprentissage favorisant la sécurité linguistique et une expérience étudiante en français.....	57
6.4.3.	Les revenus provinciaux.....	60
6.4.4.	Les revenus fédéraux.....	60

6.4.5.	Les revenus liés à l'engagement envers les communautés francophones en situation minoritaire.....	63
6.4.6.	Appuyer l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire, l'apprentissage du français langue première et l'apprentissage du français langue seconde.....	63
6.5.	Les domaines d'études et les programmes	65
6.5.1.	Les études universitaires.....	65
6.5.2.	Les études collégiales.....	68
6.5.3.	Une offre limitée de programmes et de domaines d'étude	69
6.6.	L'environnement d'apprentissage	70
6.6.1.	Des rapports distincts au français et à l'anglais.....	70
6.6.2.	Les innovations pédagogiques.....	74
6.6.3.	La mobilité étudiante par les ententes d'arrimage et les partenariats entre établissements	75
6.7.	La population étudiante et l'expérience étudiante en français.....	76
6.7.1.	Les populations cibles et le recrutement.....	76
6.7.2.	Le choix d'étudier en français : ce qu'en dit la littérature scientifique.....	81
6.7.3.	Le développement du sentiment d'appartenance et de la sécurité linguistique...	82
7.	Constats et pistes de réflexion.....	83
7.1.	Constats sur les effectifs et les programmes d'études postsecondaires en anglais au Québec en 2018-2019.....	83
7.2.	Constats sur les effectifs et les programmes d'études postsecondaires en français au Canada à l'extérieur du Québec en 2018-2019	83
7.3.	Constats sur les établissements offrant des possibilités d'études postsecondaires en français.....	85
7.4.	Pistes de réflexion pour protéger et développer les études postsecondaires en français.....	86
8.	Bibliographie.....	88
9.	Annexe : Tableaux de données	92
9.1.	Recensement de la population – 2016. Québec	92
9.2.	Enquête nationale auprès des diplômés – 2018. Québec	95
9.3.	Données provinciales – 2018-2019. Québec. Université	98
9.4.	Données provinciales – 2018-2019. Québec Collège	100
9.5.	Recensement de la population – 2016. Canada sauf le Québec.	102
9.6.	Enquête nationale auprès des diplômés – 2018. Canada sauf le Québec	116
9.7.	Données des établissements – 2018-2019. Canada sauf le Québec. Université.....	120
9.8.	Données des établissements – 2018-2019. Canada sauf le Québec. Collège	123
9.9.	Données combinées. Canada sauf le Québec. Université et collège	125

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge. Québec. Recensement de la population – 2016.....	17
TABLEAU 2. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Québec. Recensement de la population – 2016.....	18
TABLEAU 3. Population selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Québec. Recensement de la population – 2016.....	18
TABLEAU 4. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Québec. Recensement de la population – 2016.....	19
TABLEAU 5. Dette étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue du programme et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Québec. END – 2018.....	22
TABLEAU 6. Portrait général des études universitaires. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	24
TABLEAU 7. Portrait des inscriptions. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	25
TABLEAU 8. Établissements selon la langue d'enseignement. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	25
TABLEAU 9. Portrait des inscriptions. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	26
TABLEAU 10. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016.....	27
TABLEAU 11. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016.....	28
TABLEAU 12. Population selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016.....	29
TABLEAU 13. Population âgée de 15 ans et plus selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Canada sauf le Québec. Provinces et territoires. Recensement de la population – 2016.....	29
TABLEAU 14 : Dette étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue du programme et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	34
TABLEAU 15. Effectifs des études postsecondaires en français selon les établissements. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	40
TABLEAU 16. Effectifs des études postsecondaires en français selon les établissements. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	41
TABLEAU 17. Effectifs totaux par province comparés aux effectifs qui ont étudié en français. Collège et Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements 2018-2019; SIÉP – 2018-2019; Recensement —2016.....	42
TABLEAU 18. Désignation des établissements visés par la <i>Loi sur les services en français</i> . Ontario.....	47
TABLEAU 19. Nombre de programmes selon les établissements. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements.....	66
TABLEAU 20. Portrait des inscriptions selon la région et certaines caractéristiques. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements (programmes en français) et du SIÉP (Total) – 2018-2019	67

TABLEAU 21. Portrait des inscriptions selon la région et certaines caractéristiques. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements et du SIÉP – 2018-2019.....	68
TABLEAU 22. Nombre de programmes selon les établissements. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	69
TABLEAU 23. Nombre d'élèves dans les programmes de langues officielles selon l'année d'étude. Canada sauf le Québec. Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire – 2018-2019.....	77
TABLEAU 24. Population étudiante étrangère. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	78
TABLEAU 25. Population étudiante selon le statut d'étudiant. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	79
TABLEAU 26. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge. Québec. Recensement de la population – 2016.....	92
TABLEAU 27. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Québec. Recensement de la population – 2016.....	92
TABLEAU 28. Population des 15 à 64 ans dont la première langue officielle parlée est l'anglais selon le statut d'immigrant et le plus haut certificat, diplôme ou grade. Québec. Recensement de la population – 2016.....	92
TABLEAU 29. Population âgée de 15 ans et plus selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Québec. Recensement de la population – 2016.....	93
TABLEAU 30. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le lieu des études. Québec. Recensement de la population – 2016.....	93
TABLEAU 31. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le domaine d'emploi. Québec. Recensement de la population – 2016.....	93
TABLEAU 32. Langue maternelle selon la langue d'enseignement. Diplôme universitaire. Québec. END – 2018.....	95
TABLEAU 33. Langue d'enseignement selon la langue maternelle. Université. Québec. END – 2018.....	95
TABLEAU 34. Langue parlée le plus souvent à la maison selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Québec. END – 2018.....	95
TABLEAU 35. Changement de province selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Diplôme universitaire. Québec. END – 2018.....	96
TABLEAU 36. Classification des programmes de catégories A ou B selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Diplôme universitaire. Québec. END – 2018.....	96
TABLEAU 37. Raison du choix de l'établissement selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Québec. END – 2018.....	96
TABLEAU 38. Dette médiane étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Québec et Canada sauf le Québec. END – 2018.....	97
TABLEAU 39. Lien entre l'emploi ou l'entreprise et le programme d'étude. Québec. END – 2018.....	97
TABLEAU 40. Établissements qui offrent une formation en anglais. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	98
TABLEAU 41. Groupes d'âge de la population étudiante selon la langue d'enseignement. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	98
TABLEAU 42. Domaines d'étude selon la langue d'enseignement et le statut d'étudiant. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	99

TABLEAU 43. Types de diplôme selon la langue d’enseignement et le statut d’étudiant. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	99
TABLEAU 44. Établissements qui offrent une formation en anglais. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	100
TABLEAU 45. Groupes d’âge de la population étudiante selon la langue d’enseignement et le statut d’étudiant. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	101
TABLEAU 46. Familles de programmes selon la langue d’enseignement et le statut d’étudiant. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019.....	101
TABLEAU 47. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d’âge. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016.....	102
TABLEAU 48. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016.....	103
TABLEAU 49. Population des 15 à 64 ans dont la première langue officielle parlée est le français selon le statut d’immigrant et le plus haut certificat, diplôme ou grade. Canada sauf le Québec, provinces et territoires. Recensement de la population – 2016.....	104
TABLEAU 50. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Terre-Neuve-et-Labrador. Recensement de la population – 2016.....	105
TABLEAU 51. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Île-du-Prince-Édouard. Recensement de la population – 2016.....	106
TABLEAU 52. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Nouvelle-Écosse. Recensement de la population – 2016.....	107
TABLEAU 53. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Nouveau-Brunswick. Recensement de la population – 2016.....	108
TABLEAU 54. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Ontario. Recensement de la population – 2016.....	109
TABLEAU 55. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Manitoba. Recensement de la population – 2016.....	110
TABLEAU 56. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Saskatchewan. Recensement de la population – 2016.....	111
TABLEAU 57. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Alberta. Recensement de la population – 2016.....	112
TABLEAU 58. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d’études. Colombie-Britannique. Recensement de la population – 2016.....	113

TABLEAU 59. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Territoires. Recensement de la population – 2016.....	114
TABLEAU 60. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le lieu des études. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016.....	115
TABLEAU 61. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le domaine d'emploi. Grandes régions du Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016.....	116
TABLEAU 62. Langue maternelle selon la langue d'enseignement. Université. Canada sauf Québec. END – 2018.....	116
TABLEAU 63. Langue d'enseignement selon la langue maternelle. Université. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	117
TABLEAU 64. Langue parlée le plus souvent à la maison selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	117
TABLEAU 65. Changement de province selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Université. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	117
TABLEAU 66. Classification des programmes de catégories A ou B selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Université. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	118
TABLEAU 67. Raison du choix de l'établissement selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	118
TABLEAU 68. Dette médiane étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	119
TABLEAU 69. Lien entre l'emploi ou l'entreprise et le programme d'étude selon le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END – 2018.....	119
TABLEAU 70. Groupes d'âge de la population étudiante. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	120
TABLEAU 71. Population étudiante selon le sexe. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	120
TABLEAU 72. Types de diplômes. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	121
TABLEAU 73. Domaines d'études en français selon le statut d'étudiant. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	122
TABLEAU 74. Groupes d'âge de la population étudiante. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	123
TABLEAU 75. Population étudiante selon le sexe. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	123
TABLEAU 76. Effectifs selon les domaines d'études et le statut d'étudiant. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019.....	124
TABLEAU 77. Effectifs selon les domaines d'études et la langue d'enseignement. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements et SIÉP – 2018-2019.....	125
TABLEAU 78. Effectifs selon les domaines d'études et la langue d'enseignement. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements et SIÉP – 2018-2019.....	126

LISTE DES ACRONYMES

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne	ACUFC
Bureau des affaires francophones et francophiles	BAFF
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	CCNB
Communautés de langue officielle en situation minoritaire	CLOSM
Communautés francophones en situation minoritaire	CFSM
Enquête nationale auprès des diplômés	END
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques	ICRML
Première langue officielle parlée	PLOP
Système d'information sur les étudiants postsecondaires	SIÉP
Sciences, technologie, génie, mathématique et sciences informatiques	STGM
Université de l'Ontario français	UOF

1. INTRODUCTION

Les mobilisations des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) qui ont suivi l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* (1969) et de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982) ont mené au développement et au déploiement des réseaux provinciaux et territoriaux d'éducation primaire et secondaire dans la langue de la minorité. Au Québec, le réseau scolaire primaire et secondaire anglophone s'est déployé sans le niveau de résistance qu'on a vu pour le déploiement du réseau dans les CFSM.

L'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité s'est également développée au cours des cinquante dernières années, mais sans les protections juridiques dont bénéficient l'éducation primaire et l'éducation secondaire. Pourtant, l'environnement linguistique des études postsecondaires aurait une incidence importante sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) qui contribuent notamment au développement des compétences sociolinguistiques et du sentiment de compétence linguistique, à la construction de l'identité culturelle et linguistique, à la satisfaction à l'égard de la vie, à la préparation professionnelle et à l'accès à des possibilités économiques (Jean-Pierre, 2017; Mougeon et Nadasdi, 2010; Pilote et Joncas, 2016; Pilote et Mignan, 2012; Samson, 2021; Villeneuve, 2018). Dans la même perspective, Rodrigue Landry (2017) suggère que les universités et les collèges participent à la complétude institutionnelle en jouant un rôle important relativement à la socialisation de proximité. Nous suggérons également que ces institutions influencent la socialisation sur la place publique, soit les représentations que les francophones ont d'eux-mêmes et celles qui sont portées par les anglophones.

La langue continue d'être un marqueur identitaire important au Canada. L'attachement au bilinguisme poursuit sa croissance, de même que l'intérêt à l'égard des régimes d'immersion. Les assises du français – dans l'ensemble du Canada, y compris dans le secteur postsecondaire – n'en demeurent pas moins fragiles, la langue française gagnant à être davantage protégée et promue (Patrimoine canadien, 2021).

Cette étude brosse un portrait de l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité, ainsi que des enjeux liés à l'éducation postsecondaire en français en contexte minoritaire.

Dans un premier temps, on présente une description quantitative des études postsecondaires en anglais au Québec et de celles en français à l'extérieur du Québec. Cette description puise dans diverses sources, en particulier : le Recensement de la population (2016), l'Enquête nationale auprès des diplômés (2018), le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (2018-2019) et les données sur les effectifs postsecondaires (2018-2019) fournies par les établissements postsecondaires et les gouvernements provinciaux. Des entrevues auprès de personnes œuvrant dans l'administration de l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité ont également été réalisées.

Dans un second temps, une analyse des dynamiques permettant de comprendre les particularités de l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité est esquissée. Deux limites à cette analyse doivent être prises en compte. D'abord, considérant qu'on ne peut comparer les enjeux vécus par les groupes linguistiques en situation minoritaire du Québec et de l'extérieur du Québec et qu'il faut tenir compte des contraintes budgétaires ainsi que temporelles de ce projet: l'analyse proposée portera exclusivement sur l'éducation postsecondaire en français à l'extérieur du Québec. Ensuite, considérant la complexité des dynamiques à l'œuvre en ce qui a trait au rôle des programmes destinés aux personnes dont le français est la langue seconde, les programmes ne sont pris en compte que dans la mesure où ils s'arriment à une offre destinée également officiellement aux personnes dont le français est la langue première.

Dans les dernières années, les médias ont largement rappelé la fragilité de la formation en français au sein d'établissements comme le Campus Saint-Jean ou l'Université Laurentienne. Les mobilisations et les dialogues publics qui ont mené à la création de l'Université de l'Ontario français (UOF) ont également mis à jour différentes visions quant à la manière dont l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité devrait se développer pour qu'elle contribue à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. En somme, la portion analytique mettra en lumière les dynamiques à l'œuvre dans la formation postsecondaire en français à l'extérieur du Québec en vue de comprendre spécifiquement ses vulnérabilités, ses protections et son potentiel de développement.

2. MÉTHODOLOGIE

Diverses sources ont été utilisées pour les collectes de données dans le but de réduire les effets des limites de chacune des sources, lorsqu'isolées, et pour mieux exposer la complexité des dynamiques en jeu. En ce qui a trait à la description quantitative, l'avantage d'adopter une méthode mixte était de pouvoir aborder la formation postsecondaire dans la langue de la minorité à partir d'angles différents — les effectifs, les programmes, les établissements — et d'intégrer une perspective comparative avec les groupes majoritaires. De même, ces angles distincts visaient à stimuler une réflexion sur les changements potentiels, en termes de programmes, de recrutement et de financements, par exemple.

Utiliser des données quantitatives de sources distinctes ne permet fait en sorte qu'elles ne peuvent être comparées entre elles que sous certaines conditions et avec prudence. En effet, les populations ciblées, les variables retenues et les méthodologies diffèrent chaque fois.

2.1. Les enquêtes et les programmes statistiques de Statistique Canada

Les données des sections 3 et 5 sont issues de quatre enquêtes et programmes statistiques distincts de Statistique Canada. Quelques caractéristiques des enquêtes et des programmes statistiques retenus sont présentées ci-après.

Recensement de la population – 2016

Le Recensement de la population est réalisé tous les cinq ans. Plusieurs variables linguistiques peuvent être retenues à partir du Recensement. Aussi, il s'agit de la variable habituellement utilisée par Statistique Canada pour identifier les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) que nous avons retenue, soit la première langue officielle parlée (PLOP). Par exemple, les personnes qui ont le français comme PLOP correspondent à la totalité des personnes ayant seulement le français comme première langue officielle parlée et à la moitié des personnes qui ont au moins le français comme première langue officielle parlée. La méthode utilisée par Statistique Canada pour dériver la variable PLOP tient compte, premièrement, de la connaissance des langues officielles, deuxièmement, de la langue maternelle et, troisièmement, de la langue parlée à la maison.

De manière à mieux cibler la population des établissements postsecondaires, certains tableaux isolent les personnes âgées de 15 à 64 ans.

Enquête nationale auprès des diplômés – 2018

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2018 a permis d'obtenir des renseignements sur les personnes qui ont obtenu un diplôme d'un établissement postsecondaire public au Canada en 2015. Les questions portaient sur le cheminement scolaire, le financement des études postsecondaires et la transition vers le marché du travail. L'END contient deux questions linguistiques, soit : 1) la langue d'enseignement du programme; 2) la langue maternelle (première langue apprise et encore comprise). Pour notre analyse, nous avons bénéficié de tableaux commandés par le ministère du Patrimoine canadien et par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). Les tableaux de l'ICRML ne portaient que sur les personnes diplômées d'une université alors que ceux de Patrimoine canadien intégraient les effectifs des collègues.

Dans cette enquête, le nombre de répondants ayant été formés ou ayant comme langue maternelle une langue officielle minoritaire était assez restreint. Aussi, la qualité limitée de certains croisements de variables a contraint les analyses des données de l'enquête. La qualité des données a été déterminée par l'équipe de Statistique Canada. Nous présentons ici les données considérées comme très bonnes, bonnes ou acceptables.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires – 2018-2019

Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIÉP) est une enquête nationale qui collecte des informations sur les effectifs et les diplômés des établissements postsecondaires publics canadiens. L'enquête constitue un recensement puisque chaque établissement transmet des données sur ses programmes et ses étudiants. La langue d'enseignement n'est pas une variable dans cette enquête, mais elle est utilisée à des fins comparatives, soit pour avoir un aperçu de l'ensemble des effectifs et des programmes offerts au sein d'une géographie donnée.

Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire – 2018-2019

Cette enquête est menée chaque année auprès de tous les ministères de l'Éducation du Canada. Elle vise la collecte de données sur les écoles primaires et secondaires en ce qui concerne les thèmes suivants : nombre d'élèves inscrits, nombre de diplômés des écoles secondaires, renseignements sur les éducateurs et les dépenses. Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé les données sur les effectifs des programmes d'immersion et d'enseignement dans la langue de la minorité.

Enquête sur l'information financière des universités et collèges – 2018-2019

Cette enquête vise à recueillir des renseignements financiers (revenus et dépenses) au sujet de l'ensemble des universités et des collèges conférant des diplômes au pays. Nous analysons ici les dépenses des universités et des collèges. En ce qui concerne les universités, nous avons retenu seulement les dépenses des membres de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire.

2.2. Les données sur les programmes

Québec

Pour la province du Québec, nous n'avons pas sollicité les établissements directement. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a fourni des données détaillées sur les études postsecondaires, données qui précisaient la langue d'enseignement. Pour les études collégiales, considérant que plusieurs établissements collégiaux opèrent dans des environnements bilingues, la langue d'enseignement du programme était retenue. En ce qui a trait aux universités, les données sur la formation en anglais portaient sur l'offre de trois établissements anglophones, soit l'Université McGill, l'Université Concordia et l'Université Bishop's. Conséquemment, pour les données sur les effectifs inscrits à un programme en anglais ou à un établissement anglophone, il est possible que la langue de certains cours ait été le français. Toutefois, à notre connaissance, presque la totalité des cours et de l'expérience d'apprentissage de ces personnes aura eu lieu en anglais. L'exception à cette règle est la population étudiante des trois universités considérées comme anglophones inscrite dans un programme de lettres, de littérature ou d'études françaises.

Canada sauf le Québec

À l'extérieur du Québec, les gouvernements provinciaux ne colligent pas nécessairement d'information linguistique précise sur les études postsecondaires. Conséquemment, nous avons ciblé directement les établissements postsecondaires qui offraient des formations en français. Par le biais d'ententes bilatérales entre le ministère du Patrimoine canadien et les ministères de l'Éducation provinciaux, ainsi que de nos dialogues avec différents intervenants, nous pensons avoir identifié presque tous les établissements offrant des programmes postsecondaires en français. Toutefois, le métissage de l'anglais et du français demeure bien présent dans la manière d'organiser cette offre d'études postsecondaires en français. Aussi, pour nous guider dans l'établissement de critères d'inclusion et d'exclusion, nous nous sommes appuyés sur les

principes mis de l'avant par Patrimoine canadien dans ses programmes destinés aux études postsecondaires dans la langue de la minorité. Cet appui vise à contribuer à la possibilité 1) de se faire instruire dans sa langue maternelle, et d'enrichir ainsi son expérience culturelle; ainsi que 2) d'apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde et d'enrichir ses connaissances des particularités culturelles de l'autre communauté de langue officielle.

De manière à refléter cette importance combinée de l'expérience culturelle et linguistique, les principales stratégies d'inclusion et d'exclusion de programmes adoptées sont les suivantes :

- ✧ nous avons inclus tous les programmes postsecondaires dont l'ensemble des cours obligatoires étaient offerts en français;
- ✧ nous avons exclu les programmes dont l'objet était la langue française – par exemple, un baccalauréat en lettres/littérature/études françaises – ou l'éducation du français langue seconde lorsque ces programmes étaient les seuls offerts en français au sein d'un établissement anglophone;
- ✧ nous avons inclus les programmes de formation en lettres/littérature/études françaises ou en éducation du français langue seconde lorsque ceux-ci étaient offerts au sein d'un établissement assurant une expérience étudiante en français et offrant d'autres programmes d'études postsecondaires en français;
- ✧ nous avons inclus les programmes en éducation au sein d'établissements anglophones lorsque ceux-ci visaient l'enseignement en français en plus de l'enseignement du français langue seconde;
- ✧ nous avons inclus les programmes dits bilingues des unités académiques de l'Ouest du fait que le bilinguisme exigé était arrimé à des exigences professionnelles strictes et que ces programmes étaient encadrés par une expérience étudiante en français.

Nous avons retenu 24 établissements qui offraient des programmes universitaires et collégiaux correspondant aux critères susmentionnés (section 6.5, tableaux 19 et 22). Pour cinq de ces établissements, nous n'avons pu obtenir de données sur les effectifs ou n'avons obtenu que des données parcellaires :

- ✧ l'Université de l'Ontario français n'offrait aucun programme postsecondaire en 2018-2019;
- ✧ nous n'avons pu obtenir de données du Collège de l'Île ni de données sur les programmes en éducation de l'Université de Toronto;
- ✧ nous avons des données partielles de : l'Université Laurentienne, l'Université de Sudbury, le Campus Glendon.

2.3. Les entretiens

À l'hiver 2021, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs d'une à deux heures auprès de 25 administrateurs et administratrices d'établissements postsecondaires qui offrent des programmes d'études postsecondaires en français en contexte minoritaire. Ces personnes

représentaient seize établissements postsecondaires distincts. Une répartition géographique (Est, Centre, Ouest et Nord) a été respectée de même qu'une représentation des environnements collégiaux et universitaires. Les principaux thèmes abordés étaient: la gouvernance, les éléments de mission se rapportant à la francophonie, le financement, l'offre de programmes, la population étudiante.

En outre, nous avons réalisé des entretiens d'information auprès d'organisations provinciales et/ou d'appui au secteur postsecondaire.

2.4. Les analyses financières

Les propos de la section sur le financement des établissements (6.4) reflètent une analyse 1) des entretiens, 2) des budgets de 2018-2019 partagés par les établissements, 3) des renseignements financiers diffusés dans l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges – 2018-2019, et 4) des ententes bilatérales relatives à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.

3. DONNÉES D'ENQUÊTES : PORTRAIT DE LA POPULATION ANGLOPHONE ET DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN ANGLAIS AU QUÉBEC

La population anglophone du Québec bénéficie d'un réseau de collèges bien étendu et d'universités dont la réputation n'est plus à faire. Pour bien comprendre les publics potentiels de ces établissements, différentes données sur la population anglophone et sur celle ayant étudié en anglais sont présentées ci-après. Elles sont tirées du Recensement de la population et d'enquêtes réalisées par Statistique Canada.

3.1. L'âge : une population plus jeune chez les anglophones

Recensement de la population – 2016

En 2016, la population totale du Québec était composée de 7 965 450 personnes, incluant 1 097 920 personnes avec l'anglais comme PLOP, ce qui représente 13,8 % de la population totale. La population québécoise dont l'anglais est la PLOP s'avère moins affectée par le vieillissement de la population que connaissent le Québec et le Canada en général.

Les analyses qui suivent isolent la population des 15 à 64 ans, celle-ci reflétant davantage le public potentiel des établissements postsecondaires comparativement à l'ensemble des groupes d'âge. Ainsi, chez les 15 à 64 ans, la part des personnes de 15 à 24 ans dont l'anglais est la PLOP est plus importante (18,9 %) que celle avec le français comme PLOP (17,2 %); un écart similaire est observé pour les autres groupes d'âge. Cette dynamique démographique peut être associée en partie au fait que 1) la population immigrante est plus jeune que la population non immigrante au Canada et que 2) la proportion des personnes immigrantes, au sein de l'ensemble de la population, qui a l'anglais comme PLOP est trois fois plus importante (32,9 %) que celle qui a le français comme PLOP (10,0 %).

TABLEAU 1. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge. Québec. Recensement de la population – 2016

PLOP	15 à 19 ans	19 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	TOTAL, 15 à 64 ans
Anglais	8,5 %	10,4 %	20,7 %	20,8 %	21,7 %	17,9 %	773 165
Français	8,0 %	9,2 %	18,7 %	19,7 %	21,2 %	23,1 %	4 500 205

Système d'information sur les étudiants postsecondaires – 2018-2019

Les données du SIÉP révèlent que les effectifs des établissements postsecondaires au Québec en 2018-2019 – peu importe la langue – étaient surtout composés de personnes de 24 ans et moins, encore plus au collège (81,0 %) qu'à l'université (52,6 %).

3.2. Le sexe : une proportion plus importante d'hommes dans la population anglophone

TABLEAU 2. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Québec. Recensement de la population – 2016

PLOP	Féminin		Masculin	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Anglais	381 343	49,3 %	391 825	50,7 %
Français	2 261 758	50,3 %	2 238 455	49,7 %

Recensement de la population – 2016

La population des 15 à 64 ans qui a l'anglais comme PLOP compte une proportion un peu plus grande d'hommes (50,7 %); cette proportion est, par ailleurs, plus importante que celle observée dans la population dont la PLOP est le français (49,7 %).

Système d'information sur les étudiants postsecondaires – 2018-2019

Les données du SIÉP montrent que les femmes sont surreprésentées dans les effectifs en 2018-2019, et ce, davantage au Québec (58,0 %) qu'en moyenne au Canada (55,9 %). Alors qu'en moyenne au Canada les femmes sont davantage présentes à l'université (56,7 %) qu'au collège (54,5 %), au Québec elles forment une part équivalente des effectifs dans les universités (58,1 %) et dans les collèges (57,9 %).

3.3. Les certificats, diplômes ou grades : une proportion plus importante de diplômés universitaires chez les anglophones

Recensement de la population – 2016

La population qui a l'anglais comme PLOP est composée plus souvent de diplômés universitaires (37,3 %) que la population pour laquelle la PLOP est le français (26,9 %). Un écart d'environ 10 points de pourcentage est également observé pour les diplômes collégiaux, mais en faveur des personnes qui ont le français comme PLOP (40,4 %) comparativement à celles avec l'anglais comme PLOP (30,1 %).

TABLEAU 3. Population selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Québec. Recensement de la population – 2016

Type de certificat, de diplôme ou de grade	PLOP	Québec
Collégial ou d'un autre établissement non universitaire	Anglais	193 335 30,1 %
	Français	1 792 183 40,4 %
Universitaire	Anglais	239 710 37,3 %
	Français	1 193 578 26,9 %

3.4. Les domaines d'études : un intérêt plus marqué envers les sciences sociales, les sciences du comportement et le droit chez les anglophones

Recensement de la population – 2016

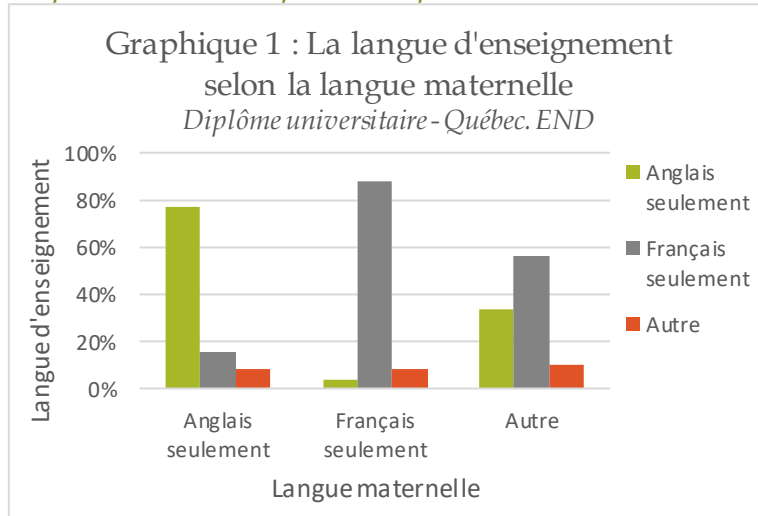
Tout comme pour les personnes de 15 à 64 ans qui ont le français comme PLOP (22,8%), les personnes qui ont l'anglais comme PLOP (23,5%) ont plus souvent comme principal domaine d'études *le commerce, la gestion et l'administration publique*. Un intérêt plus marqué pour des études en *sciences sociales ou comportementales et en droit* est observé chez les personnes dont la PLOP est l'anglais (15,1%), en comparaison de la population qui a le français comme PLOP (9,4%). Les écarts les plus importants sont observés pour les domaines des *services personnels, des services de protection et des services de transport*, ainsi que de *l'agriculture, des ressources naturelles et de la conservation* où les données montrent un intérêt deux fois moins marqué pour les personnes qui ont l'anglais comme PLOP, en comparaison de celles qui ont le français comme PLOP.

TABLEAU 4. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Québec. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	20 945	4,4 %	169 420	6,0 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	26 930	5,6 %	112 975	4,0 %
Sciences humaines	32 420	6,8 %	147 780	5,2 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	72 238	15,1 %	267 348	9,4 %
Commerce, gestion et administration publique	112 265	23,5 %	644 970	22,8 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	25 970	5,4 %	99 905	3,5 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	27 810	5,8 %	113 510	4,0 %
Architecture, génie et services connexes	81 740	17,1 %	616 630	21,8 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	5 948	1,2 %	70 453	2,5 %
Santé et domaines connexes	48 140	10,1 %	356 850	12,6 %
Services personnels, de protection et de transport	23 585	4,9 %	232 510	8,2 %
Autres	50	0,0 %	925	0,0 %
TOTAL	478 040		2 833 275	

3.5. L'identité linguistique et la langue d'enseignement: une correspondance moins grande pour les anglophones

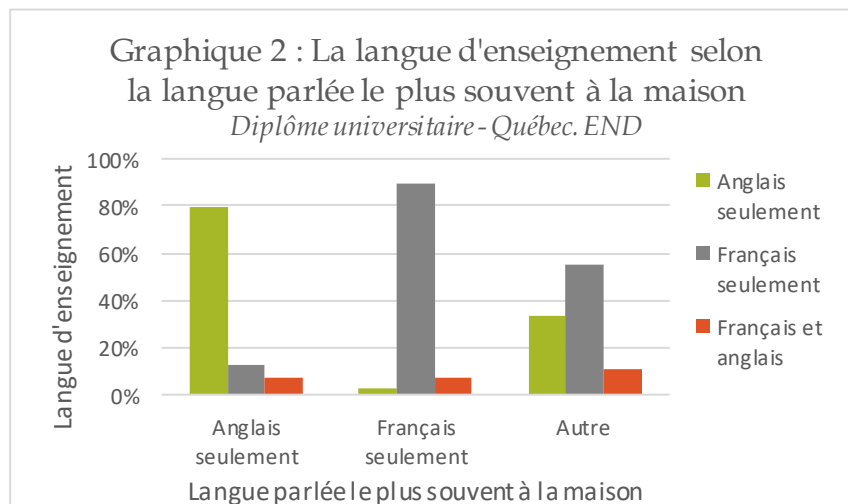
Enquête nationale auprès des diplômés - 2018



Les personnes qui ont obtenu un diplôme universitaire en 2015 et qui avaient seulement l'anglais comme langue maternelle¹ ou comme langue le plus souvent parlée à la maison bénéficient très majoritairement d'une formation universitaire uniquement en anglais, soit, respectivement, dans 76,8 % et 79,6 % des cas.

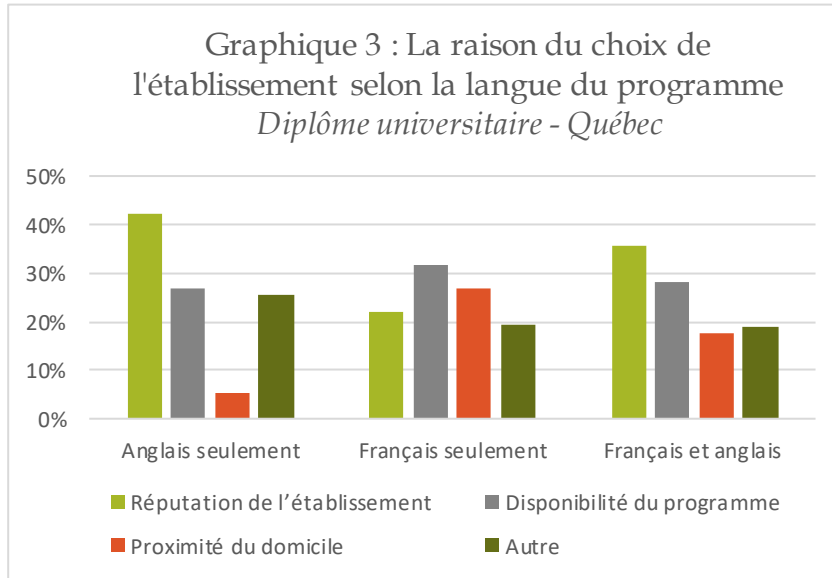
Les données portant sur les personnes dont l'identité

linguistique combine plus d'une langue montrent, en outre, qu'elles bénéficient des formations postsecondaires offertes en anglais. De fait, les personnes dont la langue maternelle n'est pas seulement l'anglais ou le français ont étudié dans 33,8 % des cas seulement en anglais, alors que plus de la moitié d'entre elles (56,2 %) ont étudié seulement en français. Ces proportions sont similaires pour les personnes qui parlaient une autre langue que seulement le français ou l'anglais à la maison.



¹ Les graphiques, les tableaux et les statistiques de l'END - 2018 qui analysent les variables « langue maternelle » ou « changement de province » sont tirés de tableaux de données préparés par l'ICRML à partir d'une commande personnalisée auprès de Statistique Canada. Nous les remercions d'avoir partagé avec nous ces tableaux.

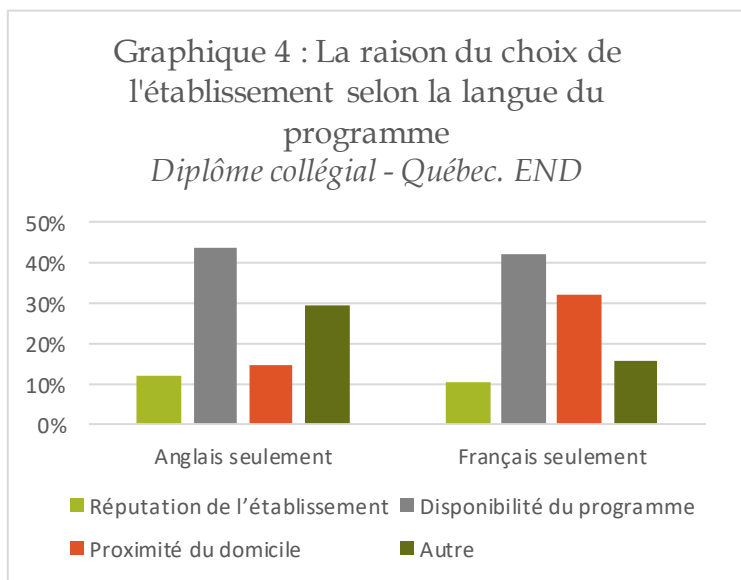
3.6. La raison du choix de l'établissement: plus d'importance accordée à la réputation de l'établissement lorsque la formation est offerte en anglais



Enquête nationale auprès des diplômés - 2018

Les personnes diplômées de l'université en 2015 qui ont étudié en anglais seulement ont mis deux fois plus sur la réputation de l'établissement (42,2 %) pour orienter leur choix que les personnes qui étudiaient en français (21,9 %) [graphique 3]. Tout comme pour les personnes qui étudiaient seulement en anglais, celles qui étudiaient dans un environnement

combinant l'anglais et le français retiennent comme facteur principal de leur choix la réputation de l'établissement (35,6 %). Pour les personnes qui étudiaient en français seulement, le facteur prédominant est plutôt la disponibilité du programme (31,9 %). Le prestige des établissements anglophones pourrait expliquer en partie ces écarts (voir section 4.1).



En ce qui a trait aux études collégiales (graphique 4), la réputation de l'établissement s'avère un critère nettement moins important, ce, tant pour les personnes qui étudient en anglais (12,0 %) que pour les personnes qui étudient en français (10,6 %). En revanche, le facteur le plus déterminant était la disponibilité du programme, ce, dans une proportion similaire pour les personnes qui étudiaient en anglais (43,8 %) et celles qui étudiaient en français (41,9 %).

3.7. Le changement de province : une pratique beaucoup plus répandue chez les personnes qui étudient en anglais et qui ont l'anglais comme langue maternelle

Enquête nationale auprès des diplômés - 2018

Les personnes qui ont étudié en anglais seulement et qui vivaient au Québec au moment de l'Enquête ont beaucoup plus souvent changé de province pour leurs études (20,9 %) que celles qui ont étudié en français seulement (0,8 %). La propension à changer de province pour étudier en anglais est encore plus forte chez les personnes qui ont l'anglais comme langue maternelle (36,2 %). L'accès important à des études postsecondaires en anglais à l'extérieur du Québec et le faible accès aux études postsecondaires en français à l'extérieur du Québec pourraient expliquer en partie la mobilité plus grande des anglophones.

3.8. La dette étudiante : une dette plus élevée pour les personnes qui étudient en anglais

Enquête nationale auprès des diplômés - 2018

L'endettement étudiant est moindre au Québec en comparaison des autres régions au Canada. Toutefois, cet écart est le plus important pour les personnes qui étudient en français au Québec (Tableau 5).

Du côté universitaire, les écarts engagent des montants plus élevés. Ainsi, les diplômés universitaires du Québec qui ont étudié en français avaient cumulé une dette de 17 700 \$, alors que ceux qui avaient étudié en anglais avaient cumulé une dette moyenne 1,4 fois supérieure (24 000 \$). Pendant ce temps, au Canada, les diplômés universitaires avaient en moyenne une dette plus importante, soit 28 000 \$.

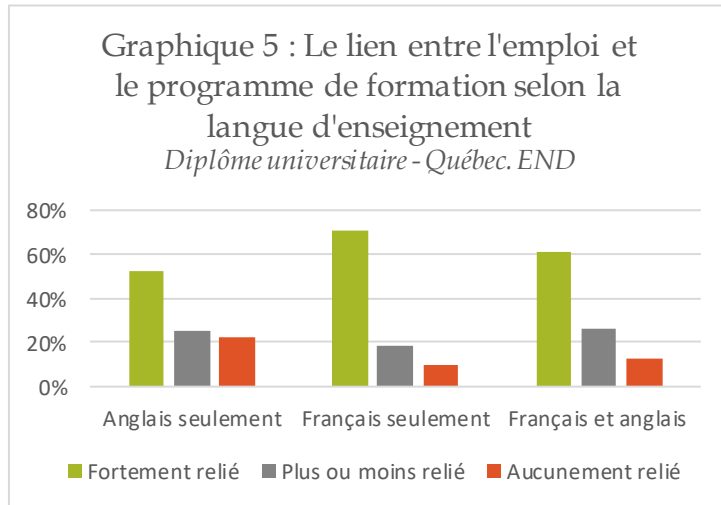
TABLEAU 5. Dette étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue du programme et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Québec. END - 2018

Langue du programme	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Moyenne de la dette	Dette médiane
Français seulement	Collégial	10 500 \$	8 000 \$
	Universitaire	17 700 \$	13 500 \$
Anglais seulement	Collégial	11 100 \$	10 000 \$
	Universitaire	24 000 \$	16 000 \$
Français et anglais	Collégial	11 300 \$	8 000 \$
	Universitaire	22 000 \$	14 700 \$

Le portrait des études collégiales au Québec montre des écarts moins grands. Ainsi, les personnes qui ont obtenu leur diplôme collégial en 2015 au Québec avaient cumulé une dette moyenne de 10 500 \$ si elles avaient étudié en français, et de 11 100 \$ si elles avaient étudié en anglais. Au Canada, la dette moyenne des diplômés collégiaux était alors largement supérieure, soit 15 100 \$.

3.9. L'emploi et le programme d'étude : un lien moindre pour les personnes qui ont étudié en anglais

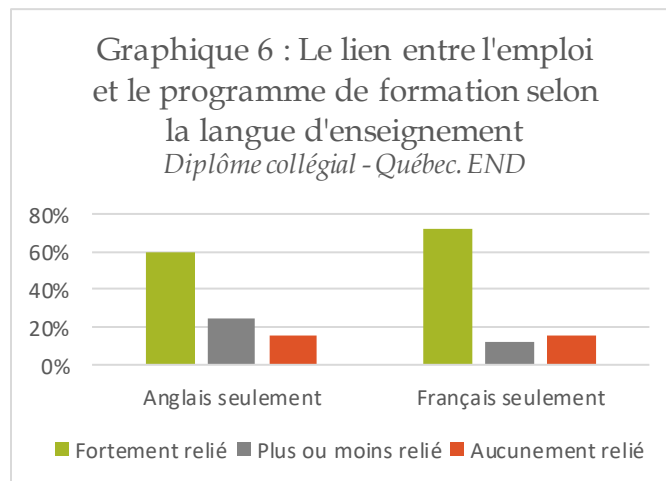
Enquête nationale auprès des diplômés – 2018



Les personnes en emploi en 2018 qui ont obtenu leur diplôme universitaire en 2015 au Québec après des études en anglais avaient moins de chance (52,7 %) de considérer que leur emploi était fortement lié à leur programme de formation que les personnes qui avaient étudié en français seulement (71,2 %) [graphique 5].

Un portrait similaire est observé pour les personnes qui ont obtenu un diplôme collégial, bien que l'écart entre les personnes qui ont étudié en anglais (60,2 %) et en français (72,0 %) soit moindre (graphique 6).

Un portrait similaire est observé pour les personnes qui ont obtenu un diplôme collégial, bien que l'écart entre les personnes qui ont étudié en anglais (60,2 %) et en français (72,0 %) soit moindre (graphique 6).



4. DONNÉES PROVINCIALES : PORTRAIT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN ANGLAIS AU QUÉBEC

Le portrait de l'éducation postsecondaire en anglais au Québec montre que la population anglophone peut bénéficier d'une variété et d'une quantité importante de formations collégiales et universitaires. Les données présentées ci-après portent sur les réseaux d'enseignement publics, gouvernementaux et privés.

4.1. Les études universitaires

Les anglophones sont bien servis en ce qui a trait aux études universitaires en anglais au Québec. Trois établissements sont responsables de cette offre, soit l'Université McGill, l'Université Concordia

TABLEAU 6. Portrait général des études universitaires. Université. Québec. Données provinciales - 2018-2019

Caractéristiques	Langue d'enseignement de l'établissement				Total
	Anglais		Français		
Nombre d'établissements	3	15,8 %	16	84,2 %	19
Inscriptions totales	76 602	24,9 %	231 448	75,1 %	308 050
Dépenses des établissements en milliers de dollars	2 515 969	32,2 %	5 296 575	67,8 %	7 812 544

et l'Université Bishop's. Le fait que l'Université McGill figure parmi les cinquante meilleures universités du monde et parmi les cinq meilleures au Canada constitue un atout considérable pour les anglophones. Alors que les effectifs de l'Université McGill et de l'Université Concordia sont comparables, ceux de l'Université Bishop's se révèlent beaucoup plus petits, puisqu'ils représentent moins de 10 % des effectifs de l'une ou l'autre de ses consœurs.

C'est 24,9 % des effectifs des universités québécoises qui bénéficient d'une formation en anglais en 2018-2019, alors que la population totale qui a l'anglais comme PLOP est de 13,8 % en 2016. La population étudiante étrangère est plus de deux fois supérieure dans les effectifs inscrits en anglais (24,8 %) que dans les effectifs inscrits en français (10,8 %). Par ailleurs, les effectifs de la formation en anglais sont plus souvent des femmes (54,6 %), mais cette proportion est moins grande qu'au sein des effectifs suivant une formation en français (59,0 %).

La répartition des effectifs au sein des programmes d'études est similaire lorsque les personnes ayant étudié en anglais et en français sont comparées. En plus des écarts de 1 % à 4 % observés pour les trois domaines d'étude principaux (sciences humaines, sciences appliquées, sciences de l'administration), la proportion d'effectifs inscrits en anglais dans les domaines des sciences de la santé (7,6 %), des sciences de l'éducation (4,7 %) et du droit (1,1 %) est environ deux fois moins importante comparativement à celle des personnes qui ont étudié en français.

TABLEAU 7. Portrait des inscriptions. Université, Québec. Données provinciales – 2018-2019

Caractéristiques		Langue d'enseignement de l'établissement			
		Anglais		Français	
Population étudiante	Totale	76 602		231 448	
	À temps plein	61 945	80,9 %	148 817	64,3 %
	Étudiants étrangers	18 978	24,8 %	24 998	10,8 %
	Femmes	41 841	54,6 %	136 596	59,0 %
	25 ans et moins	57 689	75,2 %	127 410	55,0 %
Domaines d'études où le nombre d'inscriptions est le plus élevé		Sciences humaines (22,2 %) Sciences appliquées (21,9 %) Sciences de l'administration (17,2 %)		Sciences de l'administration (25,9 %) Sciences humaines (17,4 %) Sciences appliquées (16,2 %)	

4.2. Les études collégiales

En 2018-2019, 13 établissements offrent de la formation collégiale exclusivement en anglais, alors que 22 établissements collégiaux offrent une formation en anglais et en français². Ces établissements représentent 14,2 % des établissements collégiaux du Québec. Cela dit, comme les collèges accueillant le plus d'effectifs au Québec sont anglophones (Collège Dawson et Cégep John Abbott), 19,5 % de la population étudiante collégiale est inscrite à un programme en

TABLEAU 8. Établissements selon la langue d'enseignement. Collège, Québec. Données provinciales – 2018-2019

Total	Anglais	Bilingue	Français
150	13	22	115
100 %	8,7 %	23,3 %	76,7 %

anglais. Cette proportion équivaut à 39 937 personnes. En outre, la proportion de personnes au Québec dont la PLOP est l'anglais en 2016 (13,8 %) est plus faible que la proportion des personnes qui étudient en anglais (19,5 %).

La population étudiante étrangère est près de quatre fois plus importante dans les effectifs qui étudient en anglais (13,4 %), par rapport aux effectifs de la formation offerte en français (3,4 %). Les effectifs des programmes en anglais se révèlent également plus jeunes, sachant que la proportion de personnes de 25 ans et moins y est de 87,5 %, alors que cette proportion diminue à 80,9 % pour les études en français.

En ce qui a trait aux familles de programmes, les personnes qui étudient en anglais se retrouvent plus souvent en sciences humaines, en techniques administratives et en sciences que celles qui étudient en français. En revanche, les personnes qui étudient en anglais choisissent de 1,5 à

² Partant des 191 établissements identifiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, nous avons opéré des regroupements, de manière à mieux représenter les fonctionnements et la gouvernance des établissements. Ainsi, la plupart du temps, lorsque différents campus étaient associés à un même établissement collégial, nous avons comptabilisé un seul établissement.

2,7 fois moins souvent les techniques humaines, les techniques physiques, les techniques biologiques et les arts.

TABLEAU 9. Portrait des inscriptions. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019

Caractéristiques		Langue d'enseignement			
		Anglais		Français	
Population étudiante	Totale	39 937		164 703	
	À temps plein	36 978	92,6 %	147 081	89,3 %
	Étudiants étrangers	5 354	13,4 %	5 629	3,4 %
	Femmes	21 723	54,4 %	96 444	58,6 %
	25 ans et moins	34 934	87,5 %	133 165	80,9 %
Familles de programmes où le nombre d'inscriptions est le plus élevé		Sciences humaines (33,2 %) Techniques administratives (19,4 %) Sciences (15,5 %)		Sciences humaines (18,8 %) Techniques administratives (16,1 %) Techniques humaines (15,5 %)	

5. DONNÉES D'ENQUÊTES : PORTRAIT DE LA POPULATION FRANCOPHONE ET DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS AU CANADA À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Le portrait sociodémographique de la population francophone vivant en situation minoritaire permet de mieux comprendre les caractéristiques de la clientèle principale visée par une majorité des programmes de formation offerts en français à l'extérieur du Québec. L'autre type de clientèle canadienne visé par ces programmes est les personnes dites « francophiles », soit celles ayant acquis une connaissance du français sans que cette langue soit leur première langue officielle parlée.

5.1. L'âge : une cohorte plus âgée dans la francophonie

Recensement de la population – 2016

Le Tableau 10 présente la population des 15 à 64 ans selon la PLOP à l'extérieur du Québec. Ce groupe d'âge contient l'essentiel de la population étudiante potentielle de la formation postsecondaire. Ainsi, on observe que la proportion des personnes de 45 à 64 ans est plus importante chez les personnes ayant le français comme PLOP (48,7%) que chez celles dont la PLOP est l'anglais (41,5%). Cette différence peut être liée au vieillissement accéléré de la population francophone vivant à l'extérieur du Québec, vieillissement causé par l'important pouvoir d'assimilation linguistique de l'anglais et par une proportion environ quatre fois moins grande de personnes immigrantes dans la population ayant le français comme PLOP à l'extérieur du Québec (comparativement à la population totale). Conséquemment, la proportion de personnes de 15 à 24 ans est plus importante chez les personnes dont l'anglais est la PLOP (18,8%) que chez celles ayant le français comme PLOP (14,7%). Dans tous les cas, on peut penser que le vieillissement accéléré de la population francophone réduit potentiellement les publics cibles francophones des programmes de formation en français à l'extérieur du Québec.

TABLEAU 10. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016

PLOP	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	TOTAL, 15 à 64 ans
Français	7,2 %	7,5 %	16,9 %	19,7 %	23,6 %	25,1 %	679 345
Anglais	9,0 %	9,8 %	20,2 %	19,4 %	21,4 %	20,1 %	16 948 980 ³

³ Les chiffres de la colonne « population totale » pour chaque tableau de ce rapport proviennent des tableaux thématiques de Statistique Canada. En raison de l'arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada, il est possible que cette colonne (chiffre et pourcentage) ne corresponde pas exactement (à un multiple de 5 ou de 10 près) à la somme des valeurs indiquées dans les autres colonnes ou qu'elle ne corresponde pas nécessairement au même total que les autres tableaux. Pour en savoir plus, veuillez consulter [À propos des données, Profil du recensement, Recensement de 2016](#) de Statistique Canada.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires

Les données du SIÉP révèlent que les effectifs des établissements postsecondaires au Canada hors Québec en 2018-2019 – peu importe la langue – étaient surtout composés de personnes de 24 ans et moins, encore plus à l'université (73,7 %) qu'au collège (58,9 %).

5.2. Le sexe : les femmes plus nombreuses

Recensement de la population - 2016

TABLEAU 11. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Canada sauf le Québec. Recensement de la population - 2016

PLOP	Féminin		Masculin	
Français	349 600	51,5 %	329 755	48,5 %
Anglais	8 568 880	50,6 %	8 380 050	49,4 %

La population de femmes qui ont le français comme PLOP et vivent en situation minoritaire est proportionnellement plus importante (51,5 %) que celle des femmes qui ont l'anglais comme PLOP (50,6 %). Les écarts les plus importants sont notés dans les provinces: de l'Alberta, où la proportion de femmes dont le français

est la PLOP est la moins importante (47,0 %); de l'Île-du-Prince-Édouard, où la proportion de femmes ayant le français comme PLOP est la plus importante (53,8 %); et de l'Ontario (52,9 %).

Système d'information sur les étudiants postsecondaires – 2018-2019

Les données du SIÉP montrent que les femmes sont surreprésentées dans les effectifs en 2018-2019 au Canada à l'extérieur du Québec. Ainsi, elles forment 56,7 % des effectifs dans les universités et 54,5 % des effectifs dans les collèges. Dans les universités, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard (60,3 %) et en Alberta (58,4 %) que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses et en Ontario qu'elles le sont le moins (55,1 %). Dans les collèges, les femmes sont plus présentes en Alberta (58,8 %), ainsi que dans les territoires (58,3 %). Elles sont moins présentes à l'Île-du-Prince-Édouard (43,5 %), ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador (46,8 %).

5.3. Les certificats, diplômes ou grades: une diplomation plus répandue chez les francophones

Recensement de la population – 2016

TABLEAU 12. Population selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016

Type de certificat, de diplôme ou de grade	PLOP	Canada sauf le Québec
Collégial ou d'un autre établissement non universitaire	FR	189 900 21,5 %
	EN	4 171 858 20,2 %
Universitaire	FR	225 430 25,5 %
	EN	5 598 795 27,1 %

En 2016, la proportion des minorités de langue officielle qui détient un certificat, un grade ou un diplôme collégial (30,7%) est plus importante que celle des personnes dont la PLOP est l'anglais à l'extérieur du Québec. En revanche, au niveau universitaire, la minorité de langue officielle détient proportionnellement moins de certificats, diplômes ou grades (25,5%) que le groupe majoritaire (27,1 %). Cela dit, la situation varie beaucoup d'une région à l'autre. C'est dans l'Ouest et les territoires que les personnes ayant le français comme PLOP détiennent proportionnellement plus souvent des titres universitaires. Aussi, est-ce

dans les provinces de l'Atlantique que la proportion de minorités de langues officielles ne détenant pas de diplôme secondaire ou l'équivalent est la plus élevée.

TABLEAU 13. Population âgée de 15 ans et plus selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Canada sauf le Québec. Provinces et territoires. Recensement de la population – 2016

Type de certificat, de diplôme ou de grade	PLOP	TNL	ÎPÉ	NÉ	NB	ON	MB	SK	AB	CB	Terr.	Canada sauf le Québec
Aucun	FR	353 17,2 %	1 120 27,0 %	5 853 22,3 %	58 338 28,8 %	85 420 18,1 %	7 310 20,7 %	2 225 17,5 %	10 010 14,3 %	7 453 12,8 %	325 11,1 %	178 407 20,2 %
	EN	102 033 23,4 %	21 135 18,8 %	14 7038 19,7 %	77 758 18,7 %	1 686 500 16,4 %	207 380 21,7 %	172 390 20,5 %	504 630 16,3 %	528 313 14,4 %	24 550 30,3 %	3 471 727 16,8 %
Secondaire	FR	365 17,8 %	833 20,0 %	4 940 18,8 %	45 785 22,6 %	115 425 24,5 %	8 953 25,4 %	3 178 25,0 %	16 410 23,5 %	13 063 22,4 %	483 16,4 %	209 435 23,7 %
	EN	109 045 25,0 %	30 858 27,5 %	190 650 25,5 %	130 635 31,3 %	2 848 235 27,7 %	284 653 29,8 %	256 938 30,6 %	870 405 28,1 %	1 087 533 29,6 %	16 783 20,7 %	5 825 735 28,2 %
Collégial ou d'un autre établissement non universitaire	FR	553 26,9 %	1 385 33,3 %	9 215 35,1 %	62 483 30,9 %	142 088 30,1 %	10 173 28,9 %	4 000 31,5 %	23 290 33,4 %	17 820 30,6 %	920 31,3 %	271 927 30,7 %
	EN	150 058 34,5 %	35 860 31,9 %	236 240 31,6 %	129 048 31,0 %	2 798 893 27,2 %	243 308 25,5 %	231 580 27,6 %	898 450 29,0 %	1 011 100 27,5 %	22 960 28,3 %	5 757 497 27,9 %
Universitaire	FR	785 38,2 %	818 19,7 %	6 265 23,8 %	35 763 17,7 %	128 485 27,3 %	8 795 25,0 %	3 305 26,0 %	20 075 28,8 %	19 930 34,2 %	1 213 41,2 %	225 434 25,5 %
	EN	74 275 17,1 %	24 493 21,8 %	173 090 23,2 %	79 268 19,0 %	2 958 950 28,7 %	220 285 23,1 %	178 795 21,3 %	820 670 26,5 %	1 052 100 28,6 %	16 863 20,8 %	5 598 789 27,1 %

5.4. Les domaines d'études : plus d'études en sciences sociales et en sciences humaines chez les francophones

Recensement de la population – 2016

Le Recensement ne permet pas de savoir dans quelle langue étudient les personnes. Toutefois, il permet de connaître le principal domaine d'étude des personnes selon leur PLOP. Que ce soit pour les anglophones ou les francophones, les principaux domaines d'études sont le plus souvent : *commerce, gestion et administration publique, architecture, génie et services connexes*. Dans les provinces, les proportions de francophones à avoir principalement ces domaines d'étude sont généralement moins élevées que chez les anglophones.

Cette situation est similaire dans le domaine de la *santé et les domaines connexes*. Ainsi, la proportion de francophones étudiant principalement dans ce domaine varie entre 8,1 % (Colombie-Britannique) et 18,3 % (Nouveau-Brunswick), et la proportion d'anglophones entre 12,0 % (territoires) et 18,4 % (Manitoba). Le Nouveau-Brunswick est la seule province où les francophones sont proportionnellement plus nombreux (18,3 %) que les anglophones (15,8 %) à avoir principalement ce domaine d'étude.

Les francophones dont le principal domaine d'étude est les *sciences sociales, les sciences comportementales, le droit, les sciences humaines ou l'éducation* y sont proportionnellement plus nombreux que les anglophones. En éducation, les proportions des francophones à avoir principalement ce domaine d'étude varient entre 7,1 % (Nouveau-Brunswick) et 15,8 % (Île-du-Prince-Édouard).

Enquête nationale auprès des diplômés – 2018

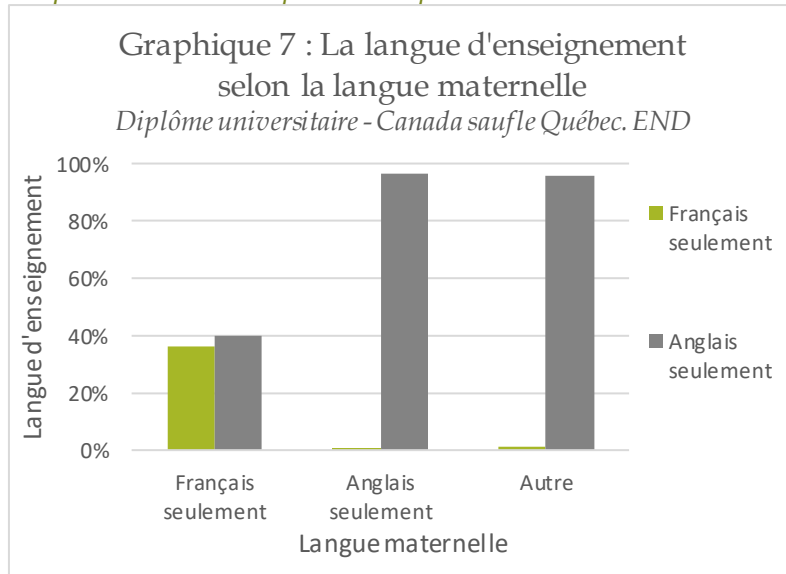
Un regard sur la langue d'études des personnes ayant obtenu un diplôme universitaire en 2015 montre un contraste avec les données du Recensement de 2016. De manière générale, on constate que les personnes ayant étudié en français optent plus souvent (74,2 %) pour des domaines liés à la société, aux lettres et aux sciences humaines, à l'éducation, au commerce et aux arts⁴ que les anglophones (61,1 %).

Encore une fois, cet intérêt à l'égard des sciences humaines et de l'éducation noté dans les données de Recensement de l'END reflète bien l'offre de programmes de formation en français à l'extérieur du Québec, offre qui est également davantage axée sur ces domaines (6.1).

⁴ Plus précisément, ce regroupement intègre les domaines suivants : perfectionnement et initiation aux loisirs; éducation; arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications; sciences humaines; sciences sociales et comportementales et droit; commerce, gestion et administration publique.

5.5. L'identité linguistique et la langue d'enseignement : une faible correspondance du côté francophone

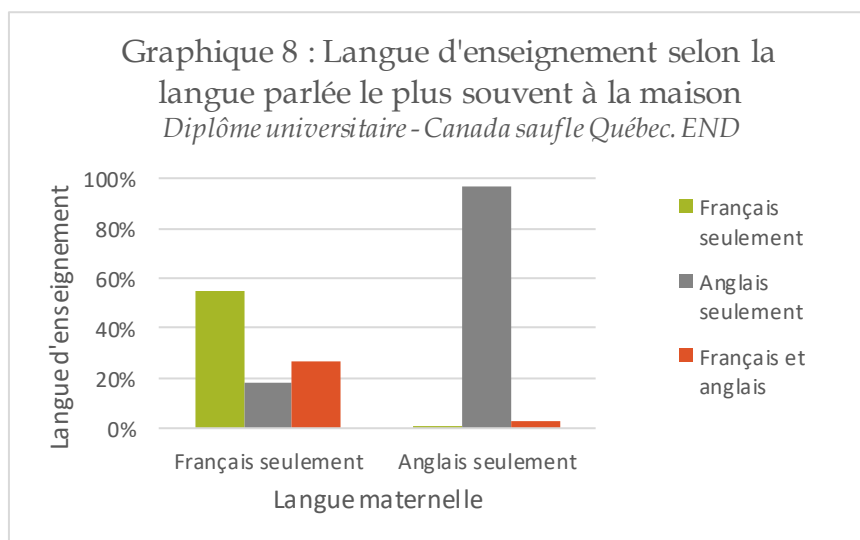
Enquête nationale auprès des diplômés - 2018



Au Canada, sauf au Québec, les personnes qui parlent plus souvent français à la maison ou qui ont le français comme langue maternelle sont peu susceptibles d'étudier en français seulement. Le graphique 7 montre que 36,5% des personnes dont la langue maternelle est seulement le français étudient uniquement en français; la proportion est 2,6 fois plus élevée (96,7%) chez les personnes qui ont l'anglais comme langue maternelle et ont

étudié en anglais. En outre, moins de 1% des personnes qui ont seulement l'anglais, ou une autre langue, comme langue maternelle choisissent d'étudier seulement en français.

Lorsqu'on s'attarde plutôt aux personnes dont la langue parlée le plus souvent à la maison est seulement le français (graphique 8), on observe une correspondance un peu plus grande, considérant que 55,2% de cette population a étudié seulement en français. Cela dit, la proportion est beaucoup plus élevée pour la population parlant l'anglais le plus souvent à la maison (96,9%).



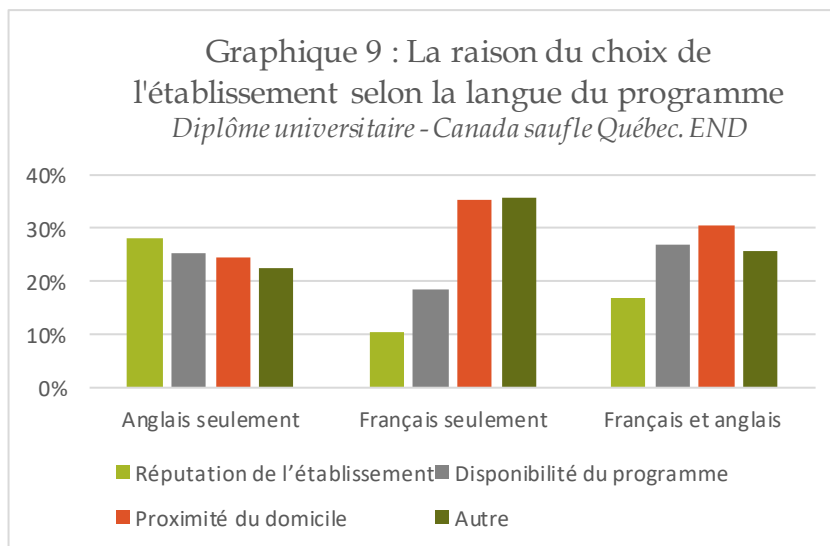
Un examen inversé du portrait linguistique, soit en ayant comme variable principale la langue d'enseignement pour les diplômés universitaires, montre un portrait distinct (graphique 8). D'une part, que l'enseignement ait lieu seulement en anglais ou seulement en français ne modifie pas le fait que ce sont très majoritairement

(environ 70%) les personnes détenant seulement l'une ou l'autre de ces langues maternelles qui y participent.

D'autre part, 65,6 % de la population qui étudie uniquement en français parle aussi seulement français le plus souvent à la maison. En revanche, cette proportion grimpe à 79,7 % pour la population pour qui l'anglais est à la fois la seule langue des études et celle parlée le plus souvent à la maison.

5.6. La raison du choix de l'établissement: une proximité du domicile plus importante pour les personnes qui étudient en français

Enquête nationale auprès des diplômés – 2018



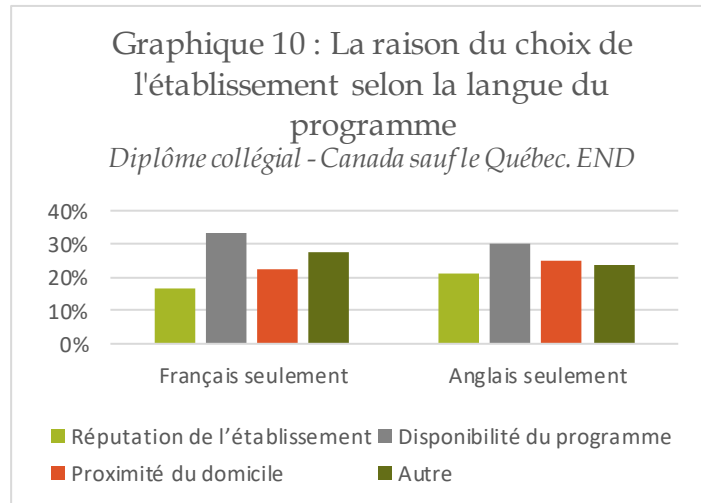
Choisir l'établissement où les études postsecondaires seront réalisées suscite des réflexions où de nombreux facteurs entrent en jeu et s'entrecroisent. L'END aborde cette dynamique dans son questionnaire qui demande aux répondants de préciser le facteur ayant le plus influencé leur choix d'établissement. Les graphiques 9 et 10 présentent les trois facteurs les plus fréquemment cités par

les répondants⁵. Toutefois, un examen des études qualitatives sur le sujet (section 6.7) montre que la disponibilité du programme et les dynamiques identitaires influent également beaucoup sur le choix d'étudier en français, ou de ne pas le faire, des personnes dont le français est la langue maternelle.

En contexte universitaire, le graphique 9 montre que la réputation de l'établissement était un facteur 2,7 fois plus important pour les personnes qui ont choisi d'étudier seulement en anglais (28,0 %) que pour celles qui ont privilégié un environnement uniquement en français (10,4 %). En revanche, la proximité du domicile se révèle le facteur le plus important pour les personnes qui optent pour un environnement bilingue (30,4 %) ou francophone (35,2 %).

⁵ Les six options proposées pour la question « Quel était le facteur le plus important qui a influencé votre choix d'établissement postsecondaire? » sont les suivantes : réputation de l'établissement, disponibilité du programme, proximité du domicile, droits de scolarité, recommandation de membres de la famille ou d'amis, autres. Pour assurer la qualité des données, les facteurs les moins souvent choisis (droits de scolarité et recommandation de membres de la famille ou d'amis) ont été regroupés dans la catégorie « autre ».

La dynamique collégiale (graphique 10) se révèle différente, notamment parce que, généralement, la réputation de l'établissement joue un rôle moindre, bien qu'elle demeure plus importante pour les personnes qui étudient en anglais seulement (21,0 %). Ici, c'est la disponibilité du programme qui est le facteur le plus déterminant, tant pour les personnes qui ont étudié en français (33,3 %) que pour celles qui ont étudié en anglais (30,2 %).



5.7. Le changement de province : plus fréquent chez les personnes dont la langue maternelle est le français

Le fait de changer de région, de province ou de territoire pour mener des études postsecondaires peut être un indicateur d'une accessibilité limitée à ce niveau d'enseignement – bien que d'autres facteurs puissent aussi influencer sur ce choix.

Enquête nationale auprès des diplômés – 2018

Les personnes qui ont étudié en français et ont obtenu un diplôme en 2015 avaient migré vers une autre province (27,5 %) près de trois fois plus souvent que celles qui ont étudié seulement en anglais (10,3 %). De plus, les personnes dont la langue maternelle est le français, qu'elles aient étudié en anglais (29,2 %) ou en français (27,2 %), étaient au moins deux fois plus enclines à changer de province que les personnes avec l'anglais comme langue maternelle.

5.8. La dette étudiante : un montant plus élevé pour les personnes qui étudient en français

Lors d'études pour obtenir un diplôme collégial ou un baccalauréat au Canada, environ la moitié des personnes, en moyenne, ont contracté une dette d'étude entre les années 2000 et 2015 (Galarneau et Gibson, 2020). En outre, le montant de la dette médiane est demeuré stable durant cette période (Galarneau et Gibson, 2020).

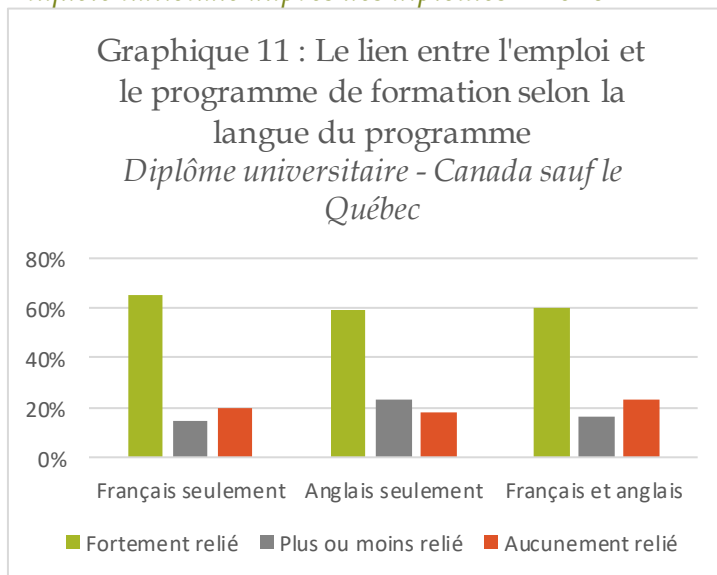
TABLEAU 14 : Dette étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue du programme et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END – 2018

Langue du programme	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Moyenne de la dette	Dette médiane
Français seulement	Collégial	16 800 \$	14 000 \$
	Universitaire	35 000 \$	26 500 \$
Anglais seulement	Collégial	16 200 \$	12 000 \$
	Universitaire	31 000 \$	25 000 \$
Français et anglais	Collégial	14 600 \$	10 000 \$
	Universitaire	34 000 \$	28 000 \$
	Universitaire	34 000 \$	28 000 \$

Un examen de la dette étudiante moyenne montre que, pour les personnes diplômées de l'Université, cette dette est deux fois plus élevée que pour les personnes diplômées du collège, et ce, peu importe la langue ou la région d'études au Canada (hors Québec). Un examen de la dette étudiante moyenne, au moment de l'obtention du diplôme et en fonction de la langue du programme, montre que la dette est encore supérieure pour les personnes qui étudient seulement en français comparati-

vement à la dette des personnes qui étudient seulement en anglais ou en français et en anglais. Lorsque l'on tient compte des grandes régions géographiques, peu importe la langue du programme, c'est en Atlantique que la dette étudiante est la plus importante pour les personnes diplômées d'un programme universitaire. En outre, les personnes qui étudient en français en Atlantique sont, en moyenne, le groupe le plus endetté (39 000 \$).

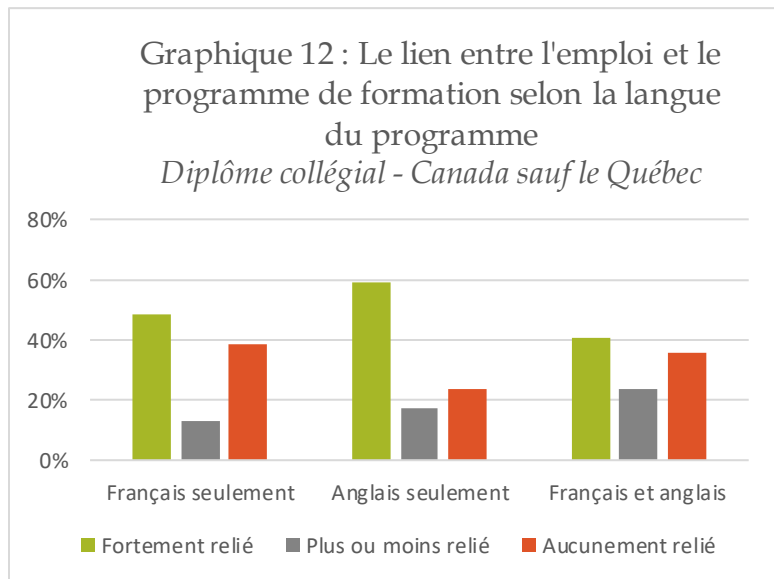
5.9. Le lien entre l'emploi et le programme d'étude : une correspondance moins grande pour les personnes diplômées du collégial



Les décideurs publics cherchent de plus en plus à évaluer la correspondance entre les études et l'emploi des personnes afin que l'offre de programmes corresponde davantage aux besoins du marché du travail. À certains égards, cette correspondance est recherchée également de la part de la population étudiante. Les données de l'END montrent globalement une correspondance assez élevée entre le diplôme collégial ou universitaire obtenu en 2015 et l'emploi occupé au moment de l'enquête. Cette

correspondance est plus élevée pour les programmes de formation universitaire considérant que l'emploi est fortement relié dans 65,5 % des cas lorsque les études ont été réalisées seulement en français et dans 59,2 % des cas lorsque les études ont été réalisées en anglais seulement.

Le portrait du collégial montre des liens moins forts entre les études et l'emploi. En outre, ce sont les formations réalisées seulement en anglais qui mènent à un emploi qui se rattache fortement au diplôme obtenu (58,9%), cette correspondance étant moindre lorsque la formation est suivie en français seulement (48,5%) ou en anglais et en français (40,7%).



Recensement de la population – 2016

En 2016, la répartition des domaines d'emploi s'avère relativement similaire lorsque l'on compare les personnes dont la PLOP est le français et celles dont la PLOP est l'anglais. Le personnel professionnel regroupe la plus grande part de la population, quoique ce domaine soit proportionnellement un peu plus important pour les personnes dont la PLOP est le français (20,5 %) en comparaison de celles qui ont l'anglais (17,8 %) comme PLOP. Le seul autre domaine où un écart de plus de 2 % est visible est le domaine des ventes où les personnes dont la PLOP est l'anglais travaillent plus souvent (10,1 %), comparativement aux personnes ayant le français comme PLOP (7,7 %).

6. DONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS ET BILAN ANALYTIQUE DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS AU BÉNÉFICE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE ET DE LA FRANCOPHONIE

Les établissements retenus dans le cadre de cette analyse ont tous tissé un lien plus ou moins fort avec leur communauté francophone régionale ou provinciale. En ce sens, ils ont tous comme ambition de contribuer plus ou moins directement à la vitalité des CFSM et au renforcement du français au Canada. Cela dit, les moyens qu'ils se sont donnés pour atteindre ces objectifs – en termes de gouvernance, de missions, de pédagogie et d'expérience étudiante – varient largement d'un milieu à l'autre.

Nous avons exclu de l'analyse qui suit les universités anglophones offrant des programmes en éducation pour l'enseignement en français. Ces initiatives ne permettent pas d'offrir une expérience – administration, apprentissages, vie étudiante – où le français occupe une place assurant la sécurité linguistique et où les liens avec les CFSM sont soutenus et favorisent le développement de l'appartenance. Ces programmes demeurent des plus pertinents pour soutenir le développement des régimes d'immersion dont la popularité continue de croître.

L'analyse présentée dans cette section se fonde sur l'ensemble des données réunies dans le cadre de cette étude, mais elle s'appuie plus particulièrement sur les propos des entretiens et la littérature scientifique de même que sur les données des établissements. Les données collectées sur la fréquentation des collèges et universités offrant de la formation en français viennent préciser l'offre et les inscriptions qui s'y rattachent, notamment en permettant un examen de celles-ci par région ou par établissement. Comme mentionné, les données des établissements présentés dans cette section sont incomplètes. Des notes en bas de page permettent de préciser les établissements visés par certains chiffres.

L'objectif est de mettre en lumière les textures de l'enseignement postsecondaire en français en précisant ses modes de fonctionnements, ses facteurs de vulnérabilité et ses facteurs de protection. Deux logiques conceptuelles ont guidé notre analyse; elles sont présentées ci-après.

La place du français dans les établissements postsecondaires : de l'autonomie des francophones à la cohabitation des langues

Nous avons noté deux conceptions types du rapport au français et aux CFSM au sein des établissements étudiés. Alors qu'aucun environnement institutionnel retenu n'incarne complètement l'un ou l'autre type, l'examen de leurs fondements permettra de mieux comprendre la complexité des dynamiques à l'œuvre dans le cadre du déploiement des modèles institutionnels « réels » des études postsecondaires en français.

D'un côté, divers cadres conceptuels – dont les assises sont scientifiques et légales – ont contribué à favoriser l'autonomie de la gouvernance et de l'expérience étudiante dans le cadre

des études postsecondaires en français, y compris la préservation d'espaces de vie en français. De fait, les réflexions sur les CLOSM ont largement misé sur l'importance d'une masse critique de locuteurs pour assurer le développement de services et la présence d'une langue dans les échanges publics (Corbeil et Lafrenière, 2010). En outre, des études récentes concluaient que la formation en français en contexte francophone minoritaire contribuerait davantage à un bilinguisme additif qu'une formation similaire offerte dans un cadre bilingue, tant pour les francophones que pour les anglophones et les allophones (Landry, 2017). Ainsi, la présence, dans un espace donné, de locuteurs d'une langue doit être importante avant que le plein épanouissement d'une communauté linguistique ne puisse être possible et planifié. La nécessité de la complétude institutionnelle des communautés ethniques, telle que proposée par Breton (1964), est venue également marquer l'édification des CLOSM. Dans les trente dernières années, cette complétude institutionnelle a été opérationnalisée par le biais d'une gouvernance horizontale des minorités de langue officielle où les acteurs concernés ont investi leurs expertises à l'édification de leurs institutions (Léger, 2013; Dubois, 2018). Ce faisant, le principe du « par et pour » les francophones est devenu le leitmotiv de nombre d'organisations de la francophonie.

D'un autre côté, le fait, notamment, que l'éducation postsecondaire ne soit pas encadrée par la *Charte canadienne des droits et libertés* a ouvert la voie à une approche métissée des langues, tant du point de vue pédagogique qu'organisationnel. Rappelons que les systèmes scolaires primaires et secondaires des personnes dont le français est la langue première et des personnes dont le français est la langue seconde se sont développés parallèlement. La gouvernance des systèmes scolaires de ces groupes est ainsi distincte. Dans le contexte postsecondaire, de tels systèmes parallèles n'ont pas été prévus par la *Charte*. Ce faisant, pour ces raisons, ainsi que pour des raisons pratiques et idéologiques, la formation en français au postsecondaire a évolué en maillant de manière plus étroite les francophones, les francophiles et les anglophones.

Au fil des ans, nombre d'établissements offrant des formations en français ont visé plus explicitement à recruter et à accueillir les personnes qui ont évolué dans les régimes scolaires d'immersion. En ce sens, la contribution des établissements postsecondaires à la vitalité des CFMS ne peut faire l'économie d'une contribution à l'épanouissement du français comme langue seconde. À ce titre, les principes du plurilinguisme et du pluriculturalisme ont également largement marqué le développement de la formation postsecondaire en français à l'extérieur du Québec. Ces notions se rapportent aux dynamiques suivantes :

On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et qui a, à des degrés divers, fait l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné. (Coste, Moore et Zarate, 1997, p. 12 dans Tremblay, 2016)

En adoptant les principes du plurilinguisme, l'environnement institutionnel offert favorise un rapport fluide entre les langues en vue d'encourager l'apprentissage de celles-ci par le croisement des référents linguistiques et culturels. Bien qu'ils aient évolué, de tels principes existent depuis longtemps, comme le souligne Prévost lorsqu'il aborde la fondation du Collège de Bytown⁶ : « le Collège se distingue par son bilinguisme : l'enseignement se fait en français le matin et en anglais l'après-midi, conformément au vœu de Mgr Guigues, qui rêve de réconcilier les anglophones et les francophones en leur imposant, pendant leur formation, non seulement de cohabiter, mais aussi de travailler ensemble dans la même salle de classe, tantôt dans une langue, tantôt dans l'autre (2008, p. 16). »

Au total, la prise en compte de ces deux horizons idéologiques et opératoires permet de mieux comprendre les vulnérabilités distinctes des logiques. En effet, les environnements négligeant les nécessaires interactions entre les langues – notamment sur le marché du travail – présentent des risques, de même que les environnements où les rapports de pouvoir entre les langues seraient évacués ou trop peu pris en compte.

La résilience des établissements postsecondaires : des facteurs de vulnérabilité aux facteurs de protection et au développement

La résilience est une notion employée notamment en psychologie et dans les études urbaines. La résilience urbaine renvoie à la capacité de résistance, d'adaptation et de développement d'un système malgré le stress chronique et les chocs aigus (Akkari, 2018). Au niveau individuel, la résilience désigne la capacité des personnes à retrouver leur vitalité et à continuer à avancer après avoir vécu une épreuve ou même un traumatisme. De manière générale, les communautés et les personnes dites résilientes seraient plus à même de faire face à la complexité, à l'incertitude et à l'adversité. Les changements climatiques (Heinzlef et collab., 2020) et la pandémie de COVID-19 (Brouselle et collab., 2020) accentuent l'intérêt pour cette notion au Canada.

Dans les écrits sur les CFSM, les notions de vitalité, d'épanouissement et de complétude institutionnelle ont davantage forgé l'horizon des politiques publiques à mettre en place. Ces notions présentent l'avantage de rappeler l'idéal recherché au sein d'un rapport égalitaire entre les langues. Elles ont également largement contribué à mettre en place des politiques qui misent sur le développement des CFSM.

Toutefois, dans la mesure où la formation postsecondaire en français paraît précaire dans plusieurs milieux et où son développement gagne à s'appuyer sur une compréhension fine des contextes qui forgent sa vulnérabilité et qui contribuent à la protéger, nous chercherons davantage à cerner les facteurs de vulnérabilité et de protection. La nature de ces facteurs peut varier : organisationnelle, sociale, démographique, culturelle, économique ou politique.

⁶ Le Collège de Bytown a été fondé en 1848. La société de l'Université Saint-Paul est directement liée au Collège de Bytown qui a changé de nom à quelques reprises jusqu'à devenir l'Université Saint-Paul, en 1965. La même année, l'Université d'Ottawa est créée, et l'Université Saint-Paul lui lègue la majorité de ses biens meubles et immeubles. Dès lors, l'Université Saint-Paul est affiliée à l'Université d'Ottawa.

C'est avant tout la reconnaissance de rapports de pouvoir entre le français et l'anglais au Canada qui nous incite à mettre en lumière la vulnérabilité du français au sein de ces rapports, et qui incite les établissements à mettre en place des mesures protégeant le français dans le cadre des risques engendrés par la cohabitation étroite de l'anglais et du français au niveau postsecondaire. En effet, même lorsque la gouvernance de l'établissement est complètement francophone, la préparation professionnelle à un marché du travail largement anglophone ou la présence d'une population étudiante issue de l'immersion engagent divers points de rencontre avec l'anglais.

Ce rapport ne permettra pas de développer de manière cohérente et intégrale l'écologie à mettre en place pour assurer la résilience des CFSM, des locuteurs du français et de leurs établissements postsecondaires. Tout de même, cette analyse constitue un pas dans cette direction en ce que nous chercherons à mettre en lumière les facteurs de vulnérabilité augmentant les risques et les facteurs de protection les plus à même d'assurer la résilience de l'éducation postsecondaire en français en situation minoritaire. Les pistes d'action proposées à la fin du rapport miseront, quant à elles, à la fois à protéger la formation postsecondaire en français et à en assurer le développement.

6.1. Les établissements et les effectifs

Les études universitaires

Partant des critères mentionnés ci-dessus, nous avons recensé **17 établissements universitaires** à même d'offrir des programmes de formation en français. Précisons que :

- ✧ six universités offrent un environnement administratif et éducatif en français seulement (Université Sainte-Anne, Université de Moncton, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, Université de l'Ontario français, Université de Hearst, Université de Saint-Boniface);
- ✧ cinq universités offrent un environnement administratif et éducatif bilingue (Collège universitaire dominicain, Université d'Ottawa, Université de Sudbury, Université Laurentienne, Université Saint-Paul);
- ✧ trois unités académiques offrent un environnement administratif et éducatif très majoritairement en français au sein d'universités anglophones (Cité universitaire francophone; Campus Saint-Jean et Bureau des affaires francophones et francophiles [BAFF]);
- ✧ une unité académique offre un environnement administratif et éducatif bilingue au sein d'une université anglophone (Campus Glendon);
- ✧ deux universités anglophones offrent un environnement administratif majoritairement en anglais et un environnement d'apprentissage bilingue dans le domaine de l'éducation en français (Université de Toronto et Université de la Colombie-Britannique)⁷.

⁷ L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Université de Calgary, l'Université de Lethbridge et l'Université de Victoria offrent des programmes en éducation du français langue seconde, mais elles ne sont pas incluses à l'analyse du fait que les programmes

TABLEAU 15. Effectifs des études postsecondaires en français selon les établissements, Université, Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019

Langue de l'établissement	Province ou territoire	Nom des établissements	Effectifs totaux (temps plein et temps partiel)
Français seulement (6)	Nouvelle-Écosse	Université Sainte-Anne	387
	Nouveau-Brunswick	Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick	105
		Université de Moncton	4 610
	Ontario	Université de Hearst	177
		Université de l'Ontario français	-
	Manitoba	Université de Saint-Boniface	1 285
Total			6 564
Anglais et français (9)	Ontario	Campus Glendon – Université York	ND
		Collège universitaire dominicain	23
		Université d'Ottawa	11 766
		Université de Sudbury	460
		Université Laurentienne	1 204
		Université Saint-Paul	507
	Saskatchewan	La Cité universitaire francophone – Université de Régina	157
	Alberta	Campus Saint-Jean – Université de l'Alberta	784
	Colombie-Britannique	Bureau des affaires francophones et francophiles – Université Simon Fraser	280
Total			15 181
Anglais (programmes en éducation : français langue première et langue seconde) (2)	Ontario	Université de Toronto	ND
	Colombie-Britannique	Université de la Colombie-Britannique	80
	Total		80
Total, Canada sauf le Québec			21 825

n'offrent pas une formation optimale pour enseigner dans les écoles de langue française. Il est important de noter que ces établissements cherchent tout de même, à des degrés divers, à mettre en place des environnements favorisant l'apprentissage en français. Par exemple, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard a revu divers éléments de ses programmes dans les dernières années de manière à mieux encadrer la population étudiante qui souhaitait enseigner dans les écoles de langue française de la province.

En 2018-2019, on compte 21 825 personnes inscrites dans un programme postsecondaire en français pour 14 des 17⁸ des établissements recensés. Plus de la moitié de ces personnes sont inscrites à l'Université d'Ottawa (11 766) et près du quart à l'Université de Moncton (4 610). Il faut également noter que pour 64,0 % de ces étudiants, soit ceux inscrits aux établissements bilingues de l'Ontario, la présence de l'anglais dans les expériences d'apprentissage peut être importante. La manière dont ce bilinguisme se concrétise varie largement d'un établissement/programme/étudiant à l'autre.

Les études collégiales

Nous avons aussi identifié dix établissements qui offraient des possibilités d'études collégiales en français. Cette formation collégiale est toujours offerte dans un environnement administratif et éducatif où le français est exclusif (9/10) ou majoritaire (Campus Saint-Jean) :

- ✧ trois établissements en Atlantique : Collège de l'Île, Université Sainte-Anne, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick;
- ✧ deux établissements en Ontario : Collège Boréal, Collège La Cité;
- ✧ cinq établissements dans l'Ouest et le Nord : Université de Saint-Boniface, Collège Mathieu, Campus Saint-Jean, Collège Éducentre et Collège nordique francophone.

TABLEAU 16. Effectifs des études postsecondaires en français selon les établissements. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019

Langue d'enseignement	Province ou territoire	Nom des établissements	Effectifs totaux (temps plein et temps partiel)
Français seulement (10)	Île-du-Prince-Édouard	Collège de l'Île	ND
	Nouvelle-Écosse	Université Sainte-Anne	150
	Nouveau-Brunswick	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	2 050
	Ontario	Collège Boréal	1 316
		Collège La Cité	6 375
	Manitoba	Université de Saint-Boniface	142
	Saskatchewan	Collège Mathieu	237
	Alberta	Campus Saint-Jean	39
	Colombie-Britannique	Collège Éducentre	216
	Territoires du Nord-Ouest	Collège nordique francophone	3
Total, Canada sauf le Québec			10 528

⁸ Nous n'avons aucune donnée du Campus Glendon et des programmes en éducation de l'Université de Toronto. De plus l'UOF n'avait pas commencé à offrir des programmes postsecondaires.

En 2018-2019, les données collectées pour neuf des dix établissements identifiés⁹ montrent que les effectifs de la population étudiante totale (temps plein et temps partiel) étaient composés de 10 528 personnes, cette population étant largement concentrée en Ontario (73,1 %) – cette proportion étant plus importante que pour les études universitaires.

Les effectifs francophones en comparaison à la population dont le français est la PLOP

Dans le tableau 17, les données des établissements sont croisées à celles du SIÉP et à celles du Recensement de la population. Elles permettent de constater que pour le Canada, sauf le Québec, les inscriptions aux études postsecondaires en français se révèlent largement inférieures (2,0 %) à la proportion de la population dont le français est la PLOP (3,8 %). Ce type d'écart est observé pour l'ensemble des provinces et des territoires.

TABLEAU 17. Effectifs totaux par province comparés aux effectifs qui ont étudié en français. Collège et Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements 2018-2019; SIÉP – 2018-2019; Recensement – 2016

Province ou territoires	Effectifs des collèges et des universités		Proportion selon la population totale de la province ou des territoires	
	Total (SIÉP)	Étudiant en français (données des établissements)	Effectifs formés en français	Population qui a le français comme PLOP (Recensement)
Terre-Neuve-et-Labrador	24 795	0	0,0 %	0,5 %
Île-du-Prince-Édouard	7 455	ND	ND	3,3 %
Nouvelle-Écosse	54 495	537	1,0 %	3,2 %
Nouveau-Brunswick	26 790	6 765	25,3 %	31,8 %
Ontario ¹⁰	889 269	21 828	2,5 %	4,1 %
Manitoba	63 186	1 427	2,3 %	3,2 %
Saskatchewan	59 130	394	0,7 %	1,3 %
Alberta	200 391	823	0,4 %	2,0 %
Colombie-Britannique	295 494	576	0,2 %	1,4 %
Territoires	4 047	3	0,1 %	3,1 %
Total, Canada sauf le Québec	1 625 052	32 353	2,0 %	3,8 %

⁹ Les données du Collège de l'Île ne sont pas incluses.

¹⁰ Ce nombre exclut les effectifs du Collège Glendon et des programmes d'éducation en français de l'Université de Toronto.

6.2. La gouvernance de l'éducation postsecondaire en français

Les modes de gouvernance des établissements offrant une formation en français, incluant les unités académiques, diffèrent beaucoup d'un milieu à l'autre. La classification suggérée dans cette section vise à mettre en lumière les dynamiques les plus à même d'explicitier le déploiement et la gestion de la formation en français.

6.2.1. Les collèges francophones

Collège de l'Île, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Collège La Cité, Collège Boréal, Collège Mathieu, Collège Éducentre, Collège nordique francophone

Il y a sept collèges de langue française à l'extérieur du Québec. Dans les provinces où il n'y a pas de collèges francophones autonomes, les collèges sont rattachés à des établissements ou à des unités universitaires francophones, soit l'Université Sainte-Anne, l'Université de Saint-Boniface et le Campus Saint-Jean. Conséquemment, la gouvernance de la formation collégiale reflète beaucoup plus largement le principe du « par et pour » les francophones que la formation universitaire.

Tous les collèges détiennent un conseil d'administration – ou un bureau des gouverneurs pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) – qui veille à définir les orientations stratégiques, à prendre des décisions financières et à assurer le rendement du collège.

Au Canada, la **dynamique communautaire** des collèges est plus prononcée que celle des établissements universitaires. En ce sens, les collèges se soucient davantage de l'accès – physique et financier – aux programmes et services ainsi que de la reconnaissance des besoins des populations locales au sein de l'offre des programmes de formation et des services.

La moitié des collèges francophones présentés ici détiennent **plusieurs campus**. Ainsi, le Collège Éducentre et le Collège Mathieu en ont trois, le Collège La Cité en a quatre, le CCNB en a cinq, le Collège Boréal en a huit. Le développement des services à la communauté et de la formation continue du Collège Boréal l'amène à œuvrer sur 38 sites différents et, ce faisant, à communiquer étroitement avec de nombreuses CFSM.

Parmi les établissements collégiaux présentés ici, le **Collège Éducentre** est le seul établissement privé. Il est reconnu comme une organisation à but non lucratif en 1992, offre des programmes collégiaux à partir de 2004 et obtient une accréditation comme collège privé en 2015. Cette reconnaissance lui permet de développer ses propres programmes. Des tentatives ont été faites pour que le Collège soit reconnu et financé par la province, mais sans succès à ce jour.

6.2.2. Les universités de langue française autonomes ou affiliées

Université Sainte-Anne, Université de Moncton, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, Université de l'Ontario français, Université de Hearst, Université de Saint-Boniface

Les établissements universitaires dont la gouvernance reflète étroitement le principe du « par et pour » les francophones sont au nombre de trois à l'extérieur du Québec : Université Sainte-Anne, Université de Moncton, Université de l'Ontario français.

Deux autres universités ont un modèle semblable, soit l'Université de Hearst et l'Université de Saint-Boniface qui sont **affiliées** respectivement avec l'Université Laurentienne et l'Université du Manitoba. Pour ces deux établissements, l'affiliation a pour conséquence de permettre aux étudiants de suivre des cours dans les deux établissements lorsqu'ils sont inscrits à un programme de l'un ou l'autre des établissements. Pour l'Université de Saint-Boniface, l'affiliation entraîne également un dialogue entre les établissements lors de la création ou de la modification de programmes afin d'assurer la cohérence ou l'originalité – selon les besoins identifiés – des parcours des populations étudiantes.

Ces cinq universités détiennent un **système bicaméral** combinant l'équivalent d'un bureau de gouvernance responsable de l'administration globale et d'un sénat responsable des affaires académiques. Dans chacun de ces établissements, de deux à cinq membres votants représentent officiellement la communauté francophone – par le biais de leurs organisations porte-paroles surtout – au sein du bureau de gouvernance. Cela dit, même pour les membres nommés par la province, les personnes interrogées assurent que ces membres ont à cœur le développement de leurs communautés francophones respectives.

Par ailleurs, à l'Université de Saint-Boniface comme à l'Université de l'Ontario français, les gouvernements provinciaux ont réduit le nombre de personnes affectées par la province au bureau de gouvernance de manière à respecter le mandat particulier de ces établissements et leur volonté de tendre vers les principes du « par et pour » les francophones.

Les dynamiques particulières de ces établissements rejoignent, pour beaucoup, celles d'autres **établissements de petite taille**. Même avec une population étudiante ne dépassant pas 1 300 personnes (sauf à l'Université de Moncton), ces établissements doivent offrir tous les services et avoir les infrastructures d'une université de grande ou de moyenne taille. Si, en matière de santé mentale par exemple, les établissements peinent à couvrir tous les besoins de leur population étudiante, leur petite taille présente l'avantage d'offrir un enseignement à « échelle humaine » largement apprécié par la population étudiante¹¹.

¹¹ Depuis les débuts de la pandémie de COVID-19, cet avantage (taille humaine, approches personnalisées) des petits établissements francophones a potentiellement une portée moins grande en raison de l'enseignement à distance.

Les entretiens ont rappelé que le fait de se connaître les uns les autres et le fait d'être en mesure d'offrir des mesures informelles d'encadrement jouent en faveur de francophones et de francophiles en manque de sécurité ou de compétences linguistiques.

Le **Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick**, qui accueillait ses premiers étudiants en 2006, détient un statut particulier puisqu'il est le fruit d'une collaboration du gouvernement du Nouveau-Brunswick, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université de Moncton. Ainsi, la population étudiante est membre des deux établissements universitaires, tout en bénéficiant des infrastructures et des services de l'Université de Moncton ainsi que de l'expertise académique de l'Université de Sherbrooke.

6.2.3. Les unités académiques francophones au sein d'universités anglophones

Cité universitaire francophone, Campus Saint-Jean et Bureau des affaires francophones et francophiles

Alors que le Campus Saint-Jean fête son 112^e anniversaire en 2021, La Cité universitaire francophone (2003) et le BAFF (2004) sont parmi les plus jeunes unités du paysage postsecondaire de la francophonie canadienne. C'est dans la foulée du premier plan d'action pour les langues officielles et après une mobilisation soutenue des communautés francophones de ces provinces qu'au début des années 2000 ces unités académiques voient le jour (BAFF) ou connaissent d'importantes phases d'expansion (Cité universitaire francophone et Campus Saint-Jean).

Les trois universités où logent le Campus Saint-Jean, La Cité universitaire francophone et le BAFF détiennent un **système bicaméral** conventionnel – l'équivalent du sénat à l'Université de l'Alberta étant nommé le « General Faculties Council ».

La Cité universitaire francophone et le Campus Saint-Jean détiennent le statut de **faculté** et les pouvoirs qui y sont associés. Ils peuvent ainsi créer des programmes avec l'approbation du sénat de leur université d'attache comme pour les autres facultés. Ce statut leur permet également de gérer leur personnel académique et administratif selon leur vision. Alors que les dirigeants de ces unités détiennent le titre de « directeur », le dirigeant du Campus Saint-Jean détient également le titre de doyen. Conséquemment, le dirigeant du Campus Saint-Jean est un membre votant au sénat de son établissement et celui de La Cité universitaire francophone ne siège pas au sénat. En revanche, l'Assemblée communautaire fransaskoise nomme une personne au sénat de l'Université de Regina pour représenter les intérêts de la communauté francophone.

À la différence des facultés « ordinaires », ces deux facultés ébauchent des **partenariats** avec d'autres facultés de leur université – par exemple la faculté des sciences infirmières – pour mettre en place davantage de programmes, du fait qu'elles n'ont pas toujours un bassin suffisant d'étudiants pour assurer leur autonomie ou, à l'inverse, un nombre suffisant de places disponibles. De même, une disponibilité limitée de l'expertise professionnelle ou du corps professoral réduit les possibilités d'offrir l'entièreté d'un programme. Des partenariats entre

établissements émergent également dans certaines circonstances. En particulier, une [maîtrise en éducation](#) a été élaborée en collaboration avec l'Université de Saint-Boniface, La Cité universitaire, le Campus Saint-Jean et le BAFF.

Le **BAFF** n'a pas les pouvoirs d'une faculté. En conséquence, il n'est pas aussi autonome que La Cité universitaire francophone ou que le Campus Saint-Jean pour ce qui est de l'élaboration et de la gestion de ses programmes. Toutefois, le fait qu'il relève directement du vice-rectorat académique contribue à ce que les collaborations qu'il établit avec les facultés où logent les programmes du BAFF n'engagent pas de dynamiques de subordination trop importantes.

Pour ces trois unités académiques, un **comité/conseil consultatif** a été créé en vue d'assurer une communication continue avec la communauté francophone et une prise en charge de ses préoccupations. Dans les trois milieux, le comité se rencontre généralement deux fois par année. Les rencontres ont pour objectif de favoriser : des échanges d'information, l'établissement ou le partage de grandes stratégies, la détermination des besoins de la communauté francophone et la mise en place de projets collaboratifs. Les membres de ces comités sont nommés par les dirigeants des unités de formation en fonction de leur participation dans la communauté francophone et de leur connaissance de l'unité de formation.

Le Comité consultatif du BAFF joue un rôle plus étroit quant à la détermination des orientations et initiatives académiques à mettre en place. En revanche, au Campus Saint-Jean et à La Cité universitaire francophone des comités particuliers constitués de professeurs ont le mandat d'assurer la planification des affaires académiques. Pour ces deux unités, les initiatives académiques font tout de même l'objet de discussions avec les comités/conseils consultatifs.

Pour les trois unités académiques, les **relations avec l'université d'attache** nécessitent de constamment rappeler la valeur de la formation en français et, plus encore, les exigences particulières liées à : a) leurs fonctionnements en français, b) leurs cohortes plus petites et c) leur mission auprès des communautés francophones et acadiennes. À ce titre, la présence d'un représentant de la communauté francophone au sénat de l'Université de Regina constitue un avantage pour La Cité universitaire francophone.

Cette difficulté s'est avérée particulièrement saillante ces dernières années pour le **Campus Saint-Jean**. Par exemple, dans le cadre de la restructuration en cours, lors de la première mouture des scénarios étudiés, l'autonomie relative du Campus Saint-Jean n'était pas garantie. Plusieurs dialogues au sein de l'Université et plusieurs sorties publiques des communautés francophones ont semblé contribuer à une évolution des perspectives, sachant que la deuxième mouture des scénarios proposés préservait la relative autonomie du Campus Saint-Jean. En outre, afin de remédier à la précarité financière du Campus Saint-Jean, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a intenté une poursuite judiciaire contre le gouvernement de l'Alberta et l'Université de l'Alberta à l'été 2020. Ces enjeux rappellent la précarité des dynamiques administrative et financière du Campus Saint-Jean et, plus largement, de ce modèle de gouvernance.

6.2.4. Les universités bilingues affiliées ou fédérées¹²

Université Saint-Paul, Université de Sudbury, Collège universitaire dominicain

Alors que l'Université de Sudbury est fédérée à l'Université Laurentienne, l'Université Saint-Paul est affiliée à l'Université d'Ottawa et le Collège universitaire dominicain est affilié à l'Université Carleton. C'est le caractère religieux de ces établissements qui a mené aux exercices d'affiliation ou de fédération, ces statuts leur permettant de bénéficier indirectement des subventions provinciales de fonctionnement. Les établissements ont des modèles d'organisation distincts, mais

TABLEAU 18. Désignation des établissements visés par la Loi sur les services en français. Ontario

Établissement	Type	Année
Collège Boréal	Complète	2008
Collège La Cité	Complète	2014
Université Laurentienne	Partielle	2014
Université d'Ottawa	Partielle	2015
Campus Glendon	Partielle	2016
Université Saint-Paul	Partielle	2019
Université de Sudbury	Partielle	2019
Université de l'Ontario français	Complète	2020

leur gouvernance est bicamérale. Dans chacun des établissements, il est possible pour la population étudiante de suivre des cours avec l'Université mère et de bénéficier de ses installations. L'inverse est possible, mais comme les universités mères sont beaucoup plus grandes que les établissements étudiés ici, cette option est peu prisée. Ces trois établissements sont autonomes en matière d'élaboration de programmes, mais ils détiennent des ententes spécifiques avec leurs universités mères, ententes qui limitent le développement de programmes dans des champs d'expertise communs (les clauses varient d'un établissement à l'autre).

Des représentants de l'**Université Saint-Paul** sont nommés au sénat et au Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa. Parmi tous les établissements ou unités bilingues étudiés ici, c'est l'Université Saint-Paul qui semble avoir le fonctionnement dont les mesures permettent le plus de protéger et de mettre en valeur le français. Par exemple, les programmes de formation sont toujours d'abord développés en français, puis déployés au moins une année avant qu'ils ne soient offerts en anglais. De même la culture organisationnelle est avant tout francophone, sachant que les employés, tous bilingues, ont souvent comme langue officielle préférée le français. Ainsi, les réunions se rattachant à la gouvernance de l'Université se déroulent le plus souvent en français et la population étudiante bénéficie d'entendre les membres du personnel parler entre eux en majoritairement en français.

¹² Une université ou un collège affilié ou fédéré se veut un établissement d'enseignement postsecondaire qui détient le pouvoir légal de décerner ses propres grades, mais qui a mis ce pouvoir en suspens pour joindre une université subventionnée par l'État de façon à pouvoir toucher indirectement des subventions provinciales de fonctionnement (COQES, 2015).

L'**Université de Sudbury** nomme des représentants au sénat de l'Université Laurentienne. Son autonomie est moins grande que celle de l'Université Saint-Paul ou du Collège universitaire dominicain considérant qu'elle ne décerne pas ses propres diplômes et que les inscriptions sont administrées par l'Université Laurentienne. Par souci d'économie, certains services de la bibliothèque sont également pris en charge par l'Université Laurentienne depuis quelques années.

Le **Collège universitaire dominicain** n'a pas de représentants à l'Université Carleton. Son affiliation est d'ailleurs récente (2012). Aussi, est-ce depuis peu que l'ensemble de ses programmes sont agréés et financés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Cette relation avec l'Université Carleton est peu visible pour la population étudiante. Le caractère religieux de l'établissement demeure au cœur de son identité et des programmes de formation qu'il offre. Un contexte financier et un recrutement plus difficiles ont amené l'établissement à offrir davantage de cours et de programmes en anglais au fil des ans. Alors que peu de mesures officielles visent à protéger le français, une certaine fluidité entre les langues continue de marquer le quotidien, notamment du fait de la composante dominicaine francophone historique de l'établissement.

6.2.5. Les universités bilingues

Université d'Ottawa et Université Laurentienne

La taille de l'Université d'Ottawa – environ 40 000 étudiants à temps plein et à temps partiel – l'amène à occuper une place à part dans le paysage postsecondaire francophone en situation minoritaire. À ce titre, si le modèle de gouvernance et le fonctionnement de l'Université Laurentienne ressemblent en partie à celui de l'Université d'Ottawa, sa taille réduite limite la portée des rapprochements.

Lors de l'adoption de la *Loi de l'Université d'Ottawa*, en 1965, l'Université d'Ottawa réitère sa nature bilingue dans ses objectifs indiquant qu'elle œuvre à « Favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario (S.O. 1965, C.137). » De même, la présentation des pouvoirs du sénat précise l'importance de se conformer au « caractère bilingue » de l'Université. Si l'Université d'Ottawa a innové en formalisant et en développant les possibilités d'immersion au postsecondaire dès ses débuts (Knoerr et Weinberg, 2013), elle continue aujourd'hui d'améliorer les expériences d'apprentissage de sa population étudiante dans le cadre de dynamiques immersives dans l'une ou l'autre des langues officielles. En ce sens, à bien des égards, l'Université d'Ottawa est l'établissement qui œuvre le plus étroitement à opérationnaliser les principes du plurilinguisme et du pluriculturalisme dans ses fonctionnements et son enseignement. De fait, elle cherche à favoriser la cohabitation du français et de l'anglais à partir d'interactions dynamiques des langues. En ce sens, les mesures de protection du français s'inscrivent généralement dans une logique expérientielle valorisant le caractère composé des langues. Au fil des ans, l'opérationnalisation du bilinguisme au sein de l'établissement s'est développée par le biais de

procédures et de pratiques de plus en plus formalisées. Par exemple, le bilinguisme des employés est évalué de manière officielle; les employés qui ne satisfont pas aux seuils minima exigés peuvent être embauchés à condition de parfaire leurs compétences linguistiques.

Cela dit, en marge des efforts visant à assurer le bilinguisme, au sein de l'administration comme en salle de classe, de nombreuses mesures visent explicitement à protéger le français et la présence des francophones. Par exemple, au premier cycle, les programmes sont développés selon une approche miroir où les étudiants ont la possibilité de suivre un programme dans la langue de leur choix. Alors que le poids de la population étudiante francophone a diminué sous la barre des 30 % dans les dernières années, l'Université cherche à augmenter le taux d'inscription des francophones par le biais de mesures variées, notamment l'offre de bourses à la population étudiante canadienne et étrangère francophone.

La dynamique linguistique de l'**Université Laurentienne** est définie de manière peu contraignante dans sa loi constitutive de 1960. La loi prévoit la mise en place ou le maintien d'un enseignement, d'unités académiques et de recherches « en français ou en anglais ou dans ces deux langues (L. O. 1960, Chapitre 151). » En plus d'offrir certains de ses programmes entièrement en français, l'Université assure une présence du français dans le cadre de divers fonctionnements internes et partenariats externes. De même, le caractère triculturel de l'Université Laurentienne, incluant les cultures francophone, anglophone et autochtone, est mis de l'avant. L'appui au développement du volet francophone de l'établissement n'a pas été au cœur des grandes orientations de l'établissement des dernières années.

Le 1^{er} février 2021, l'Université Laurentienne a entamé une procédure de restructuration financière sous supervision judiciaire en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Au moment d'écrire ces lignes, on exprimait des inquiétudes vives sur la manière dont la langue d'enseignement allait être prise en considération dans le cadre de cet exercice. Plusieurs options de réaménagement de la formation universitaire en français pour le nord de l'Ontario étaient envisagées¹³.

Pour ces universités, tout comme pour le Collège universitaire dominicain et l'Université de Sudbury, les entretiens tenus et les données administratives consultées amènent à suggérer que les programmes en anglais ont augmenté plus rapidement que ceux en français dans les dernières années, ce qui a augmenté du même coup la présence de l'anglais dans l'expérience étudiante des personnes qui étudient en français.

¹³ Par exemple, lors des tables rondes, au Collège, des chaires sur le monde francophone de l'Université d'Ottawa (2 et 23 mars 2021): 1) Les défis de l'enseignement universitaire en français dans le nord de l'Ontario. 2) Financement des universités francophones au Canada. Le temps d'une réforme est-il venu?

6.2.6. Une entité bilingue au sein d'une grande université anglophone : le Campus Glendon

Le Campus Glendon est reconnu comme l'une des onze facultés de l'Université York. Il offre à sa population étudiante un milieu de vie bilingue alors que son université d'attache, l'Université York, fonctionne en anglais. Le Campus Glendon présente la particularité de viser à parfaire les compétences dans une langue seconde, l'anglais ou le français, de l'ensemble de sa population étudiante. À ce titre, en 2008, il a reçu le mandat d'être un « Centre d'excellence pour les études postsecondaires françaises et bilingues dans le sud de l'Ontario ». La dynamique bilingue se reflète dans la population étudiante de Glendon qui semble davantage composée de francophiles que dans les autres établissements ou unités étudiés ici¹⁴.

L'intégration du Campus à l'Université York constitue un avantage pour la population étudiante dans la mesure où cette dernière peut accéder aisément aux infrastructures et aux services de la grande Université. Le fait d'avoir un campus isolé du reste de l'Université est tout aussi avantageux pour assurer le déploiement de l'identité bilingue du Campus Glendon. En outre, les démarches visant à favoriser la mise en place d'activités bilingues – de la radio étudiante au journal étudiant en passant par les soirées festives – rappellent le souci de sécuriser un espace pour le français. Le bilinguisme fonctionnel des employés du Campus Glendon est la norme.

Tout comme pour les unités francophones, le nombre de services et d'outils dont le Campus a la responsabilité – du fait que ceux-ci doivent être en français – est plus important que pour les autres facultés types de l'Université York. De plus, comme pour les autres unités francophones, les cohortes étudiantes s'avèrent plus petites qu'au sein d'une faculté type. Cela dit, à la différence des unités francophones de l'Ouest, le Campus Glendon doit offrir autant que possible ses services et ses outils à la fois en français et en anglais. Conséquemment, les représentants du Campus Glendon doivent réitérer les exigences financières du bilinguisme auprès de l'administration centrale de l'Université. De même, les exigences liées au bilinguisme ne sont pas toujours prises en compte du point de vue du fonctionnement et des services. Par exemple, le Campus n'est pas autonome en ce qui a trait à la gestion de la cafétéria. Aussi, lors de l'embauche du personnel de la cafétéria, le bilinguisme n'est pas exigé.

6.3. La mission distinctive envers les communautés francophones en situation minoritaire, le bilinguisme et la langue française

En occident, en dépit d'une grande stabilité des fonctionnements et des modèles de gouvernance des universités dans les derniers siècles, leurs missions ont évolué. Ainsi, depuis les années 1980, la société du savoir dans laquelle nous sommes plongés a instauré une économie du savoir où « le savoir est au service de l'économie dans tous les sens du terme (Charle et Verger, 2012, p. 201). » En ce sens, sans délaissé leurs missions d'enseignement et de recherche, les

¹⁴ Nous n'avons pu produire une analyse détaillée de la provenance des populations étudiantes inscrites aux programmes en français. Nos propos se basent donc sur des données parcellaires.

universités s'arriment désormais en partie à cette économie du savoir. Il en résulte que la mission sociale de l'université s'en voit également transformée, aussi est-elle souvent lue au prisme de la performance économique de ladite communauté ou société dans laquelle œuvre l'établissement postsecondaire.

Ce **prisme de l'économie** affecte les possibilités d'épanouissement des établissements offrant des services aux communautés en situation linguistique minoritaire. En effet, la logique de l'épanouissement des CFSM ne répond pas, au premier abord, à un impératif de performance économique. Tout de même, nous y reviendrons, bien que des investissements complémentaires soient nécessaires, il peut être tout à fait bénéfique du point de vue économique, pour les communautés locales et pour le Canada, d'investir dans l'éducation postsecondaire en français.

Il n'empêche que c'est à la lumière de la **mission sociétale et culturelle** des établissements postsecondaires des CFSM qu'il est possible de mieux comprendre la contribution de ces établissements à la pérennité sociale et économique des communautés qu'ils servent et du Canada dans son ensemble. En ce sens, ces établissements s'avèrent bel et bien créateurs de valeur, tant que cette valeur n'est pas réduite à une logique financière à court terme et qu'elle prend en considération l'écosystème auquel l'établissement contribue.

Les entretiens ont montré que les établissements postsecondaires des CFSM cherchent à contribuer explicitement, d'une part, au développement et à l'épanouissement des CFSM qu'ils servent et, d'autre part, à la vitalité de la langue française et du bilinguisme. Les établissements ou les unités fonctionnant en français ont plus tendance à insister sur le premier volet de cette mission, alors que les établissements mettant de l'avant un environnement bilingue misent un peu plus sur le second volet. Cela dit, à la différence des réseaux éducatifs primaires et secondaires, ces deux volets s'avèrent toujours présents et enchevêtrés.

L'**énoncé de mission** de plusieurs établissements fait explicitement mention de la manière dont ils sont liés aux CFSM. À titre illustratif, la mission du Collège Boréal prévoit que l'institution « exerce un leadership pour favoriser l'épanouissement et le développement durable des communautés francophones de l'Ontario (s.d.). » Le BAFF précisera, quant à lui, qu'il a « à cœur de contribuer au dynamisme et à la vitalité de la francophonie en établissant des liens forts avec la communauté (s.d.). » Le croisement de la dynamique acadienne et francophone est mentionné dans les établissements de l'Atlantique : « Ancrée dans l'Acadie de la Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne se focalise sur la création et la mobilisation des savoirs, selon une approche originale et personnalisée. Fière de son caractère francophone, elle constitue un foyer unique en son genre pour l'apprentissage, la recherche, l'innovation et l'épanouissement en français (s.d.). »

De manière plus concrète, le rôle joué auprès des CFSM peut être saisi à partir de différents angles, soit, en particulier : de la complétude institutionnelle des CFSM, des connaissances et des ressources à même d'actualiser les possibilités de vie en français, du codéveloppement des CFSM, ainsi que de la pérennité économique des CFSM et du Canada. Nous aurions pu aborder

également le rôle des établissements dans la construction identitaire, mais cette dynamique est introduite dans la section 6.7.

6.3.1. La complétude institutionnelle

Les établissements postsecondaires en tant que tels, en plus de garantir aux francophones une éducation postsecondaire dans leur langue, contribuent étroitement à la complétude institutionnelle des communautés en augmentant la fréquence des rapports interpersonnels entre les francophones et, ce faisant, en réduisant les possibilités d'assimilation envers le groupe majoritaire (Breton, 1964). Considérant l'issue du jugement de l'Hôpital Montfort – qui a reconnu à cette « institution » un rôle essentiel « à la survie de la collectivité franco-ontarienne (c. Lalonde, 2001) » – et considérant le droit à l'instruction dans la langue de la minorité garantie dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, il paraît légitime d'associer les établissements postsecondaires à l'environnement institutionnel essentiel à l'épanouissement des CFSM. À ce jour, toutefois, le cadre légal ne protège pas le droit à l'instruction postsecondaire dans la langue de la minorité. Les acteurs des CFSM les reconnaissent toutefois comme des joueurs clés tant du point de vue de la complétude institutionnelle que du point de vue du continuum en éducation (Landry, 2017 et 2008).

6.3.2. La production et l'utilisation de connaissances et de ressources

En marge de ce rôle fondamental des établissements postsecondaires pour les CFSM, les établissements contribuent également à développer des connaissances et des ressources qui sont utilisées par les CFSM ainsi que par différents acteurs au Canada ou à l'étranger – notamment, par diverses communautés linguistiques en situation minoritaire. Il serait illusoire de chercher à montrer l'ampleur de cette dynamique tant ses ramifications sont nombreuses. Il s'agit surtout ici de constater que cette réalité engage souvent un maillage étroit entre les établissements postsecondaires et les membres des CFSM, tant en ce qui a trait à la production qu'à la diffusion et à l'application des connaissances. À ce titre, des dizaines de centres, de groupes et de chaires de recherche évoluent au sein de ces établissements, nombre d'entre eux ayant spécifiquement pour objet un aspect du développement des communautés francophones. La mise en place du [Collège des chaires de la francophonie](#) à l'Université d'Ottawa, qui intègre huit chaires dont les thèmes touchent divers volets du développement des CFSM, illustre bien ce dynamisme.

Alors que nombre des connaissances développées bonifient directement les possibilités de vie en français – en témoignent les connaissances et les ressources sur l'offre active des services de santé en français, la construction identitaire, l'établissement des personnes immigrantes francophones, l'enseignement et l'évaluation des langues secondes, la gouvernance

communautaire, etc.¹⁵ – d'autres contribuent étroitement à répondre à des enjeux sociaux ou économiques plus larges dont bénéficie l'ensemble de la population canadienne.

Bien que, dans les dernières années, la recherche ait pris de l'ampleur dans la plupart des établissements étudiés ici, il importe de souligner que les capacités de recherche demeurent limitées pour l'ensemble des petits établissements étudiés dans cette section.

6.3.3. Le codéveloppement des communautés francophones en situation minoritaire

Alors que plusieurs projets de recherche comprennent des partenariats avec les CFSM, d'autres **projets collaboratifs** engageant des établissements postsecondaires et des organisations des CFSM s'inscrivent plus directement dans une dynamique de codéveloppement. Par exemple :

- ✓ le Collège Éducentre, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique et la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique – développement des garderies francophones et formation des éducatrices;
- ✓ La Cité universitaire francophone et l'Association jeunesse fransaskoise – entente pour l'animation socioculturelle;
- ✓ le Campus Saint-Jean et le Centre d'accueil francophone d'Edmonton – collaboration pour l'offre de services à la population étudiante étrangère;
- ✓ le Collège de l'Île et l'Association des centres de la petite enfance francophones de l'Île-du-Prince-Édouard – campagne de recrutement conjointe pour le programme d'Éducateur de la petite enfance en vue de contrer la pénurie.

Les universités, collèges et unités académiques francophones, de même que certaines institutions bilingues, sont d'importants **lieux de rassemblement**. Ces établissements mettent à disposition de la communauté étudiante, et dans certains cas, de la communauté dans son ensemble, des lieux de rassemblements en français. Ainsi, parfois, des locaux sont loués à des organismes communautaires, ce qui permet à la fois de renforcer la présence et la visibilité de la francophonie sur un campus, à la fois de générer un revenu. Les campus sont également des lieux propices à l'organisation d'activités socioculturelles. Par exemple :

- ✧ l'Université de Moncton est au cœur de la vie culturelle de la communauté acadienne du sud-est du Nouveau-Brunswick;
- ✧ le Campus Saint-Jean et l'Université de Saint-Boniface sont au cœur des quartiers francophones de leurs municipalités respectives;
- ✧ La Cité universitaire francophone dispose d'un lieu de socialisation en français au sein de l'Université de Regina;
- ✧ à terme, l'Université de l'Ontario français a pour objectif de se doter d'un carrefour francophone qui abriterait une diversité de partenaires.

¹⁵ En plus d'une dizaine de revues scientifiques portant sur les CFSM, divers exercices de diffusion de connaissances visent des publics plus larges, notamment les [Références sur les minorités linguistiques](#) présentées par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques ou le [Portail Savoir-santé en français](#) par la Société Santé en français.

Plusieurs organisations provinciales porte-paroles des francophones participent étroitement pour **revendiquer une offre postsecondaire** mieux soutenue et élargie, ce, par le biais de divers moyens comme des dialogues publics, des rencontres politiques ou le recours aux tribunaux. Par exemple :

- ✧ en 2020, l'ACFA a intenté une poursuite judiciaire contre le gouvernement de l'Alberta et l'Université de l'Alberta;
- ✧ depuis plusieurs années, l'AFO a été au cœur de la mobilisation qui a mené à la naissance de l'UOF;
- ✧ l'Assemblée fransaskoise siège aux instances de gouvernance du Collège Mathieu et de l'Université de Régina.

Une autre façon pour les établissements de servir les communautés est d'assurer une **présence physique en région**. Plusieurs établissements francophones disposent ainsi de campus satellites. Les campus principaux de l'Université Sainte-Anne et du Collège Mathieu sont même situés en régions rurales. Cette présence en région vient avec son lot de contraintes liées, par exemple, aux déplacements ou au recrutement de personnel. Selon les intervenants rencontrés, ces campus jouent toutefois un rôle significatif dans le maintien et le développement culturel et social des communautés francophones locales, en plus d'appuyer leur développement économique. Cette dynamique revêt une importance particulière dans les provinces où une part importante de la population francophone vit en région rurale. De plus, pour une portion significative de la population étudiante ayant choisi d'étudier en français, la proximité géographique est un facteur déterminant (Boissonneault, 2016)¹⁶.

Dans plusieurs situations, la nature plus communautaire des **collèges** et le fait qu'ils aient une gouvernance francophone et autonome leur permettent de collaborer très étroitement avec les CFMS et de répondre promptement aux besoins de la communauté. De plus, les collèges disposent d'une structure plus flexible en ce qui concerne la mise en place de nouveaux programmes ou la modification de programmes existants, ce qui leur permet de s'adapter aux besoins du marché et des communautés.

En plus des formations accréditées, les établissements postsecondaires de la francophonie, en particulier les collèges, offrent une vaste gamme de **services – éducatifs ou autres – en français**. Il s'agit, dans plusieurs cas, des seules institutions à offrir des opportunités de développement des compétences essentielles, de formation continue et de développement professionnel en français dans les régions qu'elles servent. Plusieurs milieux offrent aussi de la formation linguistique en français langue seconde ou en anglais langue seconde. À titre d'exemple, le Collège nordique francophone offre des formations de perfectionnement en français aux employés du gouvernement territorial qui occupent des postes bilingues. Des établissements mettent également à disposition des communautés francophones une variété d'autres

¹⁶ Voir également le graphique 9 qui présente les données de l'END – 2018.

ressources, dont des services destinés aux personnes immigrantes, des services en employabilité, etc.

6.3.4. Le développement économique des communautés francophones en situation minoritaire

Cette ambiance collaborative à l'égard des CFMS résonne également auprès du **milieu des affaires** de plusieurs manières. Par exemple, les centres en entrepreneuriat et en innovation, comme celui du **CCNB** ou du collège **La Cité**, contribuent étroitement au développement de l'entrepreneuriat en français. Divers emplois requièrent des compétences en français et des approches propres aux communautés francophones – en éducation de la petite enfance, en enseignement, en santé – qui ne sauraient être apprises dans les environnements majoritaires.

En plus des partenariats économiques directs, le Canada bénéficie de manière plus large du bilinguisme de ses travailleurs. Ainsi, les personnes formées en français à l'extérieur du Québec auraient une contribution importante à l'économie canadienne sachant que « les travailleurs bilingues hors Québec génèrent 10 % du PIB canadien hors Québec (Conference Board du Canada, 2019a, p. iv) ». De même, une étude montrait que la connaissance du français dans une province donnée augmentait la propension d'avoir des échanges commerciaux avec les pays francophones (Conference Board du Canada, 2013).

6.4. La question financière

Il ressort des entretiens que le plus grand enjeu pour la pérennité de la formation postsecondaire en français en contexte minoritaire est le financement. Pour certains, la précarité vécue est telle que la viabilité à court terme de l'établissement, de programmes de formation ou de services aux étudiants est compromise. Pour d'autres, cette précarité compromet les possibilités de développement et d'innovation.

Pour bien comprendre de quelle manière le contexte financier influe différemment sur l'offre de formation en français, en particulier lorsque celle-ci cherche à y adjoindre un milieu d'apprentissage sécuritaire en français, trois dynamiques seront abordées : le contexte canadien de financement du postsecondaire, les exigences liées à la mise en place d'une charpente soutenant un milieu d'apprentissage sécuritaire francophone, ainsi que les exigences de la valorisation d'un milieu de vie épanouissant en français.

6.4.1. Le contexte canadien de financement

Contexte général

En 2018-2019, les revenus des **établissements universitaires** provenaient principalement de sources gouvernementales (45,8 %) et des droits de scolarité (29,4 %) (Statistique Canada, 2020). Toujours selon Statistique Canada, la part du financement des gouvernements provinciaux a diminué dans les dernières années, passant de 38,6 % en 2013-2014 à 35,4 % en 2018-2019. En revanche, les revenus provenant des droits de scolarité ont connu une hausse,

ceux-ci étant passés de 24,7 % en 2013-2014 à 29,4 % en 2018-2019. À noter, par ailleurs, que près de la totalité du financement du gouvernement fédéral (93,4 %) était alloué à la recherche subventionnée.

Le rapport de Higher Education Strategy Associates (HESA, 2020) brosse un portrait fin de l'évolution du financement *des collèges et des universités* au Canada. Ce rapport met en lumière le fait que, jusqu'à la récession de 2008-09, les établissements postsecondaires bénéficiaient d'une croissance de leurs revenus d'environ 5 % par année, ce, de la part de chacune de ses principales sources, soit : les gouvernements, la population étudiante et les revenus autogénérés. Toutefois, depuis la crise financière, les investissements gouvernementaux ont stagné, alors que la part de revenus provenant des droits de scolarité a augmenté de manière continue. Cette hausse est largement attribuable à l'augmentation de la population étudiante internationale, les revenus liés à ces frais d'inscription ayant augmenté de 350 %, alors que ceux des frais d'inscription d'étudiants canadiens ont augmenté de 35 % depuis 2008-2009. Ce faisant, 100 % de l'augmentation des dépenses des établissements postsecondaires des six dernières années (2013-2019) ont été couvertes par les frais d'inscription des étudiants étrangers. Depuis 2016, les gouvernements contribuent à moins de la moitié des revenus des établissements postsecondaires au Canada.

Un tel contexte financier amène les établissements postsecondaires au Canada à avoir des revenus plus volatils. Une dynamique de concurrence entre les établissements est également exacerbée. Il en ressort que les établissements à grands effectifs qui recrutent davantage à l'étranger s'en tirent mieux financièrement.

Conséquences de ce contexte sur les études postsecondaires en français

Il importe de rappeler que cette évolution du cadre financier des quinze dernières années s'est déroulée dans un contexte où les unités académiques francophones de l'Ouest – en particulier – n'avaient pas développé d'assises minimales pour assurer leur résilience : le Campus Saint-Jean a connu une phase d'expansion au début des années 2000; le BAFF accueillait sa première cohorte en 2004 alors que, la même année, le Collège Éducacentre proposait ses premiers programmes collégiaux; La Cité universitaire francophone voyait le jour en 2015 et, deux années plus tard, le Collège Mathieu offrait ses premiers diplômes postsecondaires.

Au total, les établissements engagés dans la formation en français qui détenaient de plus petits effectifs n'ont pu tirer leur épingle du jeu. Premièrement, la taille réduite des cohortes étudiantes formées en français réduit leurs possibilités d'économie d'échelle et de revenus, ce, de manière plus importante qu'il y a une vingtaine d'années, du fait du désinvestissement des gouvernements et de l'importance croissante des frais d'inscription dans le budget des établissements. Deuxièmement, la proportion de la population étudiante étrangère est nettement inférieure à la moyenne canadienne dans certains milieux (voir 6.7), en particulier au sein des unités académiques de l'Ouest. Cette réalité, combinée au rôle croissant des frais

d'inscription de la population étudiante étrangère dans le budget des établissements postsecondaire, réduit la marge de manœuvre de ceux qui recrutent moins à l'étranger.

6.4.2. Les exigences financières liées à la mise en place d'un milieu d'apprentissage favorisant la sécurité linguistique et une expérience étudiante en français

Apprendre en français et favoriser la sécurité linguistique

En plus de subir de manière plus vive les enjeux liés à la nouvelle configuration des revenus du postsecondaire canadien, les établissements qui offrent une formation en français doivent investir davantage de ressources pour répondre aux exigences liées à la mise en place d'un environnement d'apprentissage sécuritaire en français et, parfois, bilingue. De fait, la formation en français implique toute une charpente encadrant cet enseignement. Alors que plusieurs des investissements requis s'avèrent similaires pour les établissements francophones et ceux bilingues, certaines catégories de dépenses sont plus importantes lorsque la formation en français s'inscrit dans un environnement institutionnel bilingue, que ce bilinguisme soit horizontal (Université d'Ottawa) ou parallèle (Campus Saint-Jean).

NATURE des investissements pour apprendre en français

Établissements bilingues

- ✧ Du personnel bilingue ou francophone : gestion, administration, services techniques, santé mentale, entretien, etc.
- ✧ Des services de traduction et de révision en français
- ✧ Des programmes et des cours offerts dans les deux langues
- ✧ Des lieux de rassemblement francophones
- ✧ Des impressions dans les deux langues

Établissements francophones ou bilingues

- ✧ Des licences et des logiciels en français (les coûts sont plus élevés)
- ✧ Du développement et des achats de ressources pédagogiques en français (les coûts sont plus élevés)
- ✧ Des livres en français (les coûts sont plus élevés)
- ✧ Des parcours de formations linguistiques adaptées pour la population étudiante et le personnel
- ✧ Des outils et des stratégies d'évaluation des compétences linguistiques du personnel et de la population étudiante

Voici des exemples de réalisations d'établissements offrant de la formation en français et qui diffèrent ne sont pas requises dans des milieux exclusivement anglophones.

- ✧ Le Campus Saint-Jean a traduit les formulaires d'admission et de résidence pour élargir l'expérience étudiante en français, alors que les autres facultés misent sur l'administration centrale pour ces services.
- ✧ À l'Université d'Ottawa et à l'Université Saint-Paul, pour une cohorte étudiante dont le nombre est comparable à un établissement unilingue, des cours doivent être offerts dans les deux langues.
- ✧ À l'Université Sainte-Anne, des dépenses supplémentaires sont requises en regard de l'éloignement des grands centres. L'Université doit aussi traduire l'ensemble des documents transmis à la province.

Les établissements francophones ont moins d'investissements massifs à faire pour créer un environnement sécuritaire et protéger le français. Tout de même, les coûts liés à l'éloignement, par exemple en raison des cohortes plus petites, se révèlent plus élevés. On note également des coûts plus importants pour les ressources pédagogiques en français. Le déclin démographique d'une majorité de régions en Atlantique – population plus âgée, migration vers d'autres provinces plus élevée, migration internationale moins élevée – entraîne aussi des difficultés financières dont les conséquences sont multiples. Par exemple, une augmentation des frais d'inscription et une réduction du nombre de programmes offerts à l'Université de Moncton réduisent potentiellement son attractivité de manière plus importante que pour un établissement anglophone.

Les établissements dont la gouvernance est bilingue, comme l'Université d'Ottawa ou l'Université Laurentienne, doivent quant à elles composer avec diverses dépenses visant à assurer le bilinguisme d'un maximum de ressources. Notons enfin que les défis financiers des unités académiques comme le Campus Saint-Jean ou le Campus Glendon sont décuplés du fait que les unités doivent investir pour le développement de ressources et de services en français dans un environnement physique offrant plus de sécurité linguistique, et ce, alors que leur modèle financier leur reconnaît essentiellement un fonctionnement facultaire standard.

Au total, cette charpente à mettre en place, peu importe le modèle de gouvernance, mène à des investissements qui couvrent potentiellement toutes les catégories de dépenses habituelles des établissements : des salaires aux frais de déplacement, de l'impression aux communications, et des services contractuels aux autres dépenses de fonctionnement.

La valorisation et le développement des communautés francophones en situation minoritaire

Comme mentionné précédemment, les établissements offrant des études postsecondaires en français cherchent à se nourrir et à contribuer à l'épanouissement des CFSM. Ce faisant, les réseaux qu'ils développent et les publics auxquels ils s'adressent sont différents de ceux de leurs

établissements hôtes ou des établissements de leurs provinces respectives. Ainsi, des démarches uniques doivent être engagées.

Voici des exemples de réalisations ou d'exigences des établissements offrant de la formation en français qui ne sont pas requises dans des milieux anglophones.

- ✧ Le Collège Boréal soutient les médias francophones pour parfaire ses stratégies de promotion auprès de leurs publics cibles et pour maintenir une familiarité avec l'ensemble de la communauté francophone.
- ✧ Les ressources du BAFF ne lui permettent pas de mettre en place une stratégie de recrutement soutenue à l'échelle internationale.
- ✧ Le CCNB a mis en place cinq campus académiques pour rejoindre l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick et contribuer à leur dynamisme.
- ✧ La Cité universitaire francophone multiplie ses partenariats avec la CFSM de manière à réduire le décrochage culturel, notamment de la population étudiante des écoles secondaires.

NATURE des investissements pour contribuer au développement des CFSM

Établissements bilingues ou francophones

- ✧ Des campus ou des établissements en milieu éloigné, incluant des frais de déplacement
- ✧ Des sites Web bilingues
- ✧ Des bourses ou des incitatifs pour étudier en français
- ✧ Des programmes et des cours à petits effectifs
- ✧ Des stratégies de communication et du matériel promotionnel en français
- ✧ Des déplacements pour le recrutement dans des milieux de vie en français au Canada et à l'étranger
- ✧ Des services et des locaux pour la CFSM
- ✧ Des collaborations et des activités de mise en valeur des CFSM
- ✧ Des activités de promotion du français ou du bilinguisme

Une analyse des investissements complémentaires nécessaires pour soutenir le bilinguisme

Partant des catégories de dépenses similaires à celles soulevées ici, l'Université d'Ottawa a évalué à 30 millions de dollars le manque à gagner pour soutenir le bilinguisme de son établissement en 2014 (Mercier et Diaz). Comparativement à la précédente analyse, qui combinait des environnements institutionnels bilingues et francophones, cette analyse-ci insiste sur les coûts du bilinguisme institutionnel horizontal où l'ensemble des activités est potentiellement affecté par le bilinguisme.

6.4.3. Les revenus provinciaux

L'éducation est de compétence exclusive provinciale, aussi l'essentiel des fonds gouvernementaux dont bénéficie le secteur postsecondaire provient généralement des gouvernements provinciaux. La manière dont ces octrois sont distribués aux établissements postsecondaires varie d'une province à l'autre.

Certaines provinces reconnaissent la nécessité d'investir des sommes supplémentaires pour soutenir la formation en français. Par exemple, la province de la Nouvelle-Écosse distribue son enveloppe budgétaire entre les dix universités de la province à partir d'une formule de financement qui inclut plusieurs facteurs, dont le nombre d'inscriptions. La formule prend aussi en compte les spécificités des universités, notamment le fait d'être un établissement de petite taille ou de porter une mission particulière. Ainsi, la petite taille de l'Université Sainte-Anne et sa mission envers la communauté acadienne sont considérées par la province. Les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick détiennent une approche similaire – bien que, pour l'Ontario du moins, la considération de divers critères ne soit pas associée à une formule précise de répartition des fonds.

À notre connaissance, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan n'offrent pas d'appuis financiers supplémentaires et récurrents pour la formation en français au niveau postsecondaire.

Dans certains cas, l'appui de la province apparaît mitigé. Par exemple, des négociations ont eu lieu dans les dernières années entre divers établissements – notamment au Manitoba ou en Alberta – et leurs gouvernements pour qu'une reconnaissance des contraintes particulières de l'enseignement postsecondaire en français se concrétise dans les modes de financement et les montants alloués.

6.4.4. Les revenus fédéraux

Des sources ministérielles diverses

Selon une étude (Axion, à paraître) des paiements de transferts fédéraux aux établissements postsecondaires réalisée auprès des principaux établissements responsables de la formation en français hors Québec, ce sont les ministères suivants qui ont versé les sommes les plus importantes en 2018-2019 : portefeuille Innovation, Sciences et Développement économique Canada (58 %), Santé Canada (24 %). Dans une moindre mesure, les ministères Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (8 %), Infrastructure et Collectivités Canada (5 %) et Patrimoine canadien (5 %) avaient contribué également (Axion, à paraître). Il importe de noter que la réalité des petits établissements se distingue du fait que la part de financement de Santé Canada et de Patrimoine canadien est plus importante.

Une stagnation des montants investis et une diminution de la valeur des montants investis par Patrimoine canadien

Entre 2013 et 2018, le gouvernement fédéral a investi 170,6 millions de dollars par année (sauf au Québec) dans le cadre des volets éducation dans la langue de la minorité et apprentissage de la langue seconde du Programme d'appui aux langues officielles (PALO) [Axion, à paraître]. De ces fonds, 19 % ont été investis à l'échelon postsecondaire et 81 %, au primaire et au secondaire (Axion, à paraître). Les sommes et leurs pourcentages ont été maintenus en 2018-2019, alors que de nouvelles ententes étaient en cours d'élaboration. Les montants alloués dans le cadre de ce programme sont demeurés inchangés au cours de la période étudiée (2013-2019).

De plus, en 2018-2019, comme par les années passées, Patrimoine canadien a versé environ 15 millions de dollars, par le biais d'un programme de fonds complémentaires, aux établissements postsecondaires membres de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC). Ces montants ne sont pas inclus dans les plans d'action pluriannuels des provinces et des territoires (Axion, à paraître) et ils doivent être égalés par les gouvernements provinciaux ou territoriaux bénéficiaires.

Au total, considérant que les taux d'inflation ont varié entre 1,1 % et 2,9 % dans les vingt dernières années, la valeur des montants investis par le ministère du Patrimoine canadien a diminué.

Toutefois, le budget de 2019 prévoyait des fonds supplémentaires pour accroître le soutien à l'éducation dans la langue de la minorité. De même, le Plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023 prévoit trois types d'investissements qui pourront, en partie, bénéficier aux établissements postsecondaires. Premièrement, de nouveaux investissements en infrastructures éducatives et communautaires sont prévus (67,3 M\$). De même, le plan a mis en place une Stratégie de recrutement d'enseignants pour les écoles des CFMS (31,3 M\$) ainsi qu'une Stratégie de recrutement d'enseignants dans les programmes d'immersion et de français langue seconde (31,3 M\$).

Un manque de prévisibilité et de cohérence dans le financement de base du ministère du Patrimoine canadien

En plus du gel du financement, un autre enjeu associé au protocole a été mentionné à de multiples reprises lors des entretiens. Il est lié au fait que les fonds destinés au niveau postsecondaire sont intégrés à la même enveloppe que ceux se rapportant à l'éducation primaire et secondaire, que ces fonds passent par les provinces et que la manière dont ils sont attribués n'est pas transparente dans plusieurs cas. Ces enjeux amènent différentes situations problématiques, à commencer par une forme de concurrence latente entre les différents acteurs du continuum en éducation. Le modèle de financement associé au protocole a aussi pour effet potentiel de réduire le financement aux établissements existant lorsque de nouveaux établissements s'ajoutent à la liste de ceux qui offrent des programmes en français. Les montants

totaux alloués étant les mêmes depuis de nombreuses années, les montants sont divisés entre un plus grand nombre de partenaires.

De plus, le modèle actuel a pour effet de multiplier les intervenants avec lesquels doivent transiger les établissements postsecondaires puisque les fonds du protocole sont généralement administrés par les ministères de l'Éducation provinciaux dont ne relèvent pas toujours les établissements.

Contrairement aux autres provinces, les établissements fédérés de l'Ontario ne reçoivent pas de fonds directement du gouvernement provincial puisqu'ils transigent d'abord avec l'établissement hôte. La structure fédérée rend plus difficile l'obtention de subventions fédérales pour lesquelles la province doit faire une contribution équivalente comme l'établissement partenaire doit collaborer étroitement et présenter une demande au nom de l'institution affiliée ou fédérée.

Le financement de mesures complémentaires : un programme important, mais peu adapté

Alors que le financement de base n'a pas augmenté depuis le début des années 2000 – sauf récemment –, les fonds complémentaires attribués sur la base de projets ponctuels occupent une place de plus en plus importante dans le budget de fonctionnement de plusieurs établissements, en particulier ceux qui reçoivent des fonds provinciaux limités ou qui ont vu le jour après l'instauration du premier Plan d'action pour les langues officielles, comme le BAFF et l'UOF.

Pour obtenir ces fonds complémentaires, il est nécessaire de rendre des comptes ou de remplir des demandes, souvent sur une base annuelle. De même, comme les gouvernements provinciaux sont responsables du dépôt de ces demandes, une collaboration étroite est nécessaire. Aussi, ce type de financement ne permet que difficilement de se projeter dans l'avenir, en plus de créer de l'incertitude et de nécessiter un investissement de temps dans un contexte où les ressources humaines sont limitées. Par ailleurs, en matière de ressources humaines, les fonds complémentaires ne permettent pas de garantir une sécurité d'emploi, ce qui peut rendre difficile le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Notons enfin que l'insistance de ce type de financement sur les résultats à court terme ne permet guère d'instaurer une logique de planification stratégique et d'innovation. Par exemple, l'Université Sainte-Anne ne reçoit que des fonds complémentaires, et d'autres fonds ponctuels, pour l'offre de cours en français langue seconde, ce, alors même qu'année après année elle offre des services à une importante population étudiante francophile.

Des contreparties provinciales parfois difficiles à obtenir

Les programmes de financement fédéraux, qui nécessitent une contrepartie provinciale, semblent désavantager certains établissements postsecondaires qui rencontrent des défis pour convaincre leur gouvernement provincial, et parfois leur établissement hôte, d'injecter des fonds dans des projets spéciaux. Cette problématique semble plus importante dans les provinces de l'Ouest. Lors d'un refus de la province, les établissements sont amenés à revoir l'ampleur des

projets proposés à la baisse ou à les abandonner tout simplement. Les projets en infrastructures pour lesquels la contrepartie provinciale est difficile à obtenir s'avèrent plus importants.

6.4.5. Les revenus liés à l'engagement envers les communautés francophones en situation minoritaire

Certaines activités – comme l'offre de formations sur mesure, de formations continues, de formations linguistiques, de services en employabilité et de services en établissement aux immigrants – peuvent contribuer à générer une part des revenus des établissements. Des établissements remportent aussi parfois des appels d'offres publics pour offrir de la formation à des fonctionnaires provinciaux ou fédéraux. À titre d'exemple, le Collège Éducentre donne certaines formations à la fonction publique fédérale et le Collège nordique francophone offre des formations linguistiques à des fonctionnaires territoriaux. Ces activités permettent notamment aux établissements de réaliser des économies d'échelle et d'assurer la viabilité financière d'autres initiatives, par exemple, en permettant l'embauche d'un employé à temps plein plutôt qu'à temps partiel. L'offre de divers services permet également à certains campus de petite taille d'être viables sur le plan financier.

6.4.6. Appuyer l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire, l'apprentissage du français langue première et l'apprentissage du français langue seconde

Comme il a été mentionné, d'un point de vue légal, au fédéral, l'épanouissement des CFSM est encadré principalement par la *Loi sur les langues officielles* et la *Charte canadienne des droits et libertés*. Bien qu'un flou juridique persiste quant à l'appui direct aux études postsecondaires, l'engagement du fédéral et de certaines provinces à l'égard de la vitalité des CFSM peut mener à une considération démolinguistique des dépenses et des effectifs liés à la formation postsecondaire en français à l'extérieur du Québec.

Il apparaît donc légitime de considérer que la **proportion des effectifs et des dépenses dans le secteur postsecondaire en français pour une province donnée pourrait correspondre à la proportion de francophones¹⁷ dans cette même province**. Une telle proposition paraît raisonnable notamment du fait que les personnes dont le français est la PLOP détiennent un diplôme, un certificat ou un grade postsecondaire dans des proportions similaires à celles qui ont l'anglais comme PLOP. De même, la pertinence de cette proposition peut être liée au fait qu'elle permet de mieux saisir l'ampleur des mesures et des investissements nécessaires pour assurer une équité de l'offre pour les personnes qui souhaitent étudier en français, en comparaison de celles qui souhaitent étudier en anglais.

¹⁷Les questions du Recensement de 2021 pourront permettre de mieux identifier les profils de ces populations.

Cela dit, cette proposition contient au moins **quatre limites importantes**. Premièrement, elle fait abstraction des investissements supplémentaires nécessaires pour :

- ✧ mener des études postsecondaires en français dans un contexte institutionnel francophone ou bilingue;
- ✧ prendre en compte les coûts liés au rattrapage requis après le développement tardif des programmes postsecondaires en français;
- ✧ stimuler le recrutement auprès des différents publics cibles (population étudiante étrangère, francophone, francophile);
- ✧ stimuler le développement des études postsecondaires en français.

Deuxièmement, comme une proportion importante de la population étudiante inscrite en français détient un statut d'étudiant étranger ou provient d'un programme d'immersion, une telle analyse démolinguistique sous-estime les dépenses et les effectifs potentiels des études postsecondaires en français. Troisièmement, bien que des défis réels existent en matière de recrutement dans certains milieux, ces défis gagnent à être interprétés à la lumière des principes de l'offre active des services, puisqu'une telle offre active contribue à augmenter la demande active de services (Savard, Drolet, Bouchard, 2017; Cardinal et collab., 2013). Quatrièmement, une analyse des dépenses sera toujours incomplète puisque les budgets associés à la formation en français ne peuvent être dissociés de ceux associés à la formation en anglais que lorsque l'établissement est autonome et francophone.

En gardant en tête ces limites importantes, voici quelques données liées à une analyse démolinguistique des effectifs et des dépenses.

Effectifs des études postsecondaires

La proportion de personnes dont le français est la PLOP au Canada hors Québec était de 3,8 % en 2016. Toutefois, la proportion de personnes inscrites à un programme postsecondaire en français équivalait à environ 2 % (32 353 personnes) du total des effectifs en 2018-2019. Il en ressort qu'en 2018-2019, il est raisonnable d'estimer que près de 30 000 francophones ont réalisé des études postsecondaires en anglais, notamment par manque d'accès aux études en français et par manque d'intérêt à l'égard des études en français.

Dépenses des études universitaires

Seules les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba détiennent des établissements universitaires de langue française autonomes. Pour ces provinces, en 2018-2019, les dépenses pour la formation universitaire en français se chiffrent à 48 % (Nouvelle-Écosse) ou à 84 % (Nouveau-Brunswick et Manitoba) des montants qui pourraient être accordés si la proportion des francophones dans la province était prise en considération. Comme les établissements universitaires en Ontario sont majoritairement bilingues, il n'est pas possible d'isoler avec précision les montants alloués à la formation en français. Pour les unités académiques de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, si nous additionnons les montants dépensés à une somme équivalente, correspondant à une estimation

des dépenses pour l'établissement hôte, nous observons que les dépenses accordées aux études universitaires représentent de 5 % à 17 % des montants qui pourraient être investis si la proportion de la population dont la PLOP est le français dans ces provinces était prise en considération.

6.5. Les domaines d'études et les programmes

6.5.1. Les études universitaires

On compte 859 programmes postsecondaires offerts en français. Plus de la moitié de ces programmes sont offerts par l'Université d'Ottawa (450). On observe par ailleurs qu'en dépit du fait que la population francophone de l'Ouest représente 19,8 % de la population des CFMS, les programmes offerts en français ne représentent que 7,9 % de l'offre totale dans les CFMS.

La part de la formation en français qui porte sur le commerce, la gestion et l'administration publique se révèle similaire lorsque les inscriptions aux études postsecondaires en français (15,5 %) sont comparées à celles de l'ensemble de la population (16,2 %).

Le domaine des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information est 2,5 fois moins représenté dans les inscriptions en français (2,1 %) que dans les inscriptions de la population totale (5,3 %). À l'inverse, le domaine de l'éducation comporte près de trois fois plus d'inscriptions en français (13,7 %) comparativement aux inscriptions pour l'ensemble du Canada, sauf le Québec (4,8 %).

TABLEAU 19. Nombre de programmes selon les établissements. Université, Canada sauf le Québec. Données des établissements¹⁸

Nom des établissements	Nombre de programmes	Proportion
Université Sainte-Anne	11	
Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick	3	
Université de Moncton	198	
Total - Atlantique	212	24,7 %
Campus Glendon - Université York	28	
Collège universitaire dominicain	14	
Université d'Ottawa	450	
Université de Hearst	3	
Université de l'Ontario français	(4 en septembre 2021)	
Université de Toronto (Éducation)	3	
Université de Sudbury	5	
Université Laurentienne	40	
Université Saint-Paul	36	
Total - Ontario	579	67,4 %
Université de Saint-Boniface	20	
La Cité universitaire francophone	4	
Campus Saint-Jean	14	
Bureau des affaires francophones et francophiles	29	
Université de la Colombie-Britannique (Éducation)	1	
Total - Ouest	68	7,9 %
Total - Canada, sauf le Québec	859	100 %

¹⁸ Pour les établissements membres de l'ACUFC, les données sont tirées du site de l'ACUFC – les renseignements ont été fournis par les établissements. Pour les autres, les données proviennent des sites Web des établissements. Nos données collectées concordent avec celles de l'ACUFC. Toutefois, la présentation administrative des programmes est beaucoup plus détaillée que celle des sites Web, d'où le fait que nous avons privilégié une présentation plus conforme aux sites Web des établissements.

Un examen détaillé des inscriptions montre bien la diversité réduite des programmes offerts dans l’Ouest. De fait, les inscriptions en français en éducation représentent 43,3 % des inscriptions totales en français dans cette région. En outre, les quatre domaines suivants ne sont pas du tout représentés dans l’offre universitaire de l’Ouest : agriculture, ressources naturelles et conservation; architecture, génie et services connexes; arts visuels et d’interprétation, et technologie des communications; services personnels, de protection et de transport.

TABLEAU 20. Portrait des inscriptions selon la région et certaines caractéristiques. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements (programmes en français) et du SIÉP (Total) - 2018-2019

Géographie	Langue du programme	Inscriptions totales ¹⁹	Étudiants étrangers ²⁰	Domaines d'étude où le nombre d'inscriptions est le plus élevé ²¹
Atlantique	Français	5 102	17,7 %	Santé et domaines connexes (24,7 %) Commerce, gestion et administration publique (24,1 %) Sciences sociales et de comportements, et droit (13,4 %)
Centre	Français	14 137	16,1 %	Sciences sociales et de comportements, et droit (38,5 %) Commerce, gestion et administration publique (13,6 %) Sciences humaines (9,7 %)
Ouest	Français	2 586	8,5 %	Éducation (43,3 %) Sciences humaines (14,8 %) Sciences physiques et de la vie, et technologies (10,7 %)
Canada sauf le Québec	Français	21 825	15,6 %	Sciences sociales et de comportements, et droit (27,8 %) Commerce, gestion et administration publique (15,5 %) Éducation (13,7 %)
	Total	1 044 426	16,3 %	Sciences sociales et de comportements, et droit (17,2 %) Commerce, gestion et administration publique (16,2 %) Sciences humaines (14,2 %)

Les types de diplômes

Tout comme pour les domaines d'étude, les types de diplômes constituent une manière de mesurer l'étendue de l'offre de formation postsecondaire en français. De manière générale, les données des établissements montrent que la formation en français mise davantage sur les diplômes de premier cycle comparativement à l'ensemble du secteur postsecondaire. Ainsi, au Canada (sauf le Québec), 86,0 % de la population étudiante qui étudie en français est inscrite à un programme menant à un baccalauréat ou à un titre inférieur; cette proportion est de 77,5 % lorsque toutes les langues sont incluses. En ce qui a trait aux études de cycles supérieurs, il y a également un écart important lié aux diplômes de maîtrise, écart en défaveur des personnes qui étudient en français (8,0 %) comparativement à la population totale (13,0 %). Enfin, les programmes offerts à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Moncton contribuent largement

¹⁹ Les données sur les effectifs portent sur tous les établissements sauf le Campus Glendon, l'Université de Toronto et l'Université de l'Ontario français (14 des 17 établissements).

²⁰ Les données sur les étudiants étrangers portent sur les 13 établissements suivants : Université Sainte-Anne, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, Université de Moncton, Collège universitaire dominicain, Université d'Ottawa, Université de Hearst, Université Laurentienne, Université Saint-Paul, Université de Saint-Boniface, La Cité universitaire, Campus Saint-Jean, BAFF, Université de la Colombie-Britannique.

²¹ Ces données, ainsi que celles sur le genre, les groupes d'âge et les types de diplômes, portent sur les 12 établissements suivants : Université Sainte-Anne, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, Université de Moncton, Collège universitaire dominicain, Université d'Ottawa, Université de Hearst, Université Laurentienne, Université Saint-Paul, Université de Saint-Boniface, La Cité universitaire, Campus Saint-Jean, BAFF.

à ce que les inscriptions au doctorat soient supérieures en français (4,3 %) si on les compare avec la totalité de la population inscrite au Canada à l'extérieur du Québec (3,6 %).

6.5.2. Les études collégiales

Les domaines d'étude les plus populaires pour la formation collégiale sont similaires dans l'ensemble de la population, considérant qu'ils comprennent: commerce, gestion et administration publique (27,8 %); architecture, génie et services connexes (15,7 %); santé et domaines connexes (14,6 %). Des disparités régionales importantes peuvent toutefois être observées dans le cadre des études en français, surtout dans l'Ouest où la moitié (6/12) des domaines d'étude ne sont pas offerts. Aussi, ce sont les programmes en éducation, en particulier ceux en éducation de la petite enfance, qui dominent (70,3 %). Pour l'ensemble des régions, la population étudiante étrangère est davantage attirée par les programmes dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique.

TABLEAU 21. Portrait des inscriptions selon la région et certaines caractéristiques. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements et du SIÉP – 2018-2019

Géographie	Langue du programme	Inscriptions totales	Étudiants étrangers	Domaines d'étude où le nombre d'inscriptions est le plus élevé
Atlantique	Français	2 200	20,2 %	Commerce, gestion et administration publique (26,1 %) Architecture, génie et services connexes (21,7 %) Santé et domaines connexes (19,8 %)
Centre	Français	7 691	9,6 %	Commerce, gestion et administration publique (28,8 %) Sciences sociales et de comportements, et droit (15,5 %) Architecture, génie et services connexes (15,3 %)
Ouest	Français	637	16,3 %	Éducation (70,3 %) Commerce, gestion et administration publique (21,8 %) Santé et domaines connexes (5,2 %)
Canada sauf le Québec	Français	10 528	12,2 %	Commerce, gestion et administration publique (27,8 %) Architecture, génie et services connexes (15,7 %) Santé et domaines connexes (14,6 %)
	Total	580 629	20,7 %	Commerce, gestion et administration publique (26,5 %) Architecture, génie et services connexes (16,3 %) Santé et domaines connexes (15,8 %)

Si l'on tient compte de l'ensemble du Canada (sauf le Québec), il y a en tout 350 programmes collégiaux offerts en français. Alors qu'en termes d'effectifs inscrits en français la population étudiante de l'Ontario représente 73,1 % de la population totale, la proportion des programmes offerts en Ontario représente 62,9 % de la proportion totale. Cette situation illustre que la taille des cohortes dans les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique est plus petite.

TABLEAU 22. Nombre de programmes selon les établissements. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019²²

Nom des établissements	Nombre de programmes	Proportion
Collège de l'Île	9	
Université Sainte-Anne	9	
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	80	
Total - Atlantique	98	28,0 %
Collège Boréal	80	
Collège La Cité	140	
Total - Ontario	220	62,9 %
Université de Saint-Boniface	9	
Collège Mathieu	10	
Campus Saint-Jean	3	
Collège Educacentre	6	
Collège nordique francophone	4	
Total - Ouest	32	9,1 %
Total - Canada sauf le Québec	350	100 %

6.5.3. Une offre limitée de programmes et de domaines d'étude

L'examen des programmes offerts en français a montré que le nombre et la diversité de ces programmes étaient réduits. Souvent, les établissements investissent dans des domaines de formation prioritaires pour le développement des CFMS comme l'éducation et la santé. Cette réalité contribue directement à réduire les possibilités du continuum de l'éducation en français qui inclut le niveau postsecondaire.

Dans certains domaines, notamment en sciences sociales et en éducation, des efforts sont faits pour adapter le contenu des cours aux réalités des communautés francophones ou à des traditions intellectuelles plus francophones.

Au sein des programmes rattachés aux STGM (sciences, technologie, génie, mathématique et sciences informatiques), le besoin de créer un cursus distinct de celui offert en anglais se fait moins sentir. Cela dit, plusieurs établissements – dans les unités académiques de l'Ouest notamment – font le choix de ne pas offrir ce type de programmes, du fait des investissements nécessaires et du fait qu'il leur est difficile de se démarquer des établissements anglophones.

²² Pour les institutions membres de l'ACUFC, les données sont tirées du site de l'ACUFC. Pour les autres, elles proviennent des sites Web des institutions.

Si cette particularité paraît légitime, dans un contexte où les établissements étudiés ici sont davantage spécialisés dans les domaines des sciences humaines ou sociales, elle réduit néanmoins les options offertes à la population étudiante. De plus, la diminution de la popularité des programmes d'étude contraint la croissance de la plupart de ces établissements, sauf pour l'Université Saint-Paul dont la hausse des inscriptions des dernières années montre qu'elle a su tirer profit de cette « contrainte ».

Les petits établissements misent sur des formations interdisciplinaires qui permettent aux étudiants de suivre des cours au choix dans plusieurs domaines et aux professeurs d'enseigner dans plusieurs programmes.

Lorsque confrontés à une situation financière difficile, les établissements doivent parfois fermer certains programmes pour concentrer leurs ressources dans les programmes où les effectifs sont plus importants. Toutefois, lorsqu'un programme en français est aboli, la population étudiante potentielle n'a généralement aucune autre option équivalente à moins d'aller dans une autre région.

6.6. L'environnement d'apprentissage

6.6.1. Des rapports distincts au français et à l'anglais

Fréquenter un établissement francophone et réaliser un stage dans un environnement bilingue, s'inscrire à un programme en français et suivre un cours en anglais, suivre un cours en français et remettre un travail en anglais, dialoguer avec ses amis en français et commander son repas en anglais – même dans un environnement d'apprentissage essentiellement francophone, l'anglais n'est presque jamais complètement exclu de l'expérience étudiante.

Dans tous les cas, pour tous les modèles de gouvernance et les modèles pédagogiques, au quotidien, diverses situations et mesures contribuent potentiellement à protéger ou à fragiliser le français.

Les établissements où le français est majoritaire

Les établissements de gouvernance francophone et autonome sont les plus à même d'offrir un environnement d'apprentissage essentiellement en français (voir les sections 6.2.1 et 6.2.2). Comme mentionné précédemment, les populations étudiantes qui évoluent dans des environnements francophones semblent être plus à même de solidifier leur identification à la francophonie, de ressentir une sécurité linguistique et de vivre un bilinguisme additif. L'anglais est toutefois souvent présent en cours de formation.

Premièrement, souvent, une présence de l'anglais est planifiée et vise essentiellement à parfaire la formation générale ou la préparation au marché du travail. Dans les collèges comme dans plusieurs universités, des cours d'anglais sont obligatoires et, souvent, des évaluations sont réalisées pour mesurer les compétences linguistiques, en anglais comme en français.

De plus, pour certains programmes, en particulier dans le domaine de la santé, des preuves de compétences linguistiques en anglais sont exigées à différentes étapes de la formation, soit lors de l'admission, en cours de formation ou lors des stages (Forest et Lemoine, 2020). Le modèle pédagogique adopté pour le programme de soins infirmiers au Collège Mathieu, où les étudiants doivent suivre une partie de leurs cours dans un établissement partenaire en anglais, est rare au sein des établissements francophones. En plus de développer les compétences linguistiques de la population étudiante et de permettre un partage de ressources et d'expertises, ce type d'offre répond directement aux exigences linguistiques des ordres professionnels et du marché du travail. Partant de ces modèles pédagogiques, de ces exigences linguistiques et de ces parcours de formation linguistiques, des barrières linguistiques persistent pour une partie de la population étudiante, en particulier pour la population étudiante étrangère et immigrante (Forest et Lemoine, 2020). Le plus souvent, c'est par le biais de parcours de formations linguistiques encore mieux soutenus et d'une réduction des exigences linguistiques que de telles barrières pourraient être réduites.

Deuxièmement, selon le contenu des entretiens, une présence non recherchée de l'anglais semble davantage visible dans plusieurs établissements lors d'échanges entre étudiants hors des cadres pédagogiques formels, surtout pour les milieux qui accueillent davantage d'étudiants dont le français est la langue seconde ou dont le français a été précarisé par une fréquentation importante de l'anglais (famille exogame, CFSM très minoritaire, médias anglophones, anglais comme langue de travail, etc.). Dans de tels contextes, l'arrivée d'une population étudiante étrangère de pays francophones semble contribuer à protéger le français du fait que ces personnes ont, généralement, de moins grandes compétences en anglais.

Les unités académiques francophones

Pour les unités académiques francophones (8.1.3), un accent est mis sur diverses stratégies visant à mettre en place des milieux d'apprentissage et de socialisation où le français est sécurisé. Ainsi, bien que les modalités de livraison des programmes varient d'une institution à une autre, ou entre programmes au sein d'une même institution, on dénote un souci de « franciser le plus possible » l'expérience étudiante qui y est offerte, en classe comme à l'extérieur des classes. De même, du fait des modes de gouvernance, des tailles réduites des cohortes et des exigences des ordres professionnels, l'offre de programmes est marquée par des partenariats internes et externes. Ces partenariats engagent parfois une présence de l'anglais, par exemple en raison de l'obligation de : fréquenter des campus anglophones, d'interagir avec des facultés anglophones ou de suivre des cours en anglais. Les exemples ci-après illustrent la texture particulière de ces offres.

- ✧ Campus Saint-Jean : la population étudiante inscrite aux programmes du Campus doit y compléter au moins la moitié de ses crédits. Une navette fait des allers-retours entre le Campus Saint-Jean et le campus principal, où tout se déroule en anglais, pour faciliter les déplacements des étudiants qui choisissent d'effectuer une partie de leurs cours en anglais.

- ✧ La Cité universitaire francophone et le Campus Saint-Jean offrent le programme de sciences infirmières en partenariat avec la faculté des sciences infirmière de leur université hôte. Ainsi, certains cours de ces programmes sont offerts par l'unité francophone en français, alors que d'autres sont offerts en anglais par la faculté des sciences infirmières; ce qui peut être rapporté à une exigence professionnelle de maîtrise de l'anglais. En outre, ces programmes sont sous la responsabilité des facultés de sciences infirmières qui fonctionnent en anglais.
- ✧ Pour le BAFF comme pour La Cité universitaire francophone, les programmes offerts en éducation sont sous la responsabilité des facultés d'éducation de leur établissement hôte. Toutefois, tous les cours peuvent être réalisés en français.

Les établissements qui offrent des milieux d'apprentissage bilingues

Les milieux d'apprentissages où les populations étudiantes évoluent dans des édifices, des programmes ou des cours où il faudra interagir en anglais, ou dans les deux langues, de manière récurrente s'avèrent davantage la norme dans les établissements étudiés ici (voir section 8.1).

Pour les établissements dont l'ensemble des programmes détient un volet francophone, le bilinguisme est exigé pour l'ensemble du corps professoral. La manière d'évaluer les compétences varie d'un établissement à l'autre, l'Université d'Ottawa détenant l'approche la plus exhaustive. Lors de l'embauche de personnel bilingue, des exceptions ont parfois été appliquées, par exemple, pour recruter des spécialistes des questions autochtones.

Les programmes

- ✧ À l'Université Saint-Paul et à l'Université d'Ottawa, le bilinguisme institutionnel horizontal recherché au sein de l'administration prévaut également au moment d'organiser l'offre de formation. De fait, ces établissements ont adopté une approche miroir où, dans la grande majorité des cas, les programmes offerts en français le sont aussi en anglais, et vice versa. Cette approche miroir permet tout de même l'intégration de particularités du programme ou de contenu des cours, de manière à refléter différentes traditions scientifiques et culturelles.
- ✧ Pour accentuer la solidité des programmes offerts en français, l'Université Saint-Paul développe ses programmes d'abord en français. Puis, après que le programme a été déployé pendant au moins un an en français, la version anglophone est mise en place.
- ✧ À l'Université Laurentienne, à l'Université de Sudbury, au Campus Glendon et au Collège universitaire dominicain, bien qu'une proportion importante des programmes soit offerte en anglais, l'approche miroir n'est pas adoptée.

Les cours

- ✧ Dans tous ces établissements, les étudiants peuvent suivre des cours en anglais même s'ils sont inscrits à un programme en français. Certaines unités académiques imposent

toutefois des limites quant au nombre de cours qu'il est possible de suivre dans l'autre langue.

- ✧ La plupart du temps, lorsqu'un programme est dit « en français », tous les cours obligatoires peuvent être suivis en français. Toutefois, cette norme n'est pas toujours appliquée, notamment à l'Université Laurentienne pour certains programmes du premier cycle ou à l'Université d'Ottawa pour certains programmes des cycles supérieurs.
- ✧ Considérant que plusieurs étudiants ne suivent pas le parcours scolaire recommandé, que certains cours au choix ne sont pas offerts en français (ou alors, une année sur deux), et que plusieurs se dirigent vers des cours au choix moins conventionnels, il arrive régulièrement, dans l'ensemble des établissements bilingues, que des étudiants doivent suivre des cours en anglais dans le cadre d'un programme dit « en français ».

En entrevue, des membres de ces établissements ont souligné que la croissance de la demande des cours en anglais était plus rapide que celle des cours en français, et que ce contexte aurait mené à une proportion plus grande de cours offerts en anglais. Une étude récente de Denis Hurtubise (2019) sur la situation à l'**Université Laurentienne** permet de nuancer la perspective; en effet, l'étude montre comment la précarisation du volet francophone de l'Université Laurentienne entre 2001 et 2015 et l'amélioration subséquente de sa vigueur à partir de 2016 gagnent à être reliées à divers facteurs. Il note en particulier, comme facteur de précarisation, la mise en place importante de programmes offerts uniquement en anglais, de même qu'une hausse significative du recrutement international (14 fois plus élevé en 2015 qu'en 2000) et le fait que la quasi-totalité de cette clientèle (93 %) s'est inscrite dans des programmes en anglais. Ce faisant, à partir de 2016, quatre facteurs expliquent un redressement du pourcentage d'inscriptions dans les programmes en français: la fermeture du campus de Barrie; l'essoufflement des programmes offerts en anglais; le ralentissement de la création de programmes destinés à être offerts en anglais; et la création de programmes destinés à être offerts en français.

Dans plusieurs établissements, en particulier ceux de l'Ontario, même si les étudiants s'inscrivent dans un programme en français ils peuvent, moyennant certaines conditions, suivre des cours en anglais. La manière dont le maillage des langues se concrétise varie beaucoup d'un établissement à l'autre. Deux établissements ont partagé des données détaillées qui permettent de clarifier l'expérience linguistique de leur population étudiante lorsque la langue du programme et celle des cours sont prises en considération.

Ainsi, en 2018-2019 à l'**Université Saint-Paul**, pour deux tiers des personnes inscrites à un programme en français entre 90 % et 100 % des cours sont suivis en français. De plus, pour 19 % de ces inscriptions moins de 50 % des cours sont suivis en français. En revanche, pour la population étudiante inscrite dans un programme en anglais (tous les programmes), moins de 15 % des cours sont suivis en français; aucun cours n'est suivi en français pour 39 % des programmes.

L'**Université d'Ottawa** se distingue de l'Université Saint-Paul quant aux possibilités d'encadrement linguistique des cours et des programmes. D'une part, il est possible de s'inscrire à un programme à partir de trois régimes linguistiques : français, anglais et neutre. D'autre part, il est possible de s'inscrire à un cours selon trois modes linguistiques : français, anglais ou bilingue²³. Une portion importante des programmes de deuxième et de troisième cycle est ainsi classée comme « neutre », et les cours sont catégorisés comme étant « bilingues » (incluant des cours comme « projet de thèse » ou « thèse »). Ce faisant, comme le maillage des langues est davantage encouragé, il s'avère plus difficile de préciser la part « francophone » de l'expérience de la population étudiante.

Tout de même, le détail des inscriptions de l'Université d'Ottawa montre que la proportion des personnes inscrites en français, et dont au moins 90 % des cours sont offerts en français ou sont bilingues, est de 31 %. Toutefois, si tous les cours des personnes inscrites en français sont comptabilisés, on observe que 69 % de ceux-ci sont en français, et que cette proportion grimpe à 79 % si les cours bilingues sont inclus.

Différentes dynamiques peuvent expliquer la propension plus grande des personnes inscrites à des programmes en français à suivre des cours en anglais. Premièrement, les personnes qui ont le français comme langue maternelle – et qui forment la majorité de la population inscrite à un programme en français – sont plus souvent bilingues que leurs homologues anglophones. Compte tenu de ce bilinguisme et du fait que l'offre de cours en français est généralement moins grande, les stratégies des étudiants sont décuplées au moment de chercher à optimiser les horaires, les possibilités d'apprentissage ou la prise en compte des intérêts.

La population étudiante inscrite à un programme d'une des **unités académiques de l'Ouest** (La Cité universitaire francophone, le Campus Saint-Jean, le BAFF) ou d'une université affiliée à une université anglophone ou bilingue (**Université de Saint-Boniface**, **Université de Hearst**) peut également suivre des cours en anglais au sein de l'établissement mère. Les programmes de formation en sciences infirmières du Campus Saint-Jean et de La Cité universitaire francophone font exception à cette règle, de même que quatre programmes en commerce et gestion du Campus Saint-Jean, puisque plusieurs cours obligatoires doivent être suivis en anglais.

6.6.2. Les innovations pédagogiques

L'acquisition de compétences et la transdisciplinarité

L'UOF et l'Université de Hearst présentent plusieurs similarités en matière pédagogiques. Aussi, ces universités ont-elles une approche originale en regard de l'offre actuelle au Canada. Elles

²³ Selon le [site Web](#) de l'Université d'Ottawa, un cours bilingue est « un cours ou un séminaire dans lequel l'enseignement et les discussions se font de manière égale, en alternance, dans les deux langues officielles, que ce soit une semaine sur deux ou au cours d'une même séance. Selon la discipline et le type d'expérience pédagogique, les ressources documentaires (liste de lectures, documents audiovisuels, etc.) reflètent autant que possible les deux langues du cours. » Concrètement, toutefois, considérant que les cours incluent les thèses, les projets de thèse ou les lectures dirigées, par exemple, il se peut que l'expérience d'apprentissage soit exclusivement en anglais ou exclusivement en français.

indiquent offrir une expérience d'apprentissage qui mise non seulement sur l'acquisition de connaissances, mais plus encore sur l'acquisition de compétences par le biais d'approches transdisciplinaires. En outre, les cours sont (seront) offerts sous forme de blocs et en groupes de taille limitée. De même, l'apprentissage expérientiel est privilégié.

Pédagogies du plurilingue

Alors que le bilinguisme institutionnel fait partie intégrante de l'histoire des premiers établissements postsecondaires de l'Ontario, cette dynamique fait davantage l'objet de travaux scientifiques depuis une vingtaine d'années, notamment en pédagogie. Suivant cet intérêt international, l'Université d'Ottawa travaille de manière plus soutenue pour augmenter le maillage des langues dans le cadre de son offre de formations, ce, tout en cherchant à ce que le français soit davantage protégé. Par exemple, des cours bilingues sont offerts depuis longtemps. Aussi, partant des enjeux observés, un groupe de travail est à bonifier les normes et les fonctionnements de ces cours de façon à assurer davantage d'égalité entre les langues en protégeant le français.

L'Université d'Ottawa et le Campus Glendon détiennent des offres de programmes directement dirigées aux personnes dont le français est la langue seconde. Ainsi, l'Université d'Ottawa offre un régime d'immersion en français pour plus de 75 de ses programmes. Le Campus Glendon est le seul qui impose une formation dans les deux langues à tous les étudiants. Le Campus offre plusieurs options de certifications linguistiques et celles-ci peuvent être très exigeantes ou relativement peu exigeantes – par exemple, s'inscrire à un programme en français, démontrer des preuves de compétence linguistique minimales et réussir six crédits dans sa langue seconde.

6.6.3. La mobilité étudiante par les ententes d'arrimage et les partenariats entre établissements

Dans les dernières années, de nombreuses ententes d'arrimage, ou ententes de mobilité étudiante, ont été mises en place entre les collèges et les universités de l'ensemble du Canada. Dans le cadre de ce type d'entente, des transferts de crédits pour des cours suivis dans un autre établissement peuvent être accordés au moment de la demande d'admission à un établissement postsecondaire. Les ententes sont généralement élaborées entre deux établissements pour des programmes précis.

L'Ontario a adopté une approche proactive à cet égard. En 2017, une étude (PGF) comptabilisait 262 ententes de ce type, et 77 % d'entre elles engageaient un établissement lié à la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario ou un autre établissement postsecondaire de la francophonie canadienne ou internationale. L'Université Saint-Paul se démarque en ce qui concerne la quantité et la diversité des ententes d'arrimages qu'elle a conclues avec les institutions collégiales de la francophonie. En marge de la multiplication de ces ententes en Ontario, d'autres ententes engagent plus largement la francophonie canadienne.

- ✧ L'Université Sainte-Anne a une entente de collaboration avec l'Université Laurentienne pour son baccalauréat en service social. La première année, l'ensemble des cours sont

offerts à l'Université Sainte-Anne, alors pour les trois années suivantes, certains cours sont offerts en ligne par l'Université Laurentienne.

- ✧ Le Consortium des établissements universitaires de l'Ouest canadien – soit, le BAFF, le Campus Saint-Jean, La Cité universitaire francophone et l'Université de Saint-Boniface – a été créé pour assurer l'offre d'une maîtrise en éducation en français.
- ✧ Ce type d'entente peut aussi servir à développer une expertise au sein d'un établissement donné. Par exemple, le programme de technique de soudage au Collège Mathieu a d'abord été offert en partenariat avec le CCNB. Après deux ans, le Collège Mathieu détenait l'expertise nécessaire et le CCNB lui a cédé la gestion du programme, qui a alors été adapté aux besoins locaux.
- ✧ Dans le cas du Collège nordique francophone, qui n'a pas encore les accréditations nécessaires pour offrir lui-même des formations menant à l'obtention d'un diplôme, l'offre de formations postsecondaires se fait actuellement par le biais d'ententes avec d'autres établissements de la francophonie canadienne comme le Collège Éducacentre, le Campus Saint-Jean et l'Université Sainte-Anne.

6.7. La population étudiante et l'expérience étudiante en français

6.7.1. Les populations cibles et le recrutement

La présente analyse n'a pas adopté d'approche longitudinale, aussi ne nous est-il pas possible de témoigner de manière précise de l'évolution des clientèles dans les établissements retenus. De manière générale, alors que le recrutement présente des défis pour l'ensemble des représentants d'établissement consultés, ces défis se rapportent davantage à une logique de développement qu'à une logique de réduction des effectifs. Le contexte démographique du Nouveau-Brunswick, où le vieillissement de la population est plus marqué et où l'immigration est moins dynamique, semble être isolé.

Les universités de langue française font face à des défis additionnels en matière de recrutement en comparaison aux institutions anglophones, considérant, notamment, que la population cible au Canada est moins grande, plus dispersée et moins visible. En outre, les unités francophones et certains établissements bilingues ne peuvent compter sur l'administration centrale de leur établissement hôte pour déployer une stratégie de promotion correspondant entièrement à leurs besoins.

Les dynamiques de recrutement peuvent être distinguées en fonction des trois principales populations cibles.

La population étudiante issue des écoles de langue française

Le nombre d'inscriptions en 12^e année dans les écoles de langue française pour l'année 2018-2019 était de 9 804 pour le Canada sauf le Québec. Ces inscriptions représentent une diminution par rapport à l'année 2008-2009 (10 470).

TABLEAU 23. Nombre d'élèves dans les programmes de langues officielles selon l'année d'étude. Canada sauf le Québec. Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire - 2018-2019

Type de programme	Année d'étude	Année académique	
		2008-2009	2018-2019
Immersion	11 ^e	14 553	19 734
	12 ^e	11 991	17 217
Enseignement dans la langue minoritaire	11 ^e	9 771	9 399
	12 ^e	10 470	9 804

Comme mentionné précédemment, l'attachement entre l'établissement et la CFSM peut se rapporter à la fondation même des établissements. Toutefois, considérant les effets positifs d'une offre active sur la demande de services et le fait que l'offre de formations en français est généralement limitée, il s'avère difficile de mesurer avec précision la motivation de la population étudiante envers des

études postsecondaires en français. Une étude portant sur les CFSM constatait tout de même que, si, en moyenne, un peu moins des deux tiers des élèves de 12^e année qui fréquentaient une école de langue française avaient l'intention de poursuivre leurs études postsecondaires en français, cette motivation était plus importante dans les régions où l'offre de formation postsecondaire était plus développée, soit au Nouveau-Brunswick et en Ontario (Allard, Landry et Deveau, 2009). En ce sens, l'offre limitée des établissements postsecondaires limite leur contribution au continuum de l'éducation en langue française. En marge des difficultés démographiques et de celles liées à l'offre, l'assimilation linguistique et le décrochage culturel constituent également des défis pour le recrutement des élèves qui ont cheminé dans les écoles de langue française.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les bourses d'études sont une stratégie efficace adoptée par plusieurs établissements universitaires des CFSM pour surmonter les défis particuliers relatifs au recrutement auxquels ils font face. Les fonds pour l'offre de bourses proviennent souvent de diverses sources, gouvernementales et privées. Récemment, le ministère du Patrimoine canadien a offert des bourses pour la population étudiante issue des régimes d'immersion qui souhaite poursuivre des études postsecondaires en français. Alors que les bourses se révèlent parmi les stratégies les plus efficaces pour cibler des clientèles précises, lors des entretiens, des questionnements ont été soulevés quant à l'absence de bourses équivalentes pour les élèves issus des écoles de langue française.

La population étudiante issue des écoles d'immersion

La montée en popularité des programmes d'immersion est importante au Canada. Entre 2008-2009 et 2018-2019, le nombre total d'inscriptions dans ces programmes a augmenté d'environ 50 % au Canada. Cette augmentation est moins importante lorsque les élèves de 12^e année sont isolés (44 %). La seule province où le nombre d'inscriptions dans les écoles d'immersion est inférieur à celui des inscriptions dans les écoles de langue française est le Nouveau-Brunswick. Les inscriptions en immersion en 2018-2019 étaient 76 % plus importantes que celles dans les écoles de langue française.

Cette popularité a suscité un intérêt grandissant de la part des établissements postsecondaires. En plus de contribuer à augmenter le nombre d'inscriptions, cette population présente le potentiel de renforcer la valeur publique du français et du bilinguisme, ainsi que de l'intérêt et l'appartenance envers les CFSM, ce tout en formant de futurs professionnels plus à même d'offrir des services et de collaborer avec les francophones. Cela dit, pour la plupart des établissements, de réelles stratégies de recrutement envers cette population doivent encore être ébauchées.

En effet, les tendances quant aux écoles de provenance varient d'une institution à une autre. Les chiffres concernant 1 773 étudiants inscrits dans cinq établissements en 2018-2019²⁴ pour lesquels des données ont été partagées illustrent que 43,0 % des étudiants proviennent des écoles de langue française, 42,5 % de l'immersion, 4,1 % d'une école de langue anglaise et 10,4 % d'un établissement de la catégorie autre. Le portrait de l'Université de Moncton paraît distinct des autres établissements, considérant que 97,2 % des personnes inscrites ont fréquenté une école de langue française et 2,8 % une école de langue anglaise.

Population étudiante étrangère

Comme souligné dans la section sur le financement (6.4), le recrutement auprès de la population étudiante étrangère connaît une croissance importante au Canada et est devenu un maillon essentiel du financement des établissements postsecondaires. En fait, Statistique Canada indiquait que la totalité de l'augmentation des effectifs des universités et des collèges publics canadiens des années 2014-2015 à 2018-2019 était attribuable à l'accroissement des effectifs des étudiants étrangers (2020, p. 1).

En ce qui concerne les études universitaires en 2018-2019, la proportion totale d'étudiants étrangers au Canada à l'extérieur du Québec est de 16,3 %, alors qu'elle est de 15,6 % lorsque la formation est offerte en français. Cette similitude masque toutefois de grandes disparités interinstitutionnelles. À titre d'exemple, alors que l'Université de Hearst (46,9 %) et l'Université Sainte-Anne (30,7 %) accueillent les proportions les plus grandes d'étudiants étrangers, celles-ci sont de moins de 4,6 % pour les unités académiques de l'Ouest (La Cité universitaire francophone, Campus Saint-Jean et BAFF).

TABLEAU 24. Population étudiante étrangère. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019

Nom des établissements	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers
Université Sainte-Anne	69,3 %	30,7 %
Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick	100,0 %	0,0 %
Université de Moncton	83,0 %	17,0 %
Total - Atlantique	82,3 %	17,7 %

²⁴ Bureau des affaires francophones et francophiles (Université Simon Fraser), La Cité universitaire francophone (Université de Regina), Université de Hearst, Université de Saint-Boniface, Université Sainte-Anne.

Campus Glendon – Université York	ND	ND
Collège universitaire dominicain	78,3 %	21,7 %
Université d’Ottawa	83,1 %	16,9 %
Université de Hearst	53,1 %	46,9 %
Université de l’Ontario français	-	-
Université de Sudbury	ND	ND
Université de Toronto (CRÉFO)	ND	ND
Université Laurentienne	95,8 %	4,20 %
Université Saint-Paul	84,4 %	15,6 %
Total – Ontario	83,9 %	16,1 %
Université de Saint-Boniface	85,7 %	14,3 %
La Cité universitaire francophone – Université de Régina	96,2 %	3,8 %
Campus Saint-Jean – Université de l’Alberta	97,8 %	2,2 %
Bureau des affaires francophones et francophiles – Université Simon Fraser	95,4 %	4,6 %
Université de la Colombie-Britannique (Éducation)	100,0 %	0,0 %
Total – Ouest	91,5 %	8,5 %
Total – Canada sauf le Québec	84,4 %	15,6 %

Pour ce qui est de l’ensemble des établissements collégiaux au Canada à l’extérieur du Québec, la proportion d’étudiants étrangers est de 20,7 % en 2018-2019. Lorsque la formation en français est isolée, la proportion d’étudiants étrangers est plutôt de 12,2 %. L’Ouest présente un portrait contrasté de la population étudiante étrangère qui y représente 60,3% de la formation collégiale de l’Université de Saint-Boniface et 38,5 % de l’offre collégiale du Campus Saint-Jean, alors qu’aucun étudiant étranger n’est inscrit au Collège Éducacentre ou au Collège nordique francophone et que les étudiants étrangers représentent 2,1 % de l’effectif du Collège Mathieu.

TABLEAU 25. Population étudiante selon le statut d’étudiant. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019

Nom des établissements	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers
Collège de l’Île	ND	ND
Université Sainte-Anne	84,7 %	15,3 %
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	79,5 %	20,5 %
Total – Atlantique	79,8 %	20,2 %

Collège Boréal	94,0 %	6,0 %
Collège La Cité	89,7 %	10,3 %
Total - Ontario	90,4 %	9,6 %
Université de Saint-Boniface	39,7 %	60,3 %
Collège Mathieu	97,9 %	2,1 %
Campus Saint-Jean	61,5 %	38,5 %
Collège Éducacentre	100 %	0,0 %
Collège nordique francophone	100 %	0,0 %
Total - Ouest	83,7 %	16,3 %
Total - Canada sauf le Québec	87,8 %	12,2 %

En marge des questions financières, l'importance du recrutement d'étudiants étrangers doit être liée aux enjeux concernant la diversité ethnoculturelle et l'immigration au sein des CFSM. En effet, le renouvellement démographique des communautés francophones doit être attribué au renouvellement démographique de la population active au Canada qui s'appuie désormais essentiellement sur l'immigration, sachant que cette tendance continuera de croître dans les prochaines années (Conference Board du Canada, 2019b; Commissariat aux services en français, 2018). Dans ce portrait, la transition vers le statut de résident permanent des étudiants étrangers gagne à s'inscrire dans une réelle stratégie, puisque, selon le type de diplôme, jusqu'à la moitié de la population étudiante étrangère obtenait un statut de résident permanent dans les 10 ans suivant l'obtention d'un premier permis d'études (Lu et Hou, 2015).

Bien que l'immigration francophone soit une des priorités du plan d'action pour les langues officielles, à ce jour, cette priorité n'est pas attachée à un plan stratégique visant directement les étudiants étrangers.

Pourtant quelques milieux témoignent des potentiels démographiques liés à cette population. Par exemple, le Programme de rétention des étudiants internationaux a connu un franc succès alors qu'il visait à contribuer au maintien de la population étudiante étrangère après les études en Atlantique, maintien par le biais de formations linguistiques en anglais, de formations professionnelles ainsi que d'activités d'intégration sociale et de jumelage. En collaboration avec les organismes communautaires locaux, l'Université de Saint-Boniface et l'Université de Hearst ont également connu d'importants succès en matière de conservation au Canada de leur population étudiante étrangère.

En Ontario, le gouvernement provincial a mis en place l'initiative *Avantage Ontario*, un consortium qui aide au recrutement d'étudiants étrangers et à la promotion internationale des universités et collèges qui offrent des programmes d'études en français ou des programmes d'études bilingues. Le consortium représente ses membres dans diverses foires et activités de

recrutement à l'étranger. Cette initiative a été jugée comme étant positive par les personnes interrogées.

Toutefois, pour les unités académiques et le collège de l'Ouest, ainsi que certains établissements en Atlantique, les stratégies de recrutement à l'étranger sont encore à un stade embryonnaire. Elles se limitent souvent aux initiatives menées par l'ACUFC. Le recrutement international requiert une mobilisation importante de fonds et de ressources humaines qui ne sont guère disponibles. Un défi particulier des unités francophones ou bilingues est que leur établissement d'attache ne concentre pas nécessairement ses efforts de recrutement à l'étranger dans des pays de la Francophonie.

Population étudiante selon le genre

La proportion de femmes qui font des études universitaires en français en 2018-2019 (63,6 %) est nettement supérieure à la moyenne canadienne hors Québec (56,2 %). Cette proportion est la plus élevée dans l'Ouest canadien où 74,1 % des personnes qui étudient en français sont des femmes. La proportion de femmes qui étudient en français est similaire en Ontario (61,7 %) et en Atlantique (62,6 %). Considérant le caractère genré de certains programmes d'études, il est probable que la plus grande diversité de programmes offerte en Ontario et en Atlantique suscite davantage d'intérêt de la part des hommes. De même, le fait que le nombre de programmes en français soit largement réduit dans les domaines des STGM (sciences, technologie, génie, mathématique et sciences informatiques) pourrait contribuer à diminuer l'intérêt des hommes pour les études en français – sachant qu'ils sont généralement surreprésentés dans ces domaines.

Pour ce qui est des études collégiales, en moyenne, la proportion de femmes dans l'ensemble des collèges du Canada hors Québec est de 53,3 %. Cela dit, la population étudiante inscrite dans un programme en français dans un collège compte plus de femmes (55,0 %) [comme pour les études universitaires], et c'est dans l'Ouest que les femmes sont le plus nombreuses (68,8 %).

6.7.2. Le choix d'étudier en français : ce qu'en dit la littérature scientifique

Quelques écrits se sont attardés à cibler les raisons du choix de la langue d'étude des personnes qui entament un programme postsecondaire. Ces écrits viennent largement préciser et nuancer les données de l'END où les répondants doivent choisir seulement le facteur principal de leur choix.

Boissonneault (2016) souligne que des facteurs comme la langue maternelle, la langue de scolarité, la proximité géographique d'un établissement postsecondaire et l'attachement à la communauté augmentent les chances qu'une personne décide de poursuivre des études en français. « Toutefois, tous ces facteurs sont insuffisants si l'on ne tient pas compte des contraintes qui découlent des institutions elles-mêmes et qui peuvent entraver la volonté de se scolariser en français. » (Boissonneault, 2016 : 190) Ainsi, l'absence de cours et de certains programmes en langue française dans le domaine d'intérêt d'un étudiant est une contrainte institutionnelle qui peut expliquer le choix d'opter pour un établissement de langue anglaise.

Allard, Deveau, et Landry (2009) mentionnent que cette problématique d'absence de programmes d'intérêt pour une partie de la population étudiante francophone potentielle est encore plus importante dans les programmes en sciences pures et appliquées ainsi que dans les sciences de la santé en comparaison des sciences humaines et de l'éducation.

L'étude de Samson réalisée en Ontario décline plus directement les facteurs non cognitifs en jeu dans la décision d'étudier en français, considérant que ces derniers affectent également la réussite et la persévérance scolaire. Ainsi, « plus un élève jouit d'un soutien social élevé (parents, enseignants et conseillers d'orientation), plus forte sera son identité vocationnelle, sa détermination à poursuivre ses études postsecondaires en français et aussi, plus élevé sera son sentiment de bien-être personnel (Samson, 2014, p. V). » Dans ce contexte, « le fait de parler français à la maison et à l'école constitue aussi un facteur en mesure de prédire la poursuite des études en français (p. 23). Il ajoute que le choix d'étudier en français gagne également à être rapporté au sentiment de compétence en français, au sentiment d'appartenance à la francophonie et à une connaissance de la qualité des institutions d'enseignement francophones ou bilingues. Au sujet du sentiment de compétences, en entrevue, certains ont souligné à quel point cette dynamique posait problème lors du recrutement considérant le nombre élevé de personnes qui hésitaient à s'inscrire dans un programme en français.

6.7.3. Le développement du sentiment d'appartenance et de la sécurité linguistique

La littérature scientifique reconnaît enfin que ce rôle de l'éducation postsecondaire en français auprès des CFMS a des répercussions directes sur le développement du sentiment de compétence linguistique, la construction identitaire culturelle et linguistique, la satisfaction à l'égard de la vie, la préparation professionnelle, et les possibilités économiques (Jean-Pierre, 2017; Mougeon et Nadasdi, 2010; Pilote et Joncas, 2016; Pilote et Magnan, 2012; Samson, 2021; Villeneuve, 2018). Par exemple, Jean-Pierre (2017: 144) souligne que « l'apport institutionnel des collèges et des universités à des expériences de socialisation significatives est important sur les plans individuel et collectif parce qu'il renforce l'attachement linguistique. » En outre, cette étude précise que divers facteurs comme les occasions de socialisation en français et l'inclusion des réalités franco-ontariennes dans les curriculums contribuent à la sécurité linguistique, alors que les incidents d'intimidation linguistique alimentent l'insécurité linguistique. Sur le même sujet, une étude de Pilote et Joncas (2016) illustre que la population étudiante francophone qui a reçu une formation universitaire en français a un sentiment d'appartenance à la minorité linguistique considérablement plus élevé en comparaison des francophones qui ont poursuivi des études en anglais. Enfin, alors qu'une identité ethnolinguistique influence positivement le choix d'étudier en français au postsecondaire, le fait, pour un francophone, d'avoir étudié en français au postsecondaire augmente sa persévérance scolaire, sa réussite académique et ses chances de succès en emploi (Samson, 2021).

7. CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION

Les données présentées et les contenus analysés dans cette étude permettent d'esquisser des constats généraux liés aux études postsecondaires en anglais au Québec et en français à l'extérieur du Québec. Des pistes de réflexion sont également ébauchées en vue de développer des connaissances et de bonifier l'offre d'études postsecondaires en français à l'extérieur du Québec.

7.1. Constats sur les effectifs et les programmes d'études postsecondaires en anglais au Québec en 2018-2019

Globalement, l'accès aux études postsecondaires en anglais au Québec est important, tant en ce qui a trait au nombre d'établissements, à la diversité des programmes offerts et à la réputation des établissements.

Possibilités importantes d'études postsecondaires en anglais. Au Québec, 1 097 920 personnes ont l'anglais comme PLOP, ce qui représente 13,8 % de la population totale. Cela dit, 24,9 % des effectifs universitaires étudient en anglais et 19,5 % des effectifs dans les collèges étudient en anglais.

Importance des incitatifs aux études en anglais. Les personnes qui ont étudié en anglais à l'université comptent deux fois plus sur la réputation de l'établissement (42,2 %) pour orienter leur choix que les personnes qui ont étudié en français (21,9 %). Cet écart peut être associé au prestige plus grand des établissements de langue anglaise, à la fois pour les études universitaires et collégiales. De même, le nombre d'établissements, le nombre de programmes offert, ainsi que la diversité des programmes contribuent à l'intérêt des études en anglais.

Dettes moyennes plus importantes pour les études en anglais. En ce qui a trait à la dette étudiante, bien que celle-ci soit en moyenne inférieure au Québec en comparaison du reste du Canada, les diplômés universitaires du Québec qui ont étudié en anglais ont cumulé une dette moyenne 1,4 fois supérieure (24 000 \$) à la dette des diplômés qui ont étudié en français (17 700 \$). Des écarts similaires, quoique moins importants, existent également pour les études collégiales.

7.2. Constats sur les effectifs et les programmes d'études postsecondaires en français au Canada à l'extérieur du Québec en 2018-2019

De manière générale, l'accès aux études postsecondaires en français au Canada à l'extérieur du Québec est limité, tant en ce qui a trait au nombre d'établissements, à la diversité des programmes offerts et à la réputation des établissements.

Accès limité aux études postsecondaires en français. Diverses données ont permis de constater une offre d'études postsecondaires en français à l'extérieur du Québec réduite par rapport à l'offre à la population francophone et francophile. En effet, 36,5 % des personnes dont la langue maternelle est seulement le français étudient seulement en français à l'université, alors que cette proportion est environ 2,6 fois plus élevée (96,7 %) pour les personnes qui ont l'anglais comme langue maternelle et comme langue d'étude. Par ailleurs, environ 2 % des effectifs des collèges et des universités a réalisé des études en français en 2018-2019, alors que la population ayant le français comme PLOP représente 3,8 % de la population selon le Recensement de 2016.

Diversification des publics des études postsecondaires en français. Les publics cibles des programmes postsecondaires offerts en français sont les personnes dont le français est la PLOP, mais aussi les francophiles et la population étudiante étrangère francophone. Les francophiles sont de plus en plus nombreux à vouloir étudier en français au primaire et au secondaire comme en témoigne l'augmentation d'environ 50 % des élèves inscrits à un programme d'immersion entre 2008 et 2018. Alors que la population étudiante étrangère forme en moyenne 15,6 % de la population étudiante inscrite en français, cette proportion est en croissance. Ces publics ont suscité un intérêt grandissant de la part des établissements postsecondaires. Cela dit, pour plusieurs établissements, de réelles stratégies de recrutement envers des populations étudiantes francophile et étrangère doivent encore être ébauchées.

Incitatifs aux études en français moins importants. La réputation moins grande des établissements offrant des études postsecondaires en français et le coût plus élevé de ces études peuvent constituer des éléments dissuasifs au moment de choisir un programme d'étude. De fait, les personnes qui ont étudié en anglais seulement à l'université au Canada hors Québec comptent deux fois plus sur la réputation de l'établissement (28,0 %) pour orienter leur choix que les personnes qui ont étudié en français (10,4 %). De plus, les personnes qui ont étudié en français seulement à l'université ont une dette moyenne plus élevée (35 000 \$) que celles qui ont étudié en anglais seulement (31 000 \$). Des écarts similaires, quoique moins importants, sont observés pour les études collégiales.

Diversité réduite des programmes offerts en français. Les domaines d'étude du regroupement des STGM sont sous-représentés dans l'offre de programmes d'études postsecondaires en français. L'importance du domaine des sciences sociales illustre cette dynamique, considérant que ce domaine occupe une place 1,6 fois plus importante dans la formation en français (27,8 %) qu'en moyenne au Canada hors Québec (17,1 %). De même, le domaine de l'éducation compte près de trois fois plus d'inscriptions en français (13,7 %) comparativement aux inscriptions dans l'ensemble du Canada excepté le Québec (4,8 %). À l'inverse, le domaine des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information est 2,5 fois moins représenté dans les inscriptions en français (2,1 %), lorsque comparé aux inscriptions pour la population totale (5,3 %).

Population étudiante moins souvent composée d'hommes et d'étudiants étrangers. Considérant la surreprésentation des femmes dans les programmes qui ne font pas partie du regroupement

des STGM, il n'est pas étonnant de constater une surreprésentation des femmes dans les programmes d'études universitaires (63,6 %) ou collégiales (55,0 %) en français comparativement à la moyenne canadienne hors Québec pour les programmes d'études universitaires (56,2 %) ou collégiales (53,3 %). Parallèlement, la complexité et les coûts liés au recrutement de la population étudiante étrangère peuvent expliquer la proportion inférieure d'étudiants étrangers au sein des effectifs qui étudient en français dans les universités (15,6 %) et les collèges (12,2 %) comparativement à la proportion de ces étudiants au sein de la population étudiante totale des universités (16,3 %) et des collèges (20,7 %).

Bénéfices pour le sentiment d'appartenance, la sécurité linguistique et la vie professionnelle. La littérature scientifique reconnaît que, pour les francophones, le fait de réaliser des études postsecondaires en français a un lien direct avec le développement du sentiment de compétence linguistique, de la construction identitaire culturelle et linguistique, de la satisfaction à l'égard de la vie, de la préparation professionnelle et des possibilités économiques (Jean-Pierre, 2017; Mougeon et Nadasdi, 2010; Pilote et Joncas, 2016; Pilote et Magnan, 2012; Samson, 2021; Villeneuve, 2018).

7.3. Constats sur les établissements offrant des possibilités d'études postsecondaires en français

L'analyse des données d'enquêtes, des données administratives, de la littérature et des entretiens montre que plusieurs établissements postsecondaires offrant la possibilité d'étudier en français à l'extérieur du Québec présentent des facteurs de vulnérabilité.

Contexte de financement difficile. Le plus grand enjeu pour la pérennité des études postsecondaires en français en contexte minoritaire est le financement. Pour certains, la précarité vécue est telle que la viabilité à court terme de l'établissement, des programmes de formation ou des services aux étudiants est compromise. Pour d'autres, cette précarité compromet les possibilités de développement et d'innovation. La part croissante des revenus des établissements postsecondaires liés aux frais d'inscriptions, notamment ceux de la population étudiante étrangère, rend certains programmes ou établissements plus vulnérables – en particulier ceux qui détiennent de petits effectifs ou qui ne peuvent déployer une stratégie de recrutement de la population étudiante étrangère. De même, il importe pour les établissements que les gouvernements provinciaux et les ministères fédéraux reconnaissent les exigences financières qui sont liées à la mise en place d'un milieu d'apprentissage et d'une expérience étudiante en français sécuritaires ainsi qu'à l'épanouissement des CFSM. Cela dit, cette reconnaissance varie d'un gouvernement et d'un ministère à l'autre. De même, les financements qui y sont associés se révèlent bien souvent en deçà des besoins déterminés.

Nécessité de mesures de protection du français et de reconnaissance des dynamiques liées à l'interaction entre les langues. En fonction des environnements de gouvernance, différentes mesures sont adoptées, ou gagnent à être adoptées, pour protéger le français dans le cadre des

expériences étudiantes et des expériences d'apprentissage. Au sein d'une gouvernance bilingue, ces mesures peuvent inclure la traduction de ressources administratives, l'élaboration de programmes adaptés aux besoins des francophones, l'exigence de bilinguisme pour l'ensemble du personnel, etc. Par ailleurs, considérant les compétences linguistiques en français et en anglais variables des populations étudiantes, diverses mesures et ressources sont offertes, ou gagnent à être offertes, pour assurer la sécurité linguistique et développer les compétences de la population étudiante en vue de son parcours étudiant et professionnel. Il est également important de garantir des lieux et des activités où le français est protégé.

Mission distinctive pour les CFSM. Les établissements qui offrent des études postsecondaires en français en contexte minoritaire cherchent tous à contribuer explicitement à l'épanouissement des CFSM qu'elles servent, ainsi qu'à la vitalité de la langue française. Les facteurs qui paraissent contribuer à protéger et à valoriser cette mission de service à la communauté francophone sont multiples : énoncé de mission de l'établissement qui précise son engagement à l'égard des CFSM; représentation officielle de la CFSM dans la gouvernance; liens formels et diversifiés entre les établissements postsecondaires et les organisations des CFSM; ressources en production et mobilisation de connaissances, dirigées vers les CFSM; utilisation des espaces de l'établissement postsecondaire au bénéfice d'organisations et d'événements des CFSM; présence de campus en région; offre de services aux CFSM; partenariats économiques; ententes de collaboration entre les établissements offrant des études postsecondaires en français qui favorisent le développement de programmes et la mobilité, etc.

Recrutements distincts et défis connexes. Les universités et collèges offrant des études en français doivent surmonter des défis additionnels en matière de recrutement comparativement aux établissements anglophones, considérant, notamment, que les populations cibles sont moins grandes, plus dispersées et moins visibles. De plus, les unités francophones et certains établissements bilingues ne peuvent compter sur l'administration centrale de leur établissement hôte pour déployer une stratégie de promotion (au Canada et à l'étranger) correspondant entièrement à leurs besoins. Par exemple, alors que le recrutement auprès de la population étudiante étrangère est devenu un maillon essentiel du financement des établissements postsecondaires au Canada, un défi des unités académiques francophones ou bilingues est que leur établissement d'attache ne détient aucune stratégie de recrutement à l'étranger dans des pays de la Francophonie.

7.4. Pistes de réflexion pour protéger et développer les études postsecondaires en français

Pour finir, les analyses de cette étude montrent que des mesures peuvent être prises pour protéger l'éducation postsecondaire en français en contexte minoritaire et en assurer le développement.

Examiner les possibilités de bonification des modalités de financement et des montants accordés aux études en français. L'examen des contextes de financement des établissements postsecondaires a montré deux dynamiques qui engendrent des enjeux particuliers pour les établissements offrant des études en français. D'une part, le modèle de financement des études postsecondaires a évolué de telle sorte qu'il favorise les établissements qui détiennent de grands effectifs et accueillent un nombre important d'étudiants étrangers. D'autre part, des investissements supplémentaires sont requis pour : assurer l'éducation postsecondaire en français, permettre le développement de nouveaux programmes d'étude en français (notamment dans les domaines des STGM) et contribuer au rattrapage historique. Dans ce contexte, les programmes de financements du ministère du Patrimoine canadien pourraient également être revus, tant en ce qui a trait aux montants alloués qu'aux modes de financement.

Poursuivre des recherches sur les études postsecondaires en français. Notre recension des écrits et les données obtenues dans le cadre de cette étude offrent de l'information sur la manière dont les études postsecondaires en français se déploient, ainsi que des indices quant aux facteurs de vulnérabilité, de protection et de développement qui les caractérisent. Toutefois, plusieurs questions demeurent en suspens et gagnent à être approfondies dans des travaux subséquents. Par exemple, il pourrait être utile de réaliser les études ci-dessous :

- ✧ étude comparative sur les facteurs de protection et de vulnérabilité de l'expérience étudiante et des apprentissages en français dans différents contextes de gouvernance des études postsecondaires en français;
- ✧ étude longitudinale sur les études postsecondaires en français qui permettrait de mieux cibler les variations de clientèles et de programmes, mais aussi les effets de divers contextes (démographie, politique publique, financement, etc.) sur ce secteur;
- ✧ étude comparative abordant les répercussions des études en français et en anglais sur les parcours professionnels dans différentes provinces et dans différents territoires;
- ✧ étude qui brosse un portrait de l'état de la recherche réalisée en français, à l'extérieur du Québec, auprès des CFMS en vue d'en assurer le développement, surtout dans les petits établissements, notamment en ce qui a trait à la mobilisation des connaissances.

Examiner la possibilité d'une stratégie de recrutement de la population étudiante étrangère arrimée à une stratégie d'accompagnement de cette population vers la résidence permanente. Le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 mise sur l'immigration pour renforcer la vitalité des CFMS, et la population étudiante étrangère constitue une voie vers l'immigration avantageuse. Parallèlement, le modèle de financement des établissements postsecondaires au Canada nécessite des revenus importants tirés des droits d'inscription. Aussi, les revenus qui découlent des droits payés par la population étudiante étrangère sont généralement plus importants que ceux liés à la population étudiante canadienne. Dans ce contexte, alors que la population étudiante étrangère de certains établissements postsecondaires offrant des études en français se révèle importante, les unités académiques de l'Ouest étaient composées de moins de 4 % d'étudiants étrangers.

8. BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, R., LANDRY, R., et DEVEAU, K. (2009). *Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année d'écoles de langue français en situation minoritaire.*

AXION (à paraître). *Étude sur les coûts supplémentaires liés à l'éducation postsecondaire en français ou bilingue.* Préparé pour l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

BOISSONNEAULT, J. (2016). « Études universitaires en français en Ontario : entre motivations personnelles et contraintes institutionnelles », *Cahiers Charlevoix*, vol. 11, p. 157-191.

BRETON, R. (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 193-205.

BROUSSELLE, A., et collab. (2020). « Beyond COVID-19: Five commentaries on reimagining governance for future crises and resilience », *Canadian Public Administration*, vol. 63, n° 3, p. 369–408.

CARDINAL, L., et collab. (2013). *La Coalition des intervenantes et intervenants francophones en justice : une innovation communautaire pour accroître l'offre de services en français en Ontario.* Université d'Ottawa.

CHARLE, C., et VERGER, J. (2012). *Histoire des universités. XIIIe-XXIe siècle*, Presses universitaires de France, Collection Quadrige.

COMMISSARIAT AUX SERVICES EN FRANÇAIS DE L'ONTARIO. (2018). *Se projeter. Se préparer. Rapport annuel 2017-2018.* Toronto, Ontario.

CONFERENCE BOARD DU CANADA (2013, juin). *Le Canada, le bilinguisme et le commerce.* Rapport présenté au RDÉE Canada, à la CEDEC et à Industrie Canada.

CONFERENCE BOARD DU CANADA (2019a). *Le bilinguisme anglais-français hors Québec. Un portrait économique des bilingues au Canada.* Rapport préparé pour le compte de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

CONFERENCE BOARD DU CANADA (2019b, mai). *Can't Go it Alone. Immigration Is Key to Canada's Growth Strategy.*

CONSEIL ONTARIEN DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2015). *Les universités affiliées et fédérées en tant que sources de différenciation universitaire.*

CORBEIL, J.-P., et LAFRENIÈRE, S. (2010). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario.* Produit no 89-642-X au catalogue de Statistique Canada.

DUBOIS, J. (2018). « [Comment faire communauté autrement au sein de l'État anglo-dominant canadien? Le cas des Fransaskois](#) », *Politique et Sociétés*, vol. 37, n° 3, p. 77-98.

FOREST, M., et LEMOINE, M.-P. (2020). *État des lieux. Les exigences linguistiques en anglais des programmes du Consortium national de formation en santé (CNFS) et les barrières linguistiques qu'elles engendrent pour les populations étudiante et diplômée*. Rapport préparé pour le compte de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

GALARNEAU, D., et GIBSON, L. (2020, 25 août). [Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018](#). Regards sur la société canadienne, produit n°75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

HEINZLEF, C., et collab. (2020). « [Operating urban resilience strategies to face climate change and associated risks: some advances from theory to application in Canada and France](#) », *Cities*, vol. 104, n° 102762.

HURTUBISE, D. (2019). « [Développement institutionnel et francophonie en situation minoritaire : le cas de l'Université Laurentienne](#) », *Minorités linguistiques et société*, vol. 11, p. 74-94.

JEAN-PIERRE, J. (2017). « [Le rêve inachevé d'étudier et de socialiser en français en toute sécurité linguistique: les perspectives d'étudiants franco-ontariens](#) », *Canadian Journal of Higher Education/Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 47, n° 3, p. 120-135.

KNOERR, H., et WEINBERG, A. (2013). « [L'immersion à l'Université d'Ottawa : une innovation héritée du passé](#) », *Recherches en didactique des langues et des cultures*, vol. 10, n° 3.

LANDRY, R. (2008). « Au-delà de l'école : le projet politique de l'autonomie culturelle », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 149-183.

LANDRY, R. (2016). [La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada](#), Presses de l'Université Laval.

LANDRY, R. (2017). [Éducation postsecondaire bilingue et francophonie minoritaire](#), Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, préparé pour l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

LÉGER, R. (2013). « [La nouvelle gouvernance des langues officielles au Canada : entre exigences et circonstances](#) », *Administration publique du Canada*, vol. 56, n° 3, p. 414-432.

LOU, Y., et HOU, F. (2015). [Les étudiants étrangers qui deviennent des résidents permanents au Canada](#). Produit 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

MERCIER, P., et DIAZ, V. (2014). *Costs and Benefits of Bilingualism at the University of Ottawa*.

MOUGEON, R., et NADASDI, T. (2010). *The sociolinguistic competence of immersion students*. Bristol

PATRIMOINE CANADIEN (2021). [Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada](#).

PGF (2017). *État des lieux des parcours scolaires offerts en langue française au postsecondaire en Ontario*.

PILOTE, A., et JONCAS, J.-A. (2016). « [La construction identitaire linguistique et culturelle durant un programme universitaire d'éducation en français en milieu minoritaire](#) », *Minorités linguistiques et société*, n° 7, p. 142-169.

PILOTE, A., et MAGNAN, M.-O. (2012). « [La construction identitaire des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada : négociation des frontières linguistiques au fil du parcours universitaire et de la mobilité géographique](#) », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 37, n° 2, p. 169-195.

SAMSON, A. (2014). [Les Transitions scolaires des études secondaires vers les programmes de formation postsecondaire : une étude qualitative et quantitative](#). Rapport de recherche.

SAMSON, A., MAISONNEUVE, A. R., et SAINT-GEORGES, Z. (2021). « [Ethnolinguistic Identity and Vocational Readiness as Non-Cognitive Factors Related to College Adaptation and Satisfaction with Life Among Franco-Ontarian Post-Secondary Students Living in an Anglo-Dominant Context](#) », *Revue canadienne de développement de carrière*, vol. 20, n° 1, p. 17-27.

DROLET, M., BOUCHARD, P., et SAVARD, J. (dirs.) (2017). [Accessibilité et offre active. Santé et services sociaux en contexte linguistique minoritaire](#), Les Presses de l'Université d'Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. Tableau : 37-10-0009-01. [Nombre d'élèves dans les programmes de langues officielles, écoles primaires et secondaires publiques, selon le type de programme, l'année d'études et le sexe](#).

STATISTIQUE CANADA. Tableau 37-10-0015-01. [Effectifs postsecondaires, selon le genre de sanction d'études, le groupe d'âge, le régime d'études, le type de programme et le genre de la personne](#). Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

STATISTIQUE CANADA. Tableau 37-10-0027-01. [Dépenses des universités et des collèges conférant des grades universitaires \(x 1 000\)](#). Enquête sur l'information financière des universités et collèges.

STATISTIQUE CANADA. Tableau 37-10-0029-01. [Dépenses des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle \(x 1 000\)](#). Enquête sur l'information financière des universités et collèges

STATISTIQUE CANADA. Tableau 37-10-0036-01. [Dettes d'études de toutes sources, selon la province d'études et le niveau d'études](#).

STATISTIQUE CANADA. Tableau 37-10-0163-01. [Effectifs postsecondaires, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation, le type d'établissement, la Classification des programmes d'enseignement, regroupements STGM et SACHES, le statut de l'étudiant au Canada, le groupe d'âge et le genre de la personne](#). Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

STATISTIQUE CANADA (2017, 3 novembre). « [Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire pour le Canada, les provinces et les territoires, 2015-2016](#) », *Le Quotidien*. Composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA (2020, 8 octobre). « [Informations financières des universités pour l'année scolaire 2018-2019 et projections des répercussions de la COVID-19 pour l'année scolaire 2020-2021](#) », *Le Quotidien*. Composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA (2020, 25 novembre). « [Les étudiants internationaux étaient à l'origine de toute la croissance des effectifs des universités et des collèges publics en 2018-2019](#) », *Le Quotidien*. Composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. Tableaux de données d'une commande personnalisée de l'ICRML. Enquête nationale auprès des diplômés – 2018.

STATISTIQUE CANADA. Tableaux de données d'une commande personnalisée de Patrimoine canadien. Enquête nationale auprès des diplômés – 2018.

THOMAS, I., et DA CUNHA, A. (Dir.) (2018). [La ville résiliente. Comment la construire?](#), Presses de l'Université de Montréal.

TREMBLAY, C. (2016). [Qu'est-ce que le plurilinguisme?](#)

USHER, A. (2020). [The State of Postsecondary Education in Canada, 2020](#), Toronto: Higher Education Strategy Associates.

VILLENEUVE, A. J., et ELATIA, S. (2018). « L'acquisition de la compétence sociolinguistique en contexte minoritaire : l'apport potentiel de la communauté » dans ELATIA, S. (dir.). [L'éducation supérieure et la dualité linguistique dans l'Ouest canadien. Défis et réalités](#), Presses de l'Université Laval.

9. ANNEXE : TABLEAUX DE DONNÉES

9.1. Recensement de la population – 2016. Québec

TABLEAU 26. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge. Québec. Recensement de la population – 2016

Première langue officielle parlée	15 à 19 ans	19 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Total 15 à 64 ans
Français	8,0 %	9,2 %	18,7 %	19,7 %	21,2 %	23,1 %	4 500 205
Anglais	8,5 %	10,4 %	20,7 %	20,8 %	21,7 %	17,9 %	773 165

TABLEAU 27. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Québec. Recensement de la population – 2016

Première langue officielle parlée	Féminin		Masculin	
Français	2 261 758	50,3 %	2 238 455	49,7 %
Anglais	381 343	49,3 %	391 825	50,7 %

TABLEAU 28. Population des 15 à 64 ans dont la première langue officielle parlée est l'anglais selon le statut d'immigrant²⁵ et le plus haut certificat, diplôme ou grade. Québec. Recensement de la population – 2016

Population totale		Population détenant un certificat, grade ou diplôme collégial		Population détenant un certificat, grade ou diplôme universitaire	
Non immigrant	Immigrant	Non immigrant	Immigrant	Non immigrant	Immigrant
63,3 %	36,7 %	31,7 %	23,5 %	27,3 %	42,3 %

²⁵ « Immigrants » comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents. Il s'agit de personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie.

TABLEAU 29. Population âgée de 15 ans et plus selon la première langue officielle parlée et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Québec. Recensement de la population – 2016

Type de certificat, de diplôme ou de grade	PLOP	Québec
Aucun	FR	1 139 135 20,2 %
	EN	150 385 16,1 %
Secondaire	FR	1 189 485 21,0 %
	EN	229 665 24,6 %
Collégial ou autre établissement non universitaire	FR	2 032 405 36,0 %
	EN	250 185 26,8 %
Universitaire	FR	1 291 190 22,8 %
	EN	302 595 32,4 %

TABLEAU 30. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le lieu des études. Québec. Recensement de la population – 2016

Première langue officielle parlée	Lieu des études au Canada : province ou territoire de résidence	Lieu des études au Canada : différent de la province ou du territoire de résidence	Lieu des études à l'extérieur du Canada
Français	90,6 %	2,4 %	7,1 %
Anglais	66,1 %	10,5 %	23,4 %

TABLEAU 31. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le domaine d'emploi. Québec. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'emploi	Anglais		Français	
Gestion	71 070	11,7 %	340 895	9,2 %
Personnel professionnel	123 955	20,4 %	648 680	17,6 %
Personnel technique et paraprofessionnel	60 820	10,0 %	446 315	12,1 %

Administration et soutien administratif	81 030	13,3 %	463 970	12,6 %
Ventes	63 515	10,4 %	369 610	10,0 %
Services personnels et services d'information de la clientèle	118 725	19,5 %	638 020	17,3 %
Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement	26 485	4,4 %	300 420	8,1 %
Ouvriers et manœuvres en transport et construction	30 815	5,1 %	227 770	6,2 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	7 085	1,2 %	65 130	1,8 %
Fabrication et services d'utilité publique	24 525	4,0 %	192 130	5,2 %
TOTAL	608 025		3 692 940	

9.2. Enquête nationale auprès des diplômés – 2018. Québec

TABLEAU 32. Langue maternelle selon la langue d'enseignement. Diplôme universitaire. Québec. END – 2018

Langue d'enseignement	Langue maternelle			
	Français seulement	Anglais seulement	Autre	Total pondéré
Français seulement	83,4 %	1,9 %	13,2 %	60 20
Anglais seulement	16,5 %	43,3 %	36,8 %	13 050

TABLEAU 33. Langue d'enseignement selon la langue maternelle. Université. Québec. END – 2018

Langue maternelle	Langue d'enseignement		
	Français seulement	Anglais seulement	Total pondéré
Français seulement	88,1 %	3,7 %	57 500
Anglais seulement	15,4 %	76,8 %	7 360
Autre	56,2 %	33,8 %	14 220

TABLEAU 34. Langue parlée le plus souvent à la maison selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Québec. END – 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Langue parlée le plus souvent à la maison		
		Anglais seulement	Français seulement	Autre
Anglais seulement	Collégial	45,0 %	12,7 %	42,2 %
	Universitaire	58,0 %	11,5 %	30,4 %
Français seulement	Collégial	0,8 %	88,4 %	10,8 %
	Universitaire	2,0 %	87,3 %	10,7 %
Français et anglais	Collégial	14,7 %	66,8 %	18,5 %
	Universitaire	10,9 %	69,4 %	19,7 %
TOTAL (inclut autre langue d'enseignement)	Collégial et universitaire	10,1 %	75,3 %	14,6 %

TABLEAU 35. Changement de province selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Diplôme universitaire. Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Langue maternelle	Changement de province	Même province	Fréquence pondérée
Français seulement	Français seulement	0,8 %	99,2 %	48 760
	Anglais seulement	0,0 %	100,0 %	1 030
	Population totale	0,8 %	99,2 %	57 320
Anglais seulement	Français seulement	7,0 %	93,0 %	2 010
	Anglais seulement	36,2 %	63,8 %	5 110
	Population totale	20,9 %	79,1 %	11 100

TABLEAU 36. Classification des programmes de catégories A ou B selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Diplôme universitaire. Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Langue maternelle	A	B	Fréquence pondérée
Français seulement	Français seulement	65,90 %	34,10 %	50 650
	Anglais seulement	61,1 %	38,2 %	5 650
Anglais seulement	Français seulement	54,9 %	45,1 %	2 150
	Anglais seulement	61,8 %	38,2 %	5 650
TOTAL (inclut « autre langue »)		64,0 %	36,0 %	80 660

TABLEAU 37. Raison du choix de l'établissement selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Réputation de l'établissement	Disponibilité du programme	Proximité du domicile	Autre
Anglais seulement	Collégial	12,0 %	43,8 %	14,7 %	29,5 %
	Universitaire	42,2 %	26,9 %	5,3 %	25,6 %
Français seulement	Collégial	10,6 %	41,9 %	32,1 %	15,4 %
	Universitaire	21,9 %	31,9 %	26,8 %	19,4 %
Français et anglais	Collégial	15,1 %	44,8 %	16,5 %	23,6 %
	Universitaire	35,6 %	28,0 %	17,7 %	18,8 %
TOTAL (inclut autre langue d'enseignement)	Collégial et universitaire	22,1 %	34,0 %	24,4 %	19,5 %

TABLEAU 38. Dette médiane étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Québec et Canada sauf le Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Québec		Canada sauf le Québec	
		Moyenne de la dette	Dette médiane	Moyenne de la dette	Dette médiane
Français seulement	Collégial	10 500 \$	8 000 \$	16 800 \$	14 000 \$
	Universitaire	17 700 \$	13 500 \$	35 000 \$	26 500 \$
Anglais seulement	Collégial	11 100 \$	10 000 \$	16 200 \$	12 000 \$
	Universitaire	24 000 \$	16 000 \$	31 000 \$	25 000 \$
Français et anglais	Collégial	11 300 \$	8 000 \$	14 600 \$	10 000 \$
	Universitaire	22 000 \$	14 700 \$	34 000 \$	28 000 \$
Fréquence pondérée totale (inclut « autre langue »)	Collégial	12 400		54 230	
	Universitaire	38 170		97 910	

TABLEAU 39. Lien entre l'emploi ou l'entreprise et le programme d'étude. Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Fortement relié	Plus ou moins relié	Aucunement relié
Anglais seulement	Collégial	60,2 %	24,4 %	15,4 %
	Universitaire	52,7 %	25,3 %	22,0 %
Français seulement	Collégial	72,0 %	12,1 %	16,0 %
	Universitaire	71,2 %	18,8 %	10,0 %
Français et anglais	Collégial	69,2 %	9,4 %	21,4 %
	Universitaire	60,7 %	26,2 %	13,1 %
TOTAL (incluant autre langue d'enseignement)	Collégial et universitaire	68,1 %	18,4 %	10,3 %

9.3. Données provinciales – 2018-2019. Québec. Université

TABLEAU 40. *Établissements qui offrent une formation en anglais. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019*

Langue d'enseignement	Nom des établissements
Anglais seulement	Université Bishop's
	Université Concordia
	Université McGill

TABLEAU 41. *Groupes d'âge de la population étudiante selon la langue d'enseignement. Université. Québec. Données provinciales – 2018-2019*

Groupes d'âge	Langue d'enseignement de l'établissement			
	Anglais		Français	
Moins de 20 ans	13 433	17,5 %	11 788	5,1 %
20-22 ans	29 173	38,1 %	65 121	28,1 %
23-25 ans	15 083	19,7 %	50 501	21,8 %
Plus de 25 ans	18 913	24,7 %	104 038	45,0 %
Total	76 602		231 448	

TABLEAU 42. Domaines d'étude selon la langue d'enseignement et le statut d'étudiant. Université Québec. Données provinciales - 2018-2019

Domaines	Langue d'enseignement de l'établissement					
	Anglais				Français	
	Totale		Étudiants étrangers			
Arts	4 334	5,7 %	715	3,8 %	6 321	2,7 %
Droit	849	1,1 %	124	0,7 %	6 566	2,8 %
Études plurisectorielles	2 684	3,5 %	748	3,9 %	4 942	2,1 %
Lettres	3 518	4,6 %	603	3,2 %	7 667	3,3 %
Sans objet	2 763	3,6 %	1 355	7,1 %	9 078	3,9 %
Sciences appliquées	16 758	21,9 %	6 552	34,5 %	37 459	16,2 %
Sciences de la santé	5 803	7,6 %	987	5,2 %	27 951	12,1 %
Sciences de l'administration	13 162	17,2 %	2 759	14,5 %	59 852	25,9 %
Sciences de l'éducation	3 591	4,7 %	401	2,1 %	21 967	9,5 %
Sciences humaines	16 999	22,2 %	3 150	16,6 %	40 353	17,4 %
Sciences pures	6 141	8,0 %	1 584	8,3 %	9 292	4,0 %
Total	76 602		18 978		231 448	

TABLEAU 43. Types de diplôme selon la langue d'enseignement et le statut d'étudiant. Université Québec. Données provinciales - 2018-2019

Les types de diplômes	Langue d'enseignement de l'établissement					
	Anglais				Français	
	Totale		Étudiants étrangers			
Attestation	0	0,0 %	0	0,0 %	15 727	6,8 %
Certificats	3 169	4,1 %	222	1,2 %	40 996	17,7 %
Diplômes	1 394	1,8 %	147	0,8 %	10 503	4,5 %
Baccalauréat	55 918	73,0 %	10 947	57,7 %	117 751	50,9 %
Maîtrise	10 192	13,3 %	4 755	25,1 %	32 613	14,1 %
Doctorat	5 094	6,6 %	2 389	12,6 %	12 161	5,3 %
Indéterminé	835	1,1 %	518	2,7 %	1 697	0,7 %
	76 602		18 978		231 448	

9.4. Données provinciales – 2018-2019. Québec Collège

TABLEAU 44. Établissements qui offrent une formation en anglais. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019

Langue d'enseignement	Nom des établissements	
Anglais seulement (13)	Campus de Montréal	Collège régional Champlain – Lennoxville
	Collège Centennial	Collège régional Champlain – St-Lawrence
	Collège Dawson	Collège régional Champlain – Saint-Lambert
	Collège John Abbott	Collège TAV
	Collège Héritage	Collège Vanier
	Collège Marianopolis	Syn Studio
	Collège Macdonald – Université McGill	
Anglais et français (21)	Air Richelieu	Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc.
	Cargair Itée	Collège des technologies de l'information
	Cégep de la Gaspésie et des Îles	Collège Ellis
	Cégep de Saint-Félicien	Collège Herzing
	Cégep de Sept-Îles	Collège Inter-Dec
	Cégep Marie-Victorin	Collège LaSalle
	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Collège O'Sullivan
	Centre d'études collégiales des Premières Nations (Montréal)	École de pilotage Saint-Hubert
	Collège April-Fortier inc.	École nationale d'aérotechnique
	Collège BCM	Institut Trebas Québec Inc.
	Collège Canada	

TABLEAU 45. Groupes d'âge de la population étudiante selon la langue d'enseignement et le statut d'étudiant. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019

Groupes d'âge	Langue d'enseignement de l'établissement			
	Anglais		Français	
Moins de 20 ans	25 432	63,7 %	89 417	54,3 %
20-22 ans	6 267	15,7 %	31 031	18,8 %
23-25 ans	3 235	8,1 %	12 717	7,7 %
Plus de 25 ans	5 003	12,5 %	31 538	19,1 %
Total	39 937		164 703	

TABLEAU 46. Familles de programmes selon la langue d'enseignement et le statut d'étudiant. Collège. Québec. Données provinciales – 2018-2019

Les familles de programme	Langue d'enseignement de l'établissement			
	Anglais		Français	
Arts	315	0,8 %	3 130	1,9 %
Arts et lettres	2 456	6,1 %	6 733	4,1 %
Multiples	548	1,4 %	1 434	0,9 %
Sciences	6 196	15,5 %	20 362	12,4 %
Sciences humaines	13 252	33,2 %	30 896	18,8 %
Techniques administratives	7 735	19,4 %	26 568	16,1 %
Techniques artistiques	1 951	4,9 %	10 736	6,5 %
Techniques biologiques	2 094	5,2 %	23 362	14,2 %
Techniques humaines	3 366	8,4 %	25 506	15,5 %
Techniques physiques	2 024	5,1 %	15 976	9,7 %
Total	39 937		164 703	

9.5. Recensement de la population – 2016. Canada sauf le Québec.

TABLEAU 47. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016

Province ou territoire	Première langue officielle parlée	15 à 19 ans	19 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Total : 15 à 64 ans
Terre-Neuve-et-Labrador	Français	5,0 %	4,3 %	22,9 %	24,1 %	24,8 %	18,9 %	1 615
	Anglais	7,9 %	8,1 %	16,7 %	18,9 %	23,6 %	24,7 %	340 650
Île-du-Prince-Édouard	Français	8,2 %	4,7 %	13,6 %	16,7 %	27,8 %	29,0 %	2 970
	Anglais	9,4 %	9,4 %	16,7 %	18,4 %	22,3 %	23,8 %	87 775
Nouvelle-Écosse	Français	5,1 %	6,5 %	14,8 %	17,9 %	26,0 %	29,7 %	18 385
	Anglais	8,6 %	9,3 %	17,5 %	18,0 %	22,6 %	24,0 %	581 545
Nouveau-Brunswick	Français	6,8 %	7,5 %	16,0 %	18,7 %	23,6 %	27,4 %	153 475
	Anglais	9,1 %	9,0 %	16,8 %	19,2 %	22,8 %	23,2 %	327 340
Ontario	Français	8,0 %	7,9 %	16,1 %	19,5 %	24,3 %	24,2 %	364 035
	Anglais	9,2 %	10,2 %	19,6 %	19,1 %	22,0 %	19,9 %	8 431 915
Manitoba	Français	6,9 %	7,2 %	18,5 %	17,5 %	22,0 %	28,0 %	25 570
	Anglais	10,0 %	10,5 %	20,7 %	19,3 %	20,1 %	19,4 %	788 130
Saskatchewan	Français	4,5 %	5,9 %	18,6 %	18,7 %	22,0 %	30,4 %	8 540
	Anglais	9,6 %	9,9 %	21,8 %	19,2 %	19,4 %	20,1 %	689 170
Alberta	Français	5,7 %	7,1 %	21,9 %	23,3 %	21,2 %	20,7 %	58 085
	Anglais	8,7 %	9,5 %	23,2 %	21,1 %	19,8 %	17,7 %	2 671 665
Colombie-Britannique	Français	5,9 %	6,2 %	19,3 %	21,5 %	21,6 %	25,5 %	43 990
	Anglais	8,6 %	9,5 %	20,2 %	19,0 %	21,4 %	21,3 %	2 957 195
Territoires	Français	5,0 %	5,4 %	25,4 %	25,2 %	19,4 %	19,6 %	2 680
	Anglais	10,1 %	10,6 %	23,5 %	19,9 %	19,6 %	16,2 %	73 595
TOTAL, Canada sauf le Québec	Français	7,2 %	7,5 %	16,9 %	19,7 %	23,6 %	25,1 %	679 345
	Anglais	9,0 %	9,8 %	20,2 %	19,4 %	21,4 %	20,1 %	16 948 980 ²⁶

²⁶ Les chiffres de la colonne « Total » pour chaque tableau de ce rapport proviennent des tableaux thématiques de Statistique Canada. En raison de l'arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada, il est possible que les chiffres et pourcentages de cette colonne ne correspondent pas exactement (à un multiple de 5 ou de 10 près) à la somme des valeurs indiquées dans les autres colonnes ou qu'ils ne correspondent pas nécessairement au même total que les autres tableaux. Pour en savoir plus, veuillez consulter [À propos des données, Profil du recensement, Recensement de 2016](#) de Statistique Canada.

TABLEAU 48. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le sexe. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016

Province ou territoire	Première langue officielle parlée	Féminin		Masculin	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	Français	775	47,8 %	845	52,2 %
	Anglais	166 485	48,9 %	174 150	51,1 %
Île-du-Prince-Édouard	Français	1 600	53,8 %	1 375	46,2 %
	Anglais	45 125	51,4 %	42 655	48,6 %
Nouvelle-Écosse	Français	9 255	50,3 %	9 130	49,7 %
	Anglais	299 150	51,4 %	282 380	48,6 %
Nouveau-Brunswick	Français	78 305	51,0 %	75 165	49,0 %
	Anglais	166 840	51,0 %	160 490	49,0 %
Ontario	Français	192 450	52,9 %	171 580	47,1 %
	Anglais	4 286 040	50,8 %	4 145 875	49,2 %
Manitoba	Français	12 990	50,8 %	12 580	49,2 %
	Anglais	395 430	50,2 %	392 685	49,8 %
Saskatchewan	Français	4 195	49,1 %	4 355	50,9 %
	Anglais	343 640	49,9 %	34 5525	50,1 %
Alberta	Français	27 315	47,0 %	30 775	53,0 %
	Anglais	1 324 955	49,6 %	1 346 710	50,4 %
Colombie-Britannique	Français	21 435	48,7 %	22 555	51,3 %
	Anglais	1 504 510	50,9 %	1 452 700	49,1 %
Territoires	Français	1 280	47,9 %	1 395	52,1 %
	Anglais	36 705	49,9 %	36 880	50,1 %
TOTAL, Canada sauf le Québec	Français	349 600	51,5 %	329 755	48,5 %
	Anglais	8 568 880	50,6 %	8 380 050	49,4 %

TABLEAU 49. Population des 15 à 64 ans dont la première langue officielle parlée est le français selon le statut d'immigrant²⁷ et le plus haut certificat, diplôme ou grade. Canada sauf le Québec. Provinces et territoires. Recensement de la population – 2016

Province ou territoire	Population totale		Population immigrante détenant un certificat, grade ou diplôme		Population non immigrante détenant un certificat, grade ou diplôme	
	Non immigrant	Immigrant	Collégial	Universitaire	Collégial	Universitaire
Terre-Neuve-et-Labrador	84,6 %	15,4 %	17,0 %	59,6 %	32,1 %	37,0 %
Île-du-Prince-Édouard	94,7 %	5,3 %	34,4 %	46,9 %	37,2 %	21,0 %
Nouvelle-Écosse	94,2 %	5,8 %	23,7 %	54,9 %	39,3 %	26,4 %
Nouveau-Brunswick	97,7 %	2,3 %	27,4 %	41,2 %	33,6 %	18,6 %
Ontario	82,2 %	17,8 %	22,5 %	51,2 %	34,1 %	25,0 %
Manitoba	87,7 %	12,3 %	22,8 %	42,3 %	30,9 %	25,9 %
Saskatchewan	82,6 %	17,4 %	21,7 %	43,4 %	36,4 %	26,7 %
Alberta	74,5 %	25,5 %	24,5 %	46,5 %	37,7 %	24,3 %
Colombie-Britannique	72,7 %	27,3 %	21,7 %	53,5 %	34,1 %	30,8 %
Territoires	90,4 %	9,6 %	25,5 %	50,9 %	32,4 %	40,9 %
TOTAL, Canada sauf le Québec	85,1 %	14,9 %	22,9 %	50,1 %	32,7 %	27,4 %

²⁷ « Immigrants » comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie.

TABLEAU 50. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Terre-Neuve-et-Labrador. Recensement de la population - 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	12 735	6,7 %	95	8,1 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3 215	1,7 %	45	3,8 %
Sciences humaines	5 690	3,0 %	85	7,3 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	12 470	6,6 %	140	12,0 %
Commerce, gestion et administration publique	40 685	21,5 %	160	13,7 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	4 885	2,6 %	110	9,4 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7 765	4,1 %	35	3,0 %
Architecture, génie et services connexes	50 910	26,8 %	270	23,1 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	3 155	1,7 %	40	3,4 %
Santé et domaines connexes	27 325	14,4 %	95	8,1 %
Services personnels, de protection et de transport	20 780	11,0 %	95	8,1 %
Autres	0	0 %	0	0 %
TOTAL	189 615		1 170	

TABLEAU 51. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Île-du-Prince-Édouard. Recensement de la population - 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	3 205	6,6 %	280	15,8 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	1 155	2,4 %	35	2,0 %
Sciences humaines	2 165	4,4 %	60	3,4 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	4 465	9,2 %	90	5,1 %
Commerce, gestion et administration publique	11 880	24,4 %	530	29,9 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	2 080	4,3 %	60	3,4 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 730	3,5 %	100	5,6 %
Architecture, génie et services connexes	9 185	18,8 %	270	15,3 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 340	2,7 %	70	4,0 %
Santé et domaines connexes	8 060	16,5 %	160	9,0 %
Services personnels, de protection et de transport	3 470	7,1 %	115	6,5 %
Autres	10	0 %	0	0 %
TOTAL	48 745		1 770	

TABLEAU 52. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Nouvelle-Écosse. Recensement de la population - 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	19 745	6,0 %	1 140	9,3 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	8 955	2,7 %	310	2,5 %
Sciences humaines	14 335	4,3 %	515	4,2 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	34 605	10,5 %	1 015	8,3 %
Commerce, gestion et administration publique	70 705	21,4 %	2 585	21,1 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	12 345	3,7 %	480	3,9 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	13 945	4,2 %	420	3,4 %
Architecture, génie et services connexes	70 720	21,4 %	2 815	23,0 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	6 365	1,9 %	165	1,3 %
Santé et domaines connexes	52 475	15,9 %	1 595	13,0 %
Services personnels, de protection et de transport	25 890	7,8 %	1 190	9,7 %
Autres	50	0 %	0	0 %
TOTAL	330 135		12 230	

TABLEAU 53. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Nouveau-Brunswick. Recensement de la population - 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	11 030	6,5 %	5710	7,1 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3 900	2,3 %	1515	1,9 %
Sciences humaines	7 910	4,7 %	1795	2,2 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	15 690	9,3 %	5585	6,9 %
Commerce, gestion et administration publique	36 505	21,6 %	19 450	24,1 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	4 945	2,9 %	1550	1,9 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7 700	4,6 %	2655	3,3 %
Architecture, génie et services connexes	37 245	22,1 %	18 065	22,4 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	3 550	2,1 %	1720	2,1 %
Santé et domaines connexes	26 670	15,8 %	14 765	18,3 %
Services personnels, de protection et de transport	13 725	8,1 %	7795	9,7 %
Autres	20	0 %	20	0,0 %
TOTAL	168 890		80 625	

TABLEAU 54. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Ontario. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	234 975	4,8 %	16 505	7,3 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	210 520	4,3 %	7 335	3,3 %
Sciences humaines	275 440	5,7 %	12 560	5,6 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	68 4500	14,0 %	30 830	13,7 %
Commerce, gestion et administration publique	1 049 395	21,5 %	48 445	21,5 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	209 700	4,3 %	8 095	3,6 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	253 320	5,2 %	10 605	4,7 %
Architecture, génie et services connexes	896 885	18,4 %	40 890	18,2 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	86 435	1,8 %	3 855	1,7 %
Santé et domaines connexes	692 845	14,2 %	30 855	13,7 %
Services personnels, de protection et de transport	278 730	5,7 %	14 910	6,6 %
Autres	1 280	0 %	60	0 %
TOTAL	4 874 025		224 945	

TABLEAU 55. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Manitoba. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	31 065	8,0 %	1 730	11,7 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	11 230	2,9 %	325	2,2 %
Sciences humaines	18 070	4,6 %	725	4,9 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	39 550	10,1 %	1 520	10,3 %
Commerce, gestion et administration publique	77 105	19,8 %	3 265	22,1 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	13 390	3,4 %	500	3,4 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	16 230	4,2 %	610	4,1 %
Architecture, génie et services connexes	76 340	19,6 %	2 515	17,0 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	12 015	3,1 %	395	2,7 %
Santé et domaines connexes	71 815	18,4 %	2 295	15,5 %
Services personnels, de protection et de transport	22 845	5,9 %	920	6,2 %
Autres	50	0 %	0	0 %
TOTAL	389 705		14 800	

TABLEAU 56. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Saskatchewan. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	28 505	8,2 %	730	13,4 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	7 815	2,3 %	140	2,6 %
Sciences humaines	12 530	3,6 %	230	4,2 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	27 035	7,8 %	535	9,8 %
Commerce, gestion et administration publique	71 810	20,7 %	1 005	18,5 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	9 895	2,9 %	180	3,3 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	10 615	3,1 %	105	1,9 %
Architecture, génie et services connexes	77 360	22,4 %	1 200	22,1 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	14 145	4,1 %	215	4,0 %
Santé et domaines connexes	61 110	17,7 %	775	14,2 %
Services personnels, de protection et de transport	25 230	7,3 %	325	6,0 %
Autres	35	0 %	0	0 %
TOTAL	346 085		5 440	

TABLEAU 57. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Alberta. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	91 035	6,1 %	3 045	8,1 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	43 720	2,9 %	1 005	2,7 %
Sciences humaines	57 895	3,8 %	1 595	4,3 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	141 725	9,4 %	3 445	9,2 %
Commerce, gestion et administration publique	310 610	20,6 %	7 570	20,2 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	63 085	4,2 %	1 695	4,5 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	55 290	3,7 %	1 290	3,4 %
Architecture, génie et services connexes	391 440	26,0 %	10 065	26,9 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	37 570	2,5 %	835	2,2 %
Santé et domaines connexes	230 555	15,3 %	4 515	12,0 %
Services personnels, de protection et de transport	81 635	5,4 %	2 410	6,4 %
Autres	140	0 %	0	0 %
TOTAL	1 504 700		37 470	

TABLEAU 58. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Colombie-Britannique. Recensement de la population - 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	95 005	5,6 %	2 350	7,8 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	83 735	5,0 %	1 685	5,6 %
Sciences humaines	96 510	5,7 %	2 070	6,9 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	206 790	12,3 %	3 735	12,5 %
Commerce, gestion et administration publique	342 675	20,4 %	5 670	18,9 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	69 595	4,1 %	1 565	5,2 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	70 055	4,2 %	1 245	4,2 %
Architecture, génie et services connexes	322 785	19,2 %	5 445	18,2 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	40 510	2,4 %	820	2,7 %
Santé et domaines connexes	255 915	15,2 %	3 345	11,2 %
Services personnels, de protection et de transport	98 440	5,9 %	2 015	6,7 %
Autres	290	0 %	10	0 %
TOTAL	1 682 305		29 955	

TABLEAU 59. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le principal domaine d'études. Territoires. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'étude	Anglais		Français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Éducation	3 310	9,2 %	215	10,8 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	1 000	2,8 %	65	3,3 %
Sciences humaines	1 510	4,2 %	140	7,1 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	4 105	11,4 %	300	15,1 %
Commerce, gestion et administration publique	7 310	20,3 %	290	14,6 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	1 310	3,6 %	130	6,5 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	860	2,4 %	70	3,5 %
Architecture, génie et services connexes	7 310	20,3 %	370	18,6 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 495	4,2 %	55	2,8 %
Santé et domaines connexes	4 330	12,0 %	230	11,6 %
Services personnels, de protection et de transport	3 400	9,5 %	120	6,0 %
Autres	0	0 %	0	0 %
TOTAL	35 940		1 985	

TABLEAU 60. Population des 15 à 64 ans détenant un certificat, un grade ou un diplôme postsecondaire selon la première langue officielle parlée et le lieu des études. Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016

Province ou territoire	Première langue officielle parlée	Lieu des études au Canada : province ou territoire de résidence	Lieu des études au Canada : différent de la province ou du territoire de résidence	Lieu des études à l'extérieur du Canada
Terre-Neuve-et-Labrador	Français	83,8 %	12,9 %	3,2 %
	Anglais	21,9 %	61,4 %	16,7 %
Île-du-Prince-Édouard	Français	63,3 %	28,9 %	7,7 %
	Anglais	49,1 %	44,0 %	6,8 %
Nouvelle-Écosse	Français	75,5 %	18,3 %	6,2 %
	Anglais	63,0 %	32,2 %	4,8 %
Nouveau-Brunswick	Français	72,1 %	21,6 %	6,3 %
	Anglais	83,4 %	14,7 %	1,9 %
Ontario	Français	74,9 %	5,2 %	19,9 %
	Anglais	70,2 %	17,9 %	11,9 %
Manitoba	Français	72,6 %	10,0 %	17,3 %
	Anglais	75,8 %	15,6 %	8,6 %
Saskatchewan	Français	69,5 %	17,3 %	13,1 %
	Anglais	49,4 %	37,0 %	13,5 %
Alberta	Français	61,4 %	19,4 %	19,2 %
	Anglais	39,1 %	42,6 %	18,3 %
Colombie-Britannique	Français	62,7 %	15,8 %	21,5 %
	Anglais	32,8 %	44,6 %	22,6 %
Territoires	Français	28,3 %	59,8 %	11,9 %
	Anglais	8,1 %	83,6 %	8,3 %
TOTAL, Canada sauf le Québec	Français	70,3 %	11,2 %	18,6 %
	Anglais	66,4 %	22,6 %	11,0 %

TABLEAU 61. Population des 15 à 64 ans selon la première langue officielle parlée et le domaine d'emploi. Grandes régions du Canada sauf le Québec. Recensement de la population – 2016

Principal domaine d'emploi	Atlantique		Ontario		Ouest et Nord		Canada, sauf le Québec	
	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais	Français
Gestion	8,9 %	7,5 %	10,9 %	10,7 %	10,9 %	11,2 %	10,7 %	10,0 %
Personnel professionnel	15,4 %	15,5 %	19,4 %	23,2 %	16,4 %	20,2 %	17,8 %	20,5 %
Personnel technique et paraprofessionnel	10,7 %	9,9 %	9,9 %	11,0 %	9,9 %	11,3 %	10,0 %	10,8 %
Administration et soutien administratif	11,3 %	11,5 %	12,1 %	14,0 %	12,2 %	11,5 %	12,1 %	12,8 %
Ventes	10,3 %	8,4 %	10,4 %	7,8 %	9,7 %	6,5 %	10,1 %	7,7 %
Services personnels et services d'information de la clientèle	19,5 %	18,8 %	17,3 %	16,4 %	18,2 %	16,8 %	17,8 %	17,1 %
Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement	8,3 %	8,8 %	6,8 %	6,6 %	8,9 %	10,2 %	7,8 %	7,9 %
Ouvriers et manœuvres en transport et construction	7,4 %	7,7 %	6,3 %	5,4 %	7,3 %	7,1 %	6,8 %	6,4 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	4,4 %	5,0 %	1,7 %	2,1 %	3,1 %	2,6 %	2,5 %	3,0 %
Fabrication et services d'utilité publique	4,0 %	6,9 %	5,2 %	2,7 %	3,3 %	2,4 %	4,3 %	3,7 %

9.6. Enquête nationale auprès des diplômés – 2018. Canada sauf le Québec

TABLEAU 62. Langue maternelle selon la langue d'enseignement. Université. Canada sauf le Québec. END – 2018

Langue d'enseignement	Langue maternelle			
	Français seulement	Anglais seulement	Autre	Total pondéré
Français seulement	71,1 %	8,6 %	14,0 %	3 360
Anglais seulement	1,4 %	69,9 %	27,6 %	184 670

TABLEAU 63. Langue d'enseignement selon la langue maternelle. Université. Canada sauf le Québec. END - 2018

Langue maternelle	Langue d'enseignement		
	Français seulement	Anglais seulement	Total pondéré
Français seulement	36,5 %	39,5 %	6 550
Anglais seulement	0,2 %	96,7 %	133 480
Autre	0,9 %	95,9 %	53 110

TABLEAU 64. Langue parlée le plus souvent à la maison selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Langue parlée le plus souvent à la maison		
		Anglais seulement	Français seulement	Autre
Anglais seulement	Collégial	78,1 %	0,5 %	21,3 %
	Universitaire	79,7 %	0,4 %	19,9 %
Français seulement	Collégial	13,5 %	76,2 %	10,2 %
	Universitaire	16,2 %	65,6 %	18,3 %
Français et anglais	Collégial	42,0 %	33,0 %	25,0 %
	Universitaire	64,0 %	16,7 %	19,2 %
TOTAL (inclut autre langue d'enseignement)	Collégial et universitaire	77,5 %	2,2 %	20,3 %

TABLEAU 65. Changement de province selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Université. Canada sauf le Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Langue maternelle	Changement de province	Même province	Fréquence pondérée
Français seulement	Français seulement	27,2 %	72,8 %	2 320
	Anglais seulement	14,3 %	85,7 %	280
	Population totale	27,5 %	72,5 %	3 200
Anglais seulement	Français seulement	29,2 %	70,8 %	2 330
	Anglais seulement	11,0 %	89,0 %	123 550
	Population totale	10,3 %	89,7 %	167 890

TABLEAU 66. Classification des programmes de catégories A²⁸ ou B²⁹ selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Université, Canada sauf le Québec. END – 2018

Langue d'enseignement	Langue maternelle	A	B	Fréquence pondérée
Français seulement	Français seulement	73,6 %	26,4 %	2 390
	Anglais seulement	79,3 %	20,7 %	290
Anglais seulement	Français seulement	50,6 %	49,4 %	2 590
	Anglais seulement	61,3 %	38,7 %	129 140
TOTAL (inclut autre langue)		60,1 %	39,9 %	195 580

TABLEAU 67. Raison du choix de l'établissement selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END – 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Réputation de l'établissement	Disponibilité du programme	Proximité du domicile	Autre
Anglais seulement	Collégial	21,0 %	30,2 %	24,8 %	24,0 %
	Universitaire	28,0 %	25,3 %	24,4 %	22,3 %
Français seulement	Collégial	16,9 %	33,3 %	22,2 %	27,6 %
	Universitaire	10,4 %	18,5 %	35,2 %	35,8 %
Français et anglais	Collégial	9,1 %	22,7 %	42,0 %	26,1 %
	Universitaire	17,0 %	26,9 %	30,4 %	25,7 %
TOTAL (inclut autre langue d'enseignement)	Collégial et universitaire	18,6 %	39,0 %	22,0 %	20,3 %

²⁸ Ce regroupement inclut les domaines suivants : perfectionnement et initiation aux loisirs; éducation; arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications; sciences humaines; sciences sociales et de comportements, et droit; commerce, gestion et administration publique.

²⁹ Ce regroupement inclut les domaines suivants : sciences physiques et de la vie, et technologies; mathématiques, informatique et sciences de l'information; architecture, génie et services connexes; agriculture, ressources naturelles et conservation; santé et domaines connexes; services personnels, de protection et de transport; autres.

TABLEAU 68. Dette médiane étudiante au moment de l'obtention du diplôme selon la langue d'enseignement et le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Provinces de l'Atlantique		Ontario		Provinces de l'Ouest, Territoire	
		Moyenne de la dette	Dette médiane	Moyenne de la dette	Dette médiane	Moyenne de la dette	Dette médiane
Français seulement	Collégial	15 200 \$	12 000 \$	17 700 \$	16 000 \$.. ³⁰	..
	Universitaire	39 000 \$	38 000 \$	35 000 \$	20 000 \$	21 000 \$	18 500 \$
Anglais seulement	Collégial	15 900 \$	12 000 \$	16 300 \$	12 000 \$	16 000 \$	12 000 \$
	Universitaire	37 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	25 000 \$	32 000 \$	23 000 \$
Français et anglais	Collégial	14 700 \$	12 000 \$	X ³¹	X	X	X
	Universitaire	33 000 \$	30 000 \$	36 000 \$	28 000 \$	28 000 \$	20 000 \$
Fréquence pondérée totale (inclut « autre langue »)	Collégial	4 790		31 050		18 390	
	Universitaire	9 260		59 050		29 600	

TABLEAU 69. Lien entre l'emploi ou l'entreprise et le programme d'étude selon le type de certificat, de diplôme ou de grade. Canada sauf le Québec. END - 2018

Langue d'enseignement	Type de certificat, de diplôme ou de grade	Fortement relié	Plus ou moins relié	Aucunement relié
Anglais seulement	Collégial	58,9 %	17,4 %	23,7 %
	Universitaire	59,2 %	23,1 %	17,7 %
Français seulement	Collégial	48,5 %	12,7 %	38,8 %
	Universitaire	65,5 %	14,5 %	20,0 %
Français et anglais	Collégial	40,7 %	23,7 %	35,6 %
	Universitaire	60,3 %	16,1 %	23,6 %
TOTAL (inclut autre langue d'enseignement)	Collégial et universitaire	58,9 %	20,6 %	20,5 %

³⁰ Non disponible pour une période de référence précise.

³¹ Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

9.7. Données des établissements - 2018-2019. Canada sauf le Québec. Université

TABLEAU 70. Groupes d'âge de la population étudiante. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements - 2018-2019³²

Groupes d'âge	Région			
	Atlantique	Ontario	Ouest	Canada sauf le Québec
Moins de 20 ans	31,6 %	26,7 %	19,8 %	27,0 %
20-22 ans	35,9 %	37,9 %	29,6 %	36,3 %
23-25 ans	15,4 %	15,3 %	18,1 %	15,7 %
Plus de 25 ans	17,1 %	20,1 %	32,5 %	21,0 %

TABLEAU 71. Population étudiante selon le sexe. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements - 2018-2019³³

Sexe	Région			
	Atlantique	Ontario	Ouest	Canada sauf le Québec
Féminin	62,6 %	61,8 %	74,1 %	63,6 %
Masculin	37,2 %	36,7 %	25,8 %	35,4 %
Autre	0,2 %	1,5 %	0,1 %	1,0 %

³² Ces données portent sur les 12 établissements suivants (12/17) : Université Sainte-Anne, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, Université de Moncton, Université de Hearst, Collège universitaire dominicain, Université d'Ottawa, Université Saint-Paul, Université de Saint-Boniface, La Cité universitaire, Campus Saint-Jean, BAFF, Université de la Colombie-Britannique (éducation).

³³ Ces données, ainsi que celles sur le genre, les groupes d'âge et les types de diplômes, portent sur les 12 établissements suivants (12/17) : Université Sainte-Anne, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, Université de Moncton, Université de Hearst, Collège universitaire dominicain, Université d'Ottawa, Université Saint-Paul, Université de Saint-Boniface, La Cité universitaire, Campus Saint-Jean, BAFF, Université de la Colombie-Britannique (éducation).

TABLEAU 72. Types de diplômes. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019³⁴

Les types de diplômes	Région			
	Atlantique	Ontario	Ouest	Canada sauf le Québec
Certificats	1,0 %	0,4 %	5,8 %	1,3 %
Diplômes	1,0 %	0,3 %	8,0 %	1,5 %
Baccalauréat	83,5 %	86,5 %	67,0 %	83,2 %
Maîtrise	10,0 %	7,4 %	6,9 %	8,0 %
Doctorat	4,0 %	5,3 %	0,3 %	4,3 %
Indéterminé	0,5 %	0,1 %	11,9 %	1,7 %

³⁴ Ces données portent sur les 12 établissements suivants (12/17) : Université Sainte-Anne, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, Université de Moncton, Université de Hearst, Collège universitaire dominicain, Université d'Ottawa, Université Saint-Paul, Université de Saint-Boniface, La Cité universitaire, Campus Saint-Jean, BAFF, Université de la Colombie-Britannique (éducation).

TABLEAU 73. Domaines d'études en français selon le statut d'étudiant. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019

Domaine d'étude	Atlantique			Ontario ³⁵			Ouest			Canada sauf le Québec		
	Total	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers	Population étudiante totale	Population étudiante totale	Population étudiante totale	Population étudiante totale	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers	Population étudiante totale	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,4 %	1,5 %	1,0 %	0,7 %	0,7 %	1,0 %	-	-	-	0,8 %	0,8 %	0,9 %
Architecture, génie et services connexes	7,3 %	5,6 %	15,1 %	8,5 %	6,6 %	17,7 %	-	-	-	7,1 %	5,4 %	15,8 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,3 %	2,7 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %	-	-	-	0,7 %	0,8 %	0,3 %
Autres	2,1 %	2,2 %	1,4 %	-	-	-	12,3 %	9,7 %	38,8 %	2,1 %	1,9 %	3,0 %
Commerce, gestion et administration publique	24,1 %	20,1 %	42,6 %	13,6 %	10,6 %	27,9 %	7,8 %	6,7 %	19,2 %	15,5 %	12,4 %	31,4 %
Éducation	12,7 %	15,2 %	1,2 %	7,9 %	9,3 %	1,5 %	43,3 %	46,7 %	8,2 %	13,7 %	16,0 %	1,9 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,1 %	1,1 %	6,7 %	2,5 %	1,7 %	6,0 %	0,5 %	0,4 %	0,9 %	2,1 %	1,4 %	5,8 %
Santé et domaines connexes	24,7 %	28,3 %	7,7 %	9,4 %	10,8 %	2,6 %	5,8 %	6,3 %	0,5 %	12,8 %	14,6 %	3,9 %
Sciences humaines	4,5 %	4,5 %	4,7 %	9,7 %	10,6 %	5,2 %	14,8 %	14,0 %	23,7 %	9,0 %	9,6 %	6,3 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	5,5 %	5,2 %	6,8 %	8,9 %	9,4 %	6,8 %	10,7 %	11,1 %	6,4 %	8,3 %	8,6 %	6,8 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	13,4 %	13,7 %	12,4 %	38,5 %	40,0 %	31,1 %	4,8 %	5,0 %	2,3 %	27,8 %	28,6 %	24,0 %
Services personnels, de protection et de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

³⁵ Pour ce tableau, il n'a pas été possible d'obtenir des données de l'Université Laurentienne, de l'Université de Sudbury, du Campus Glendon et de l'Université de Toronto.

9.8. Données des établissements - 2018-2019. Canada sauf le Québec. Collège³⁶

TABLEAU 74. Groupes d'âge de la population étudiante. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements - 2018-2019

Groupes d'âge	Région			
	Atlantique	Ontario	Ouest	Canada sauf le Québec
Moins de 20 ans	28,7 %	19,4 %	9,9 %	21,3 %
20-22 ans	25,3 %	31,8 %	33,7 %	30,4 %
23-25 ans	12,1 %	13,6 %	24,3 %	13,5 %
Plus de 25 ans	33,9 %	35,1 %	32,0 %	34,8 %

TABLEAU 75. Population étudiante selon le sexe. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements - 2018-2019

Sexe	Région			
	Atlantique	Ontario	Ouest	Canada sauf le Québec
Féminin	52,5 %	55,1 %	68,8 %	55,0 %
Masculin	47,5 %	44,9 %	30,7 %	44,9 %
Autre	0,0 %	0,0 %	0,6 %	0,1 %

³⁶ Pour l'ensemble des tableaux présentant les données des établissements sur les études collégiales, les effectifs du Collège de l'Île sont exclus.

TABLEAU 76. Effectifs selon les domaines d'études et le statut d'étudiant. Collège. Canada sauf le Québec. Données des établissements – 2018-2019

Domaine d'étude	Atlantique ³⁷			Ontario			Ouest			Canada sauf le Québec		
	Population étudiante totale	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers	Population étudiante totale	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers	Population étudiante totale	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers	Population étudiante totale	Citoyen canadien/résident permanent	Étudiants étrangers
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,6 %	1,5 %	2,3 %	2,1 %	2,2 %	1,4 %	-	-	-	1,9 %	1,9 %	1,6 %
Architecture, génie et services connexes	21,7 %	22,7 %	17,8 %	15,3 %	14,3 %	24,2 %	0,6 %	0,4 %	1,9 %	15,7 %	15,1 %	20,1 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,6 %	3,0 %	1,4 %	3,4 %	3,6 %	1,8 %	-	-	-	3,0 %	3,2 %	1,5 %
Autres	-	-	-	0,0 %	0,0 %	0,3 %	-	-	-	0,0 %	0,0 %	0,2 %
Commerce, gestion et administration publique	26,1 %	20,2 %	49,5 %	28,8 %	27,6 %	40,6 %	21,8 %	8,9 %	84,8 %	27,8 %	25,1 %	47,3 %
Éducation	11,6 %	13,5 %	4,1 %	3,9 %	4,2 %	0,5 %	70,3 %	84,0 %	3,8 %	9,5 %	10,6 %	2,0 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	5,4 %	3,3 %	13,7 %	2,5 %	2,2 %	5,6 %	0,9 %	0,0 %	5,7 %	3,0 %	2,3 %	8,4 %
Santé et domaines connexes	19,8 %	23,3 %	6,1 %	13,9 %	14,6 %	7,1 %	5,2 %	5,9 %	1,0 %	14,6 %	15,8 %	6,2 %
Sciences humaines	-	-	-	1,4 %	1,3 %	1,5 %	-	-	-	1,0 %	1,0 %	0,9 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	1,2 %	0,8 %	2,9 %	1,1 %	1,1 %	1,6 %	-	-	-	1,1 %	1,0 %	1,9 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	1,7 %	2,1 %	0,2 %	15,5 %	15,6 %	14,0 %	1,1 %	0,7 %	2,9 %	11,7 %	12,2 %	8,3 %
Services personnels, de protection et de transport	8,2 %	9,7 %	2,0 %	12,1 %	13,2 %	1,6 %	-	-	-	10,6 %	11,8 %	1,6 %

³⁷Les données pour le Collège de l'île ne sont pas disponibles pour ce tableau.

9.9. Données combinées. Canada sauf le Québec. Université et collège

TABLEAU 77. Effectifs selon les domaines d'études et la langue d'enseignement. Université. Canada sauf le Québec. Données des établissements et SIÉP – 2018-2019

Domaine d'étude	Atlantique		Ontario		Ouest		Canada sauf le Québec	
	Étudiant en français	Total	Étudiant en français	Total	Étudiant en français	Total	Étudiant en français	Total
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,4 %	2,4 %	0,7 %	1,5 %	-	2,2 %	0,8 %	1,9 %
Architecture, génie et services connexes	7,3 %	10,2 %	8,5 %	11,9 %	-	7,6 %	7,1 %	10,1 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,3 %	2,2 %	0,3 %	3,5 %	-	3,3 %	0,7 %	3,4 %
Autres	2,1 %	0,6 %	-	1,5 %	12,3 %	2,0 %	2,1 %	1,6 %
Commerce, gestion et administration publique	24,1 %	19,0 %	13,6 %	16,4 %	7,8 %	15,5 %	15,5 %	16,2 %
Éducation	12,7 %	6,8 %	7,9 %	3,4 %	43,3 %	6,3 %	13,7 %	4,8 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,1 %	4,4 %	2,5 %	6,1 %	0,5 %	4,5 %	2,1 %	5,3 %
Santé et domaines connexes	24,7 %	15,9 %	9,4 %	12,5 %	5,8 %	11,8 %	12,8 %	12,5 %
Sciences humaines	4,5 %	12,3 %	9,7 %	9,7 %	14,8 %	20,6 %	9,0 %	14,2 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	5,5 %	13,1 %	8,9 %	12,3 %	10,7 %	11,3 %	8,3 %	12,0 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	13,4 %	12,9 %	38,5 %	20,3 %	4,8 %	14,0 %	27,8 %	17,2 %
Services personnels, de protection et de transport	-	0,3 %	-	0,8 %	-	0,8 %	-	0,8 %

TABLEAU 78. Effectifs selon les domaines d'études et la langue d'enseignement. Collège, Canada sauf le Québec. Données des établissements et SIÉP – 2018-2019

Domaine d'étude	Atlantique		Ontario		Ouest		Canada sauf le Québec	
	Étudiant en français	Total	Étudiant en français	Total	Étudiant en français	Total	Étudiant en français	Total
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,6 %	1,9 %	2,1 %	1,2 %	-	1,9 %	1,90 %	1,5 %
Architecture, génie et services connexes	21,7 %	22,8 %	15,3 %	17,6 %	0,60 %	13,2 %	15,70 %	16,3 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,6 %	4,2 %	3,4 %	6,8 %	-	2,5 %	3,00 %	5,1 %
Autres	-	13,5 %	0,0 %	0,8 %	-	7,7 %	0,00 %	3,9 %
Commerce, gestion et administration publique	26,1 %	21,7 %	28,8 %	29,2 %	21,80 %	23,0 %	27,80 %	26,5 %
Éducation	11,6 %	0,7 %	3,9 %	0,5 %	70,30 %	2,2 %	9,50 %	1,1 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	5,4 %	6,3 %	2,5 %	5,3 %	0,90 %	3,8 %	3,00 %	4,8 %
Santé et domaines connexes	19,8 %	12,9 %	13,9 %	16,1 %	5,20 %	15,6 %	14,60 %	15,8 %
Sciences humaines	-	4,5 %	1,4 %	4,4 %	-	16,2 %	1,00 %	8,7 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	1,2 %	0,6 %	1,1 %	1,3 %	-	2,5 %	1,10 %	1,7 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	1,7 %	5,1 %	15,5 %	9,3 %	1,10 %	6,6 %	11,70 %	8,1 %
Services personnels, de protection et de transport	8,2 %	5,9 %	12,1 %	7,6 %	-	4,9 %	10,60 %	6,5 %